

Chrysler sauvée de la faillite

week-end sportif



Une finale Flyers- Islanders

- page 11

OUI

«Une victoire, même serrée, est possible»

Voir page 18: Le OUI

NON

«Que la marge soit encore plus forte...»

- page 10

Le marathon d'Ottawa

- page 10

AU SOMMAIRE

- page 3

- page 6

- page 13

- page 16

- page 16

- page 16

page 10

pour un OUI, pour un NON
Sur le Chemin du Roy

Voir page 18: Le Chemin

Après dix-sept jours de grève

La paix sociale est rétablie en Suède

Le dénouement du conflit après dix-sept jours d'affrontements souvent hargneux ne laisse que des vaincus. L'É-

ne laisse que des vain
Vais page 10: Le Sud

**Super
Loto**
NUMÉROS GAGNANTS
\$1 million

TIRAGE: 11 MAI 1980		Les détenteurs de billets se terminant par:							
5877810	5027468	877810	027468	77810	27468	7810	7468	810	468
3194965	1861572	194965	861572	94965	61572	4965	1572	965	572
	1927152	311255	927152		27152		7152		152
2311255	5832067		832067	11255	32067	1255	2067	255	067
		GAGNENT \$10 000.		GAGNENT \$1 000.		GAGNENT \$100.		GAGNENT \$50.	
Les billets gagnants de \$50., \$100. et \$1 000. sont encaissables à toute succursale de la BN.				Tirage du 13/04/80 Numéros gagnants 3916564 3279609 2642854 également décomposables					

Tirage du 13/04/80 Numéros gagnants **3916564 3279609 2642854** également décomposables

Les mauvais joueurs

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel



DEPUIS le temps que les gens de Deschambault se préoccupent et s'occupent avec une énergie exemplaire de leur patrimoine, les fonctionnaires du gouvernement du Québec auraient dû savoir qu'il n'était ni habile, ni opportun, de les tenir à l'écart des choses auxquelles ils tiennent. Et pourtant...

Le ministère des Affaires culturelles et le ministère des Transports ne parviennent pas à définir en temps utile leur responsabilité commune et leur rôle respectif au sujet d'un site archéologique situé sur les terrasses de Deschambault. Les fouilles projetées pour l'été prochain n'auront peut-être pas lieu et, ce faisant, tout le programme d'animation et d'intégration de l'archéologie à l'enseignement de l'histoire s'en trouve compromis.

Le site archéologique, selon les sondages effectués l'été dernier par l'archéologue Laurent Girouard, pourrait nous révéler un établissement amérindien de la région d'Achery repéré par Jacques Cartier au cours de son voyage en

1535. Quand Champlain repassera au même endroit, le village ne s'y trouvait plus. Les archéologues n'ont retrouvé à ce jour aucun des 12 villages stadacadiens identifiés par Cartier. La découverte de Deschambault permettrait d'ouvrir un important chapitre sur l'histoire de ces Amérindiens disparus.

La poursuite des travaux de recherches sur le terrain n'aurait pas un caractère pressant si le site archéologique ne se trouvait en plein dans une sablière que le ministère des Transports compte exploiter pour l'aménagement de l'autoroute 40.

Depuis plusieurs années, les villageois de Deschambault ont réclamé auprès du ministère des Affaires culturelles un inventaire des ressources archéologiques. Dès 1976, la Société du vieux presbytère de Deschambault avait entrepris des démarches en ce sens auxquelles elle associait un programme d'animation et d'information de la population.

L'été dernier, la Société du vieux presbytère et la Corporation du moulin de la Chevro-

tière mettaient sur pied une campagne de sondages archéologiques et conduisaient parallèlement un programme d'animation auprès d'une dizaine d'écoliers. Dans son rapport, l'archéologue Laurent Girouard souligne la pertinence de ce programme, sa grande valeur et sa contribution à la connaissance et à la diffusion de l'histoire locale. «L'archéologie en est la première bénéficiaire» conclut-il.

La Commission des biens culturels a elle aussi noté dans ses travaux le grand intérêt de cette expérience unique et originale. «Le ministère de l'Éducation s'approprie enfin à remettre à l'honneur les matières d'histoire et de civilisation locales au niveau secondaire, sans que l'on semble avoir entrevu les incroyables possibilités pédagogiques offertes par les chantiers d'archéologie et les opérations concrètes qui les accompagnent» peut-on lire dans un document de la Commission.

Les gens de Deschambault y ont pensé depuis longtemps et avaient toutes les raisons d'espérer que les ministères des



Au cours de l'été 1979, des sondages ont apporté suffisamment d'indices pour justifier des fouilles archéologiques systématiques à Deschambault.

Affaires culturelles et des Transports les soutiendraient dans leurs efforts.

En effet, en avril 1979, le ministère des Transports avait ouvert ses portes toutes grandes aux préoccupations des tenants de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine. Le ministère des Transports souhaitait se libérer d'une mauvaise réputation de destructeur du patrimoine. Dans un discours qu'il prononçait au nom du ministre, le sous-ministre d'alors, M. Hugues Morrissette déclarait: «Nous voulons innover au ministère en tendant la main aux collègues des Affaires cultu-

relles et en favorisant des projets conjoints (...). De façon optimale, si la coordination se fait entre les deux ministères, nous pourrions éviter que ces opérations se bornent toujours à l'aspect sauvetage d'urgence, c'est-à-dire nous assurer que les fouilles ou investigations ou classifications se fassent assez longtemps à l'avance pour ne pas retarder un échéancier de construction ou de réfection de route».

Jusqu'à ce jour, le ministère des Transports a exploité la sablière en évitant un périmètre critique de manière à protéger le site archéologique. Le ministère refuse, cepen-

dant, de porter plus loin son engagement en contribuant financièrement aux fouilles archéologiques.

Le projet de fouilles comportant un important programme d'animation, est évalué à \$125.000. Il emploierait 16 personnes.

Le ministère des Affaires culturelles consentait à payer toutes les dépenses se rapportant au programme d'animation et demandait au ministère des Transports de couvrir les frais des fouilles proprement dites. L'occasion était belle pour tenter de créer un précédent en faisant porter sur les épaules de l'intervenant la responsabilité finan-

cière d'une opération scientifique habituellement traitée par le ministère des Affaires culturelles.

Toutes les négociations entre ces ministères ont eu lieu sans que les gens de Deschambault aient pu y participer et faire valoir leur point de vue et l'importance de leur programme d'animation. Eux et eux seuls pouvaient défendre et promouvoir les préoccupations locales dans un débat essentiellement administratif. L'été 1980 va passer sans que le débat ne soit résolu.

Face à de mauvais joueurs fermement retranchés sur leurs positions, les gens de

Deschambault n'ont d'autre choix que de porter leurs espoirs à un niveau supérieur où, peut-être, les consciences sont plus sensibles aux retombées culturelles, éducatives et sociales d'une expérience originale menée jusqu'à ce jour par la seule volonté du milieu.

Ile de la Visitation — Sans crier gare, l'Hydro-Québec a fait démolir sur l'île de la Visitation, dans le Sault-au-Récollet, une maison ancienne. Il s'agissait de l'immeuble portant le numéro 2215 rue de l'île de la Visitation, située à l'extrémité est d'une rangée de petites maisons d'allure campagnarde.

Cette maison appartenait à l'Hydro-Québec depuis 1926 environ et logeait l'un de ses employés, affecté à la surveillance du barrage et de la centrale de la rivière Des Prairies.

L'île de la Visitation doit devenir un parc métropolitain dans le programme d'aménagement des espaces verts de la Communauté urbaine de Montréal. Dans le cadre des négociations entre l'Hydro-Québec et la CUM, la Société d'État a jugé préférable d'évacuer la maison et, par la suite, dans le but d'éviter le vandalisme sur une maison inoccupée, l'a tout simplement fait démolir en omettant, au préalable, de demander à la ville de Montréal un permis de démolition. Des vérifications faites auprès du Service des permis et inspections de la ville de Montréal indiquent en effet que l'administration municipale n'a reçu aucune requête en ce sens pour l'île de la Visitation.

La valeur patrimoniale de ce bâtiment n'est pas connue. Tout au plus, la Société pour la conservation du Sault-au-Récollet l'avait-elle signalée dans son inventaire des bâtiments intéressants.

Dans son programme d'aménagement des espaces verts dans le nord de l'île de Montréal, la CUM avait indiqué qu'elle ne se proposait pas de chasser les résidents des lieux visés.

La rapidité avec laquelle les travaux de démolition ont été exécutés a rendu inopérants les mécanismes réguliers qui auraient permis d'analyser la valeur patrimoniale du bâtiment et de s'interroger sur le maintien dans les lieux des occupants.

Architecture — La Société pour l'étude de l'architecture au Canada tiendra sa réunion annuelle du 28 mai au 2 juin à l'université du Québec à Montréal. Au cours de cette réunion, les participants entendront des exposés sur l'architecture des théâtres au Canada, sur le logement, sur l'existence d'un style «national» canadien en architecture, sur l'architecture publique et commerciale au Québec avant 1914 et sur les problèmes d'architecture et d'urbanisme à Montréal, Toronto et Vancouver. La réunion a été placée sous le thème général de «L'architecture canadienne en devenir: évolution ou révolution?».

Quand les femmes se parlent...

FÉMININ PLURIEL

Renée Rowan



POUR la première fois, les femmes de la CECM se sont rencontrées, se sont parlées ont partagé, ont réagi, ont exploré des pistes d'action.

Elles étaient 1.214 au colloque organisé ces jours derniers par le comité de la condition féminine de la CECM. C'était deux fois le nombre attendu. Au lieu des 40 ateliers prévus, il y en a eu 80! Mais, une fois de plus, les hommes étaient fort peu nombreux au rendez-vous: à peine un par atelier puisqu'ils n'étaient que 86.

C'était pour la majorité de ces femmes — des employées de soutien, des enseignantes, des professionnelles — la première occasion de rencontre

et de réflexion sur des situations qui les touchent de très près. Les membres du comité de la condition féminine à la CECM ont voulu, dans un premier temps, faire une sorte d'immense «brain storming» à l'intérieur duquel les participants ont partagé des vécu, se sont exprimés librement, ont vidé leur sac parfois.

Allant bien au-delà des statistiques, on a tenté de voir ce que celles-ci voulaient dire. Ainsi, par exemple, dans un atelier intitulé «Cul-de-sac», on s'est interrogé s'il était possible, autant au niveau du personnel de soutien que des enseignantes et des professionnelles d'accéder à des postes supérieurs. Fait-on vraiment face à un cul-de-sac. De

l'avis des participantes à cet atelier, la réponse est oui pour les trois secteurs.

Le pourcentage de femmes décroît à mesure qu'on s'approche des postes supérieurs; par exemple, on retrouve 54,7% de femmes comme adjointes au primaire, tandis que parmi les directeurs du secondaire, on ne compte que 22,4% de femmes; au niveau des cadres, le pourcentage tombe à 11% (6,9% pour les cadres supérieurs).

Les femmes se présentent proportionnellement moins nombreuses aux concours de promotion à la direction des écoles: en 1979, seulement 4 femmes pour 24 hommes se sont présentées au concours

pour la direction d'écoles secondaires alors qu'elles représentent 42% des effectifs enseignants. Au primaire, la même année, seulement 20 se sont présentées par rapport à 36 candidats masculins alors qu'elles représentent 82% des enseignants. Pour les postes d'adjoints en 1979, seulement 31 candidatures féminines sur 124, soit 25%. Elles se répartissent en 19 pour le primaire (soit 43,1%) et 7 pour le secondaire (12,2%).

Les candidates féminines aux concours de promotion de 1979 (adjoints) ont mieux réussi que les hommes; en effet, au secondaire, 5 femmes sur 7 ont réussi, soit 71,4% (pour les hommes, le pourcentage est de 32%). Au primaire, 6 femmes sur 19 ont réussi, soit 31,5% (le pourcentage des succès masculins est de 28%); au concours de 1975, les hommes avaient mieux réussi que les femmes (50% de succès masculin au secondaire, et au primaire par rapport à 33% de succès féminin au secondaire et 15% de succès des candidates au primaire).

Au niveau du personnel de soutien, les femmes se retrouvent très majoritairement au bas de l'échelle, alors que dans la catégorie «agent de bureau classe principale», la catégorie la mieux rémunérée du personnel administratif, les hommes sont légèrement plus nombreux (32 hommes et 30 femmes).

Pourquoi une telle situation? On a émis plusieurs hypothèses:

La scolarisation insuffisante des femmes les empêchant de se présenter à des postes exigeants des diplômes supérieurs à ceux qu'elles possèdent déjà; le manque de formation continue; le manque de disponibilité des femmes (bien que dans un atelier, on ait dit qu'il s'agissait là d'un mythe plutôt que d'une réalité); la composition massive-

ment masculine des comités de sélection; la coutume, les stéréotypes; une crainte inavouée des femmes qui craignent de ne pas avoir les qualités voulues (en d'autres mots, un manque de confiance difficile à déraciner); la somme de travail exigée (pour réussir, pour être acceptée, pour être «reconnue», une femme doit travailler deux fois plus qu'un homme), etc.

«On demande au personnel de soutien d'avoir une formation technique, administrative, mais on ne demande pas la même chose aux patrons. D'anciens militaires, d'anciens curés, d'anciens enseignants occupent des postes administratifs sans formation adéquate, a-t-on noté dans un atelier. Quand il s'agit du personnel de soutien, on a des exigences que l'on n'a pas avec les cadres.»

Dans son rapport aux commissaires, en juin dernier, le comité de la condition féminine à la CECM recommandait que soit entreprise une étude en profondeur de la situation du personnel de soutien féminin. En juin 1979, elle était 822, soit 77,8% de cette catégorie d'employées. On leur demande d'accomplir des tâches de secrétariat dans l'ombre du patron avec peu de possibilité d'avancement. C'est, selon ce rapport, le personnel de la CECM le moins bien rémunéré: c'est le secteur où les congés pour étude avec traitement sont inexistantes; les frais de cours ne sont plus remboursés dans le cas d'un congé sans solde pour études. Ces femmes ne participent ni à la planification ni à l'évaluation de l'unité administrative; elles ne sont même pas secrétaires de ces comités de travail. Elles se sentent souvent en servitude.

Au cours de l'hiver, les responsables du dossier «personnel de soutien» au comité de la condition féminine ont or-

ganisé des rencontres dans les régions avec les principales intéressées. Leurs commentaires et opinions, ainsi que les recommandations des participants au colloque serviront à élaborer un rapport qui sera déposé fin mai au Conseil des commissaires.

Dans chacun des ateliers portant sur tout un éventail de sujets se rapportant à la condition féminine, on a pu constater une prise de conscience individuelle et collective de la situation qui incitera sûrement plusieurs participantes à passer à l'action une fois retournées dans leur milieu.

Des femmes du Mont-Saint-Pierre en tournée — Une série de dix rencontres avec les femmes de la Côte nord a débuté le 7 mai et se poursuivra jusqu'au 31 afin de dévoiler les résultats d'une première enquête sur la condition féminine dans la région de Mont Saint-Pierre en Gaspésie.

Aubaine du week-end: chambres à \$35 au Château Laurier d'Ottawa.

Venez à Ottawa passer un week-end hors de l'ordinaire. Une chambre luxueuse dans l'un des meilleurs hôtels du Canada, le Château Laurier, pour une ou deux personnes, vous coûtera seulement \$35 par nuit. Séjour minimum de 2 nuits. Gratis pour les enfants qui partagent la chambre de leurs parents.

Le Château est en plein cœur d'Ottawa. Voisin du Parlement, il est situé presque en face du

Centre national des Arts et de la Galerie nationale du Canada. Les beaux magasins et boutiques abondent partout en ville.

Offrez-vous un beau week-end ce week-end. Le Château Laurier vous en donne les moyens. Pour réserver, appelez-nous à Montréal au 877-4032 (hors de Montréal, composez sans frais 1-800-268-8136) ou voyez votre agent de voyages.



Tarifs Week-end d'autres hôtels CN:			
Hôtel Newfoundland, St. John's	\$30.00	Hôtel Beauséjour, Moncton	\$30.00
Hôtel Nova Scotian, Halifax	\$30.00	Hôtel Macdonald, Edmonton	\$32.00

hôtels CN

Nouveau programme offert à Hull à temps partiel

Certificat de premier cycle en INFORMATIQUE DE GESTION

Pour les administrateurs qui désirent se perfectionner dans le domaine de l'informatique, le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (campus de Hull) offrira, à compter de septembre, un programme de certificat de premier cycle en informatique de gestion.

Ce nouveau programme de premier cycle universitaire propose l'acquisition de connaissances portant sur les diverses étapes du traitement de l'information: sélection et rassemblement des informations nécessaires, utilisation de l'ordinateur, analyse des résultats.

Cours à suivre: dix cours de trois crédits chacun offerts à temps partiel.

Diplôme décerné: certificat de premier cycle en informatique de gestion.

Conditions d'admission: détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent ou posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans. Posséder au moins deux années d'expérience pertinente dans le domaine de l'administration. Se soumettre à une entrevue.

Si ce programme universitaire de perfectionnement de courte durée vous intéresse, communiquez le plus tôt possible avec:

Le Service des admissions
Bureau du registraire
Université du Québec, Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
Case postale 1250, succursale "B"
283, boulevard Alexandre-Taché
Hull, Québec J8X 3X7
Téléphone: (819) 776-8247

La date limite d'admission pour les cours offerts en septembre 1980 est fixée au 2 juin 1980.

79-80-075



Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

UNE JOURNÉE DE VISITE À LG2

C'est à LG2 que l'on a construit la plus importante centrale hydro-électrique en Amérique du Nord, à 137 mètres sous terre. De fait, cette centrale est à elle seule aussi puissante que le Complexe Manic-Outardes en totalité. C'est l'ouvrage le plus remarquable du Complexe La Grande.

6 juin, 5 et 19 juillet, 2, 16 et 23 août, 13 et 27 septembre, 4 et 11 octobre

\$169**

UNE JOURNÉE DE VISITE À LG4

Dans une région éloignée, au relief accidenté, où abondent les décors féériques, LG4, la deuxième plus importante centrale du Complexe La Grande, commence à prendre forme. Les travaux effectués à ce chantier sont colossaux. C'est l'occasion de voir à ses débuts un chantier qui deviendra en 1980 un des plus importants au Québec.

22 mai, 19 juin, 17 et 31 juillet, 14 et 28 août

\$199**

LE SOLEIL DE MINUIT À FROBISHER BAY

Voilà une occasion inouïe d'avoir un bel aperçu de la beauté féérique de l'Arctique sous le soleil de minuit. Après avoir dégusté l'omble de l'Arctique arrosé de vin vous pourrez vous promener dans la tundra en fleurs.

17 et 24 juin

\$199**

* Taxe d'aéroport en sus.



Pour informations

et réservations:

1117 ouest Ste-Catherine, Suite 903, Mtl, P.Q. H3B 1H9

APPELEZ: (514) 281-1481

Détenteur d'un permis du Québec

Un mini-référendum

Les avocats disent non à la télédiffusion des procès

par Bernard Morrier

Dans une proportion de 81,4% à 18,6%, les membres du Barreau du Québec sont contre l'intrusion des caméras de télévision dans les cours où se déroulent des procès.

C'est ce qui ressort d'un référendum tenu samedi, à l'issue d'un procès fictif, présidé par le juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure, et ayant pour thème «La justice devant les caméras» ou «Doit-on permettre la présence de la télévision dans les cours de justice».

Le tout, qui se déroulait dans une salle de l'hôtel Bonaventure, fut également télédiffusé, durant deux heures et demie, au réseau de Cablevision nationale et, malheureusement, une ligne ouverte pour connaître l'opinion des téléspectateurs a dû être contremandée en raison de difficultés techniques.

Au procès simulé, l'Association des cablodistributeurs du Québec, qui agissait comme requérant, était représentée par Me Reynold Langlois, secondé par Me Francine Côté-Forêt, alors qu'à titre d'opposant, le Barreau de Montréal s'était assuré les services de Me Paul Trudeau, qui était aidé de Me Sylvain Deslauriers.

Deux témoins surprises ont aussi été entendus, soit Me Réjean Paul, qui, en tant qu'ex-procureur de la CECO (dont plusieurs audiences furent télévisées) pour la partie demanderesse, et l'animateur de «Présent à l'écoute» (à la radio de Radio-Canada), M. Jean-V. Dufresne, qui, en tant que spécialiste en communication, représentait la partie adverse.

Dans un premier temps, Me Paul a soutenu, suite à l'expérience de la CECO, que, contrairement à ce que l'on croit, la présence de caméras de télévision lors d'une audience, n'embarrassait pas de façon générale les témoins et qu'en plus, celles-ci pouvaient d'une certaine façon assurer le respect du décorum, les procureurs évitant les écarts de langage et les répétitions, tout en voyant à mieux préparer leurs causes.

Me Paul ne voit en outre aucun danger pour les jurés, ceux-ci étant déjà identifiés par les gens présents aux audiences. «Mais si on craint qu'ils souffrent de certains préjugés, a-t-il dit, le juge pourrait toujours ordonner que les caméras ne se braquent jamais sur eux». Le témoin a à cet effet produit un extrait d'une audience de la CECO, où justement, une personne appelée à déposer dans

le dossier des frères Dubois avait eu droit à ce que son nom ne soit pas mentionné publiquement, ni que sa personne apparaisse au petit écran.

Quant aux juges, a ajouté Me Paul, la télévision des procès les obligerait à un plus grand souci de clarté dans leurs décisions, tout en forçant certains à changer d'attitude.

Pour ce qui est du choix des procès à téléviser, l'ex-procureur de la CECO a suggéré que la population aurait sûrement eu grand intérêt à suivre ceux ayant trait à la Loi 101, l'Asbestos Corporation, la publicité trompeuse, les recours collectifs, les coalitions, sans compter que les commissions d'enquête Keable, Malouf et McDonald auraient sûrement su captiver une foule de téléspectateurs.

Il devait conclure en citant le thème du congrès voulant que «La justice était condamnée au progrès» et que l'intrusion de la télévision dans l'appareil judiciaire s'inscrivait justement dans ce progrès.

De son côté, témoignant pour la partie adverse, le journaliste Jean-V. Dufresne a fait valoir que la présence de la télévision dans les cours constituait un danger énorme, à cause de ses effets spectaculaires et multiplicateurs,

n'ayant en ce sens aucune commune mesure avec la presse écrite. Selon lui, les caméras compromettraient inévitablement la présomption d'innocence à laquelle a droit tout accusé et entraveraient à tout jamais la notion de réhabilitation d'un individu condamné, d'une part parce que le public pourrait d'abord juger un individu sur sa tenue, son apparence, l'image qu'il projette, puis, dans l'autre cas, parce qu'une image entrant dans des milliers de foyers rappellerait inévitablement que telle ou telle autre personne possède un casier judiciaire.

M. Dufresne juge également comme grave l'impact qu'aurait la télévision sur un accusé acquitté, sur ses proches et dans son milieu. «Même acquitté, a-t-il souligné, cet homme serait toujours en état de procès, car ce n'est pas le crime qu'on aurait montré mais bien l'individu et, comme le veut le principe de persistance, il serait toujours poursuivi».

Il devait ajouter que les jurés seraient d'autre part dans une situation intenable, ayant à agir sous les directives légales d'un juge d'un côté et, de l'autre, par un public ignorant la plupart du temps tout l'aspect légal d'une question.

M. Dufresne a conclu en rappelant que les débats de l'Assemblée nationale étaient diffusés sous l'autorité exclusive du président de cette même assemblée et que cela était très coûteux. «Dans le cas de la télédiffusion d'un procès, la Cour devrait conserver son autorité mais, à ce moment, on pourrait l'accuser de brimer la liberté d'information, sans compter que le juge deviendrait en quelque sorte un rédacteur en chef ou encore un producteur».

En contre-interrogatoire, il devait conclure que, si jamais la justice devait un jour être télévisée, il y aurait lieu d'abord de commencer à enseigner de façon élémentaire le droit dans les écoles. «Ainsi, dans 10 ans, nous aurions un auditeur formé qui, sans nul doute, serait en mesure de se faire une meilleure idée sur tout procès qu'on lui soumettrait».

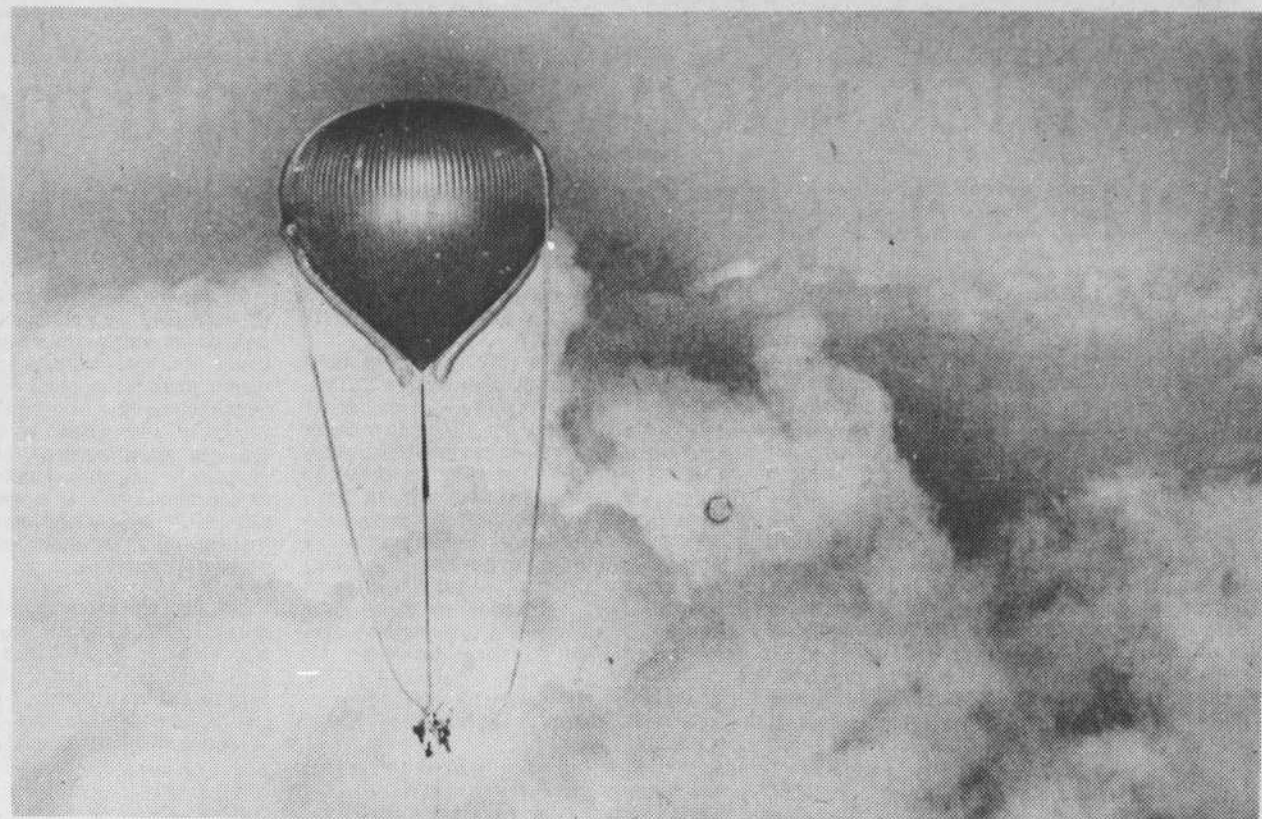
Dans sa plaidoirie, Me Langlois, disant que la justice est publique mais que le public n'y est pas, a fait ressortir que la caméra est le meilleur moyen pour rendre la justice accessible à tous. «On sait le peu de crédibilité qu'a le pouvoir juridique, a-t-il dit, et publiciser ses agissements par la télévision serait un des grands moyens de restaurer le tout, d'autant plus que, dans au moins 25 États américains, la preuve est maintenant faite que les caméras n'avaient pas nui à la justice».

Pour sa part, Me Sylvain Deslauriers devait soutenir qu'il est faux de prétendre que les procès ne sont pas publics si les caméras ne sont pas là. Selon lui, si on considère qu'il y a chaque jour à Montréal des centaines de procès, lequel devrait-on choisir pour la télévision? De plus, si chaque accusé se mettait à réclamer la présence des caméras sous prétexte d'avoir droit à un procès juste, où irions-nous?

Me Marcel Trudeau s'est pour sa part demandé comment on pourrait assurer la sécurité des jurés, si une foule attirée par la télévision d'un procès se présentait au Palais de justice avec sa conception d'un verdict et qu'elle n'était pas d'accord avec celui rendu.

Pour lui, la télévision est le sabotage de la présomption d'innocence de l'accusé, sans compter qu'il serait impossible à forcer le téléspectateur à suivre le procès tout au long. Ainsi, n'ayant qu'une brève d'information, que pensera celui-ci d'un acquittement ou d'une condamnation? «On voit comment l'image de la justice serait desservie», a-t-il conclu.

Enfin, rappelant à la fois les inconvénients et les avantages, le juge en chef Jules Deschênes a clos le débat en disant, comme il avait été entendu d'abord, que, vu la complexité de la question, il ne pourrait évidemment pas rendre un jugement immédiat sur le banc et, admettant qu'il prenne le tout en délibéré, il serait pour lui impossible de réunir à nouveau les parties et les nombreux membres du Barreau présents, attendu qu'il s'agissait d'un procès tout à fait fictif. Il a donc invité tous les juges et avocats présents à rendre leur décision, avec le résultat que l'on connaît.



Le Kitty Hawk avec lequel les aéroliers américains Max et Kris Anderson tentent la première traversée d'ouest en est du continent nord-américain est passé hier après-midi à 75 kilomètres au nord de Montréal. Il se déplace à la vitesse de 75 km/h, à une altitude de 8.000 mètres. Les deux aéroliers ont envisagé un instant d'abandonner leur projet. Frigorifiés, les deux hommes disposent d'un chauffage au gaz et de vêtements chauds mais doivent affronter à quelque 8.000 mètres d'altitude des températures proches de moins 30 degrés Celsius. (Photo laser AP)

Le NPD rejoint Trudeau

La thèse péquiste n'est pas négociable (Broadbent)

par Michel Vastel

OTTAWA — Tout en réclamant la convocation d'une conférence constitutionnelle immédiatement après le référendum du 20 mai — que le résultat soit OUI ou NON — le NPD précise qu'il ne sera pas question d'y discuter d'autre chose que de fédéralisme.

A l'issue de la réunion de trois jours du Conseil fédéral de sa formation politique, le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, a révélé la teneur d'une résolution adoptée à l'unanimité moins une voix. La résolution rappelle le droit des Québécois «de choisir librement et sans coercition leur avenir politique» et réclame notamment que «des négociations aient lieu immédiatement sur la constitution canadienne pour le renouvellement du fédéralisme canadien, quelque soit le résultat du référendum au Québec».

Dans l'hypothèse d'une victoire du OUI, à cependant précisé M. Broadbent, il n'est pas question d'y entamer des négociations sur la souveraineté-association. «On ne peut pas négocier une politique si on n'accepte pas le principe qui la sous-tend», a indiqué le chef du NPD. Or, a-t-il rappelé, aucun des trois partis à Ottawa ni aucune province n'est d'accord avec le principe de la souveraineté-association.

Cette position s'apparente d'ailleurs à celle du premier ministre, M. Pierre Trudeau, qui annonçait vendredi la tenue d'une conférence constitutionnelle au mois de juillet, dans l'éventualité d'une victoire du NON.

Le chef néo-démocrate espère que, même dans l'hypothèse d'une victoire au référendum, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque change d'avis et accepte de négocier sur le principe même du fédéralisme. «Mais je sens que M. Lévesque viendrait pour discuter de Souveraineté-Association, a aussitôt ajouté M. Broadbent, et... ça serait une réunion très courte... ou bien il n'y aurait pas de réunion du tout!».

En somme, la position du NPD sur le droit du Québec à l'autodétermination signifie que le Québec a le droit d'affirmer sa souveraineté, ou de décider de participer au renouvellement de la Confédération canadienne mais, quant au droit à décider de réaliser la souveraineté-association, il n'existe pas de façon unilatérale puisqu'il implique l'accord d'un tiers.

Au congrès de 1980, le parti néo-démocrate avait d'ailleurs déjà adopté une résolution rappelant que «le peuple du Québec a le droit de faire son choix librement et sans coercition mais l'exhortant du même souffle «à appuyer une fédération canadienne renouvelée». La discussion de cette résolution avait donné lieu à une sérieuse confrontation entre l'aile radicale du parti et certains Québécois d'une part et la direction du NPD d'autre part. Il fut d'ailleurs la seule occasion pour le chef du NPD lui-même, M. Broadbent, et son prédécesseur, M. David Lewis, d'intervenir personnellement dans les débats des délégués.

C'est au cours de ce même congrès qu'on avait ressuscité le comité des relations constitutionnelles, créé pour la première fois au printemps de 1979 par le Conseil fédéral.

Ce comité devait produire des propositions de réforme constitutionnelle en mars dernier mais la tenue d'une élection fédérale en janvier et février l'a empêché de travailler à un rythme normal.

Le Conseil fédéral devrait discuter ces nouvelles propositions constitutionnelles en octobre, lors de sa prochaine réunion, et les soumettre ensuite au congrès général du parti en 1981.

On peut avoir une idée des préoccupations actuelles du NPD en ce domaine en regardant la liste des sous-comités qui ont été créés à l'intérieur du comité constitutionnel. Ils s'occupent en effet des procédures de révision et de négociation de la nouvelle constitution, de l'enchaînement dans la constitution des droits individuels et collectifs, du partage des pouvoirs, des institutions politiques et judiciaires, et des droits territoriaux des populations autochtones.

Dans la résolution réclamant la tenue immédiate

d'une conférence constitutionnelle, le NPD précise d'ailleurs que non seulement les gouvernements, «mais les peuples du Canada, comprenant les représentants des communautés indiennes, inuits et métis, soient activement impliqués dans le déroulement des négociations».

Parmi les 35 membres du comité des relations constitutionnelles, on note la présence d'au moins trois membres du NPD-Québec qui se sont publiquement prononcés en faveur du OUI au référendum du 20 mai.

M. Broadbent ne s'inquiète pas du fait qu'il réclame la tenue d'une conférence constitutionnelle avant même d'avoir achevé la révision des politiques de son parti. Le chef du NPD a précisé que, si c'était nécessaire, il pourrait convoquer une réunion d'urgence de ce comité pour élaborer une position sur toute nouvelle proposition constitutionnelle pouvant être soumise au cours de l'été.

Dans un autre ordre d'idées, le Conseil fédéral du NPD a créé un comité sur les Affaires extérieures et la Défense nationale. Il sera co-présidé par

un leader des Travailleurs unis d'Amérique — proche du chef néo-démocrate — et par le député de Vancouver, Mme Pauline Jemiet, qui s'oppose à son chef sur cette question.

La politique de défense du NPD a été mise à rude épreuve au cours de la dernière campagne électorale alors que l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique a obligé M. Broadbent à adopter une attitude de condamnation non équivoque tout en réaffirmant en même temps l'intention du NPD de réclamer le retrait du Canada des forces de l'OTAN et de NORAD.

C'est à cause virulentes dissensions internes dans son parti que M. Ed Broadbent devait d'ailleurs annoncer la révision de la politique étrangère du NPD. M. Broadbent a cependant toujours affirmé qu'il appuyait la résolution de 1969 réclamant le désengagement du Canada de l'OTAN et de NORAD. Il a d'ailleurs cité l'exemple de la France qui, tout en étant absente de l'OTAN n'en coordonne pas moins sa politique de défense avec celle de ses alliés occidentaux.

Le Barreau restera en dehors du débat

Faisant sa dernière intervention samedi, à titre de Bâtonnier du Québec, Me Paul Vézina a déclaré qu'il n'était pas question que le Barreau, dont le congrès prenait fin après trois jours de travaux, s'immisce dans le débat référendaire, ayant vu une invitation en ce sens, dans la déclaration faite jeudi par le ministre de la Justice du Québec, Me Marc-André Bédard.

Ce dernier, on s'en souvient, avait reproché au Barreau de ne pas être intervenu pour dénoncer certains propos qualifiés d'inacceptables et proférés par certains tenants du NON à l'endroit de la population du Québec et de son gouvernement.

Qualifiant le tout d'une «blague à laquelle on rit jaune», Me Vézina s'est d'autre part employé à démontrer que si son organisme n'était pas intervenu sur la question de la sécurité de l'État ou encore dans la Commission Keable, c'est qu'on

s'était rendu compte «qu'il y avait un enjeu considérable et que ce sont les tribunaux qui doivent régler cette question».

Dans l'allocation qu'il prononçait au dîner de clôture du congrès, le Bâtonnier, qui allait céder son poste à Me Bernard Blanchard, s'est notamment penché sur le contingentement et le chômage, le droit fiscal et l'avenir, interprétant le tout comme les problèmes qui confrontent la profession.

Me Vézina s'est d'autre part déclaré en désaccord avec toute forme de publicité individuelle ou collective impliquant la profession, même si l'image du Barreau dans le public n'est pas à son meilleur.

«Nous sommes conscients qu'il faut mieux renseigner le public, a-t-il noté, et, sans doute pour contrer cette ignorance, y aurait-il lieu de généraliser le service de référence déjà existant et de fournir aux gens par ce moyen une liste d'avocats classés selon leur champ de compétences respectifs.

DES QUATRE COINS DU PAYS

■ Le 113e anniversaire

Un avocat de Montréal, M. Yvon Des Rochers, a été nommé président du comité organisateur des fêtes qui marqueront, le 1er juillet prochain, le 113e anniversaire du Canada. M. Des Rochers, qui est coordonnateur du fonds de l'Orchestre symphonique de Montréal, possède une vaste expérience dans le domaine des arts. En annonçant cette nomination, le secrétaire d'État Francis Fox a fait savoir qu'on allait mettre l'accent, cette année, sur la participation du public. Les fêtes, qui coûteront \$2 millions, souligneront également le 75e anniversaire de l'Alberta et de la Saskatchewan et le 375e anniversaire de l'Acadie.

■ La Rose d'or

L'émission canadienne «Dream Weaver», produite par la CBC de Toronto a remporté samedi la Rose d'Or de Montréal et le grand prix de 10.000 francs suisses décerné par le jury international du 20e Concours d'émissions de variétés à la télévision. Le concours de 1980, qui s'était ouvert samedi dernier, a marqué le 20e anniversaire de la Rose d'Or de Montréal, compétition patronnée par l'Union européenne de radiodiffusion et la Société suisse de radiodiffusion et télévision. 43 émissions provenant de 36 organismes de télévision de 27 pays ont pris part cette année à la manifestation.

Fiducie du Québec

Connaissez-vous le PPDB?

Le PPDB ou Plan de participation différée aux bénéfices est un mécanisme de redistribution d'une partie des profits annuels de l'entreprise au nom de l'employeur ou de certains employés. C'est aussi un excellent complément à l'épargne-retraite.

La Fiducie du Québec offre deux types de PPDB.

Le Plan à Gestion de la Fiducie du Québec: les contributions sont investies dans les Fonds Desjardins ou dans les Dépôts garantis.

Le Plan à Gestion autonome: l'employeur choisit lui-même ses véhicules de placement.

Pour en savoir plus long sur nos PPDB, venez nous rencontrer ou téléphonez-nous.

Montréal:
Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840
Laval:
Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.

La Fiducie du Québec...
pour un choix de Modes d'épargne

desjardins

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

1	19	21	24	27	28
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 2		PRIX \$282,544.00		
5 SUR 6	84		\$2,220.30		
4 SUR 6	4925		\$105.20		
5 SUR 6+	4		\$31,084.50		
Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN					



TIRAGE 106
VENDREDI 9/5/1980

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
213992	3	GAGNANTS DE \$50,000.
13992	27	GAGNANTS DE \$5,000.
3992	270	GAGNANTS DE \$250.
992	2,700	GAGNANTS DE \$50.
92	27,000	GAGNANTS DE \$5.

Environnement
Québec

c'est le mois de
= l'Environnement =

Iran: les intégristes confirment leur suprématie au second tour

TEHERAN (AFP) — Le second tour des élections au Parlement iranien — qui doit décider du sort des otages américains — a confirmé la suprématie des intégristes musulmans fidèles de l'ayatollah Khomeiny, aux dépens — entre autres — des partisans du président Banisadr.

Pourtant vendredi, le jour même du second tour, l'ayatollah avait fait un geste en faveur du chef de l'Etat en l'autorisant à nommer un premier ministre et en lui donnant la haute main sur l'armée.

Le nouveau Parlement ne se réunira vraisemblablement que dans trois semaines, alors que la Communauté économi-

que européenne a fixé à samedi prochain le délai au terme duquel les Neuf prendront des sanctions contre l'Iran si Téhéran n'accomplit pas d'ici là un «geste significatif» en faveur des diplomates américains qui en sont maintenant à leur sixième mois de détention.

Le parti de la république islamique (PRI) qui regroupe les musulmans intégristes n'aura cependant pas la majorité absolue au Parlement, et la faible participation (de 35 pour cent inférieure en moyenne dans les grandes villes de province à celle du premier tour) atteste de la lassitude du corps électoral, ap-

pelé à voter pour la sixième fois depuis le renversement du chah.

Selon les résultats connus hier après-midi, pour 221 sièges sur 270 — et en tenant compte des 97 élus du premier tour — on comptait 95 députés du PRI et 44 se réclamant du président Banisadr, le parti des «moudjaheddine» (islamo-progressistes) venant en troisième position. Vingt-huit sièges seront par ailleurs pourvus ultérieurement, les élections ayant été annulées ou reportées dans différentes régions en rébellion plus ou moins ouverte contre le pouvoir, notamment au Kurdistan.

La victoire des religieux va probablement compliquer la désignation du premier ministre, prévue en principe pour aujourd'hui après la réunion hier soir du Conseil de la révolution. On s'attend en effet, que les intégristes religieux tentent de faire ajourner sa désignation jusqu'à la réunion du Parlement, ou n'admettent qu'un premier ministre de transition.

Les quatre principaux favoris pour cette nouvelle fonction sont M. Ezzatollah Sahabi, ministre du Plan et du budget, l'amiral Madani, ancien commandant en chef de la marine et candidat malheu-

reux aux élections présidentielles de janvier dernier, M. Hassan Habibi, porte-parole du Conseil de la révolution, et Darius Forouhar, ministre d'Etat. On note par ailleurs que l'ayatollah Khomeiny, un jour après avoir autorisé M. Banisadr à nommer un premier ministre, a nommé les deux conseillers qu'il lui revient — selon la constitution — de désigner au conseil suprême de la défense nationale.

A ces deux conseillers (les cinq autres sont des membres de droit, président de la république, premier ministre, ministre de la défense nationale, chef de l'état-major inter-armes et chef des Gardiens de la révolution), le leader religieux a demandé de l'informer chaque semaine «de tout ce qui se passe dans l'armée». Instructions qui reflètent la crainte de «mouvements» au sein de l'appareil militaire.

Deux ressortissants libyens sont abattus à Rome et à Bonn

BONN (Reuters) — A quelques heures d'intervalle, deux ressortissants libyens ont été abattus samedi à Rome et à Bonn, laissant craindre une campagne systématique contre les opposants en exil au régime du colonel Mouammar Khaddafi.

A Bonn, la police interroge un jeune Libyen qui, après avoir assassiné un ancien membre de l'ambassade de

Libye dans la capitale fédérale, a été maîtrisé par des passants. La victime, M. Omran M. Mehdawi, était âgée de quarante-trois ans, vivait à Cologne et avait travaillé à l'ambassade pendant huit ans, jusqu'en 1978. Le prévenu a déclaré à la police avoir abattu son compatriote car ce dernier, a-t-il dit, n'avait pas répondu à sa demande de remboursement

d'une dette de plus de 100.000 marks (55.000 dollars).

Les enquêteurs tentent de déterminer si cet attentat avait un motif politique, et s'il est lié à celui qui a eu lieu le même jour à Rome, où un riche homme d'affaires libyen, M. Abdallah Mohamed Kazmi, âgé de trente-sept ans, a été abattu dans un café situé près de la gare. Les assaillants ont pris la fuite. Il s'agit du

troisième assassinat d'un ressortissant libyen depuis le début de l'année dans la capitale italienne.

M. Mohamed Musharati, membre du comité populaire libyen, avait déclaré la semaine dernière à Rome: «Les gouvernements qui protègent ces voleurs et ces criminels courent le risque d'être leurs complices». Il avait réitéré les menaces émises par des dirigeants libyens d'«éliminer» les ennemis de la révolution libyenne à moins qu'ils ne rentrent dans leur pays d'ici le 10 juin.

Un Commonwealth à la française cet automne

NICE (Reuters) — Le président Léopold Sédar Senghor du Sénégal a annoncé samedi à l'issue de la VIIème conférence franco-africaine la mise sur pied d'une «Communauté organique» francophone, sorte de Commonwealth à la française qui pourrait regrouper une quarantaine de pays.

A l'instar de son émule britannique que le président Senghor a déclaré avoir pris pour modèle pour son projet, cette Communauté sera dotée d'institutions telles que la conférence des chefs d'Etat qui se réunira tous les deux ans, la conférence des ministres des Affaires étrangères chargée en particulier des sommets, la conférence des ministres spé-

cialisés (Economie et Finances, Education, Jeunesse et Sports, Justice, notamment) et un secrétariat général. Le président Senghor a émis le vœu que le siège de ce dernier soit à Paris.

La première réunion des ministres des Affaires étrangères aura lieu à Dakar le 5 novembre prochain. A cet effet, le président Senghor a annoncé qu'il avait envoyé 40 invitations y compris à des pays autres qu'africains, le Canada, la Belgique et le Luxembourg notamment.

Il a ajouté qu'il y aura également des pays arabes et des pays d'Asie. Le critère de composition retenu est celui de l'Agence de coopération

culturelle et technique dont le siège est à Paris et qui regroupe 34 pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie, du Proche-Orient et d'Asie.

De source proche de la conférence, on apprend qu'un certain nombre de délégations ont émis des réserves sur cette Communauté francophone et notamment à l'égard de son caractère institutionnel jugé par eux trop rigide.

C'est ce qui expliquerait en partie le retard à publier le communiqué final, certains participants hésitant à le signer.

Le président Omar Bongo du Gabon a émis des réserves sur le projet dans lequel il voit un «retour à la colonisation».

L'armée s'oppose au président ougandais

KAMPALA (AFP) — Des soldats ougandais en armes contrôlaient hier la radio de Kampala et la totalité de la capitale, tandis que de sa résidence à 40 km de là, le président Godfrey Binaisa gardait le silence depuis plus de 24 heures.

Des troupes du chef de l'état-major militaire, le colonel David Oyite Ojok qui refuse son limogeage annoncé samedi par M. Binaisa, occupent, en tenue de combat, l'immeuble de la radio situé en plein centre de la ville, en face du ministère des affaires étrangères. La station émet un programme de musique interrompu par un appel au calme des militaires, qui répètent que le chef de l'Etat n'avait pas le pouvoir de renvoyer le colonel Ojok et que celui-ci est toujours en fonction.

Selon des sources informées, le colonel Ojok serait parti dans l'après-midi à Entebbe pour rencontrer M. Binaisa.

De son côté, le président de la commission militaire du Front national de libération de l'Ouganda (UNLF, coalition de tous les partis), M. Paulo Muwanga, qui a pris le parti du chef de l'état-major, a démenti hier dans une déclaration à des journalistes que l'armée ait pris le pouvoir.

Dans les rues désertes de la ville, des patrouilles équipées d'armes automatiques sont en place à tous les carrefours et points stratégiques.

Le colonel Ojok, 46 ans, diplômé de la célèbre école militaire britannique de Sandhurst, a installé son PC à l'hôtel Nile Mansions, au coeur de Kampala. Des témoins racontent qu'ils l'ont vu arriver samedi, juste après l'annonce de son limogeage, juché sur le toit d'une land-rover, suivi de deux autres véhicules militaires dont les occupants tiraient des coups de feu en l'air.

Dans sa résidence présidentielle d'Entebbe — à quelques km de l'aéroport international — sur les bords du lac Victoria, M. Binaisa n'a annoncé aucune initiative pour

repandre le contrôle d'une situation qui réunit tous les aspects d'une véritable mutinerie.

Le conseil consultatif national (NCC, organe législatif), qui aurait pu servir d'arbitre dans l'épreuve de force, est en vacances depuis la semaine dernière. Il s'était ajourné jusqu'au 26 mai, veille du retour prévu en Ouganda de l'ex-président Milton Obote, réfugié en Tanzanie depuis son renversement en 1971 par Idi Amin.

De nombreux observateurs estiment d'ailleurs que l'issue de la situation, et la survie du gouvernement Binaisa, dépendent largement de M. Obote. Le colonel Ojok est l'un de ses proches. Il était l'un des chefs militaires de l'opération avortée de septembre 1972 par laquelle M. Obote avait tenté, depuis la Tanzanie, de reprendre le pouvoir à Kampala.

Le colonel Ojok est également celui qui bénéficierait du plus large soutien militaire dans la mosaïque d'exilés ougandais qui accompagnent les troupes tanzaniennes l'an dernier dans leur lutte victorieuse contre le régime Amin.

Il a su, de l'avis général, placer ses amis aux positions-clés de la nouvelle armée nationale. Son nom a été le plus couramment cité dans les rumeurs de préparations de coups d'Etat qui agitaient le pays depuis plusieurs semaines. Selon certaines informations, le chef d'état-major aurait récemment transféré dans les casernes de la capitale les troupes dont il est sûr, éloignant les éléments «douteux».

M. Obote maintient en tous cas un silence prudent. Interrogé par l'AFP à sa résidence de Dar Es Salaam, il a fait répondre par un porte-parole qu'il n'avait «aucun commentaire» à faire sur la situation en Ouganda. Le porte-parole a également refusé de dire si M. Obote comptait toujours regagner son pays le 27 mai.

Le régime Karmel enrôle de force les jeunes Afghans

NEW DELHI (Reuters) — Les jeunes Afghans font l'objet de rafles nocturnes à Kaboul, pour être enrôlés de force dans les troupes gouvernementales afin de combattre la rébellion, ont déclaré des voyageurs arrivant d'Afghanistan en Inde.

Depuis l'intervention soviétique en décembre dernier, les effectifs de l'armée ont été considérablement affaiblis par les désertions. Elle participe

d'ailleurs peu aux violents combats qui opposent rebelles et Soviétiques dans la région de Ghazni, au sud de Kaboul.

Selon un homme d'affaires allemand, qui a passé deux semaines à Kaboul, la police et l'armée effectuent des descentes dans les maisons de Kaboul, et emmènent de force les jeunes gens. Ils changent de quartier chaque nuit, a-t-il précisé.

Il a ajouté qu'une activité aérienne particulièrement intense s'était produite mercredi dernier, et que des bombardiers de l'aviation afghane atterraient et décollaient sans cesse.

«L'aéroport ressemble maintenant à une base couverte d'avions et d'hélicoptères. Il y a d'avantage de chars et de camions dans les rues,» a-t-il dit.

VERS LES USA, DELTA OFFRE PLUS!

Seule Delta vous amène à Boston sans escale. Nous avons six vols sans escale vers Boston chaque jour. Nous vous offrons aussi un nouveau vol quotidien avec une seule escale vers Philadelphie; vous avez donc le choix de deux vols vers cette destination. Notre vol à la mi-journée vous conduit à Washington avec une seule escale, et vous pouvez aller à Baltimore grâce à des vols le matin et l'après-midi.

Delta vous conduit à Miami sans escale tous les matins à 9h. Vous pouvez aussi choisir notre vol de nuit de fin de semaine à 21h50. C'est le seul vol de nuit économique

sans escale. Nous avons aussi trois vols vers Ft. Lauderdale, y compris le seul vol de nuit économique offert vers cette destination. Vers West Palm Beach et Tampa/St. Pete, nous vous offrons des vols directs, en plus de trois vols chaque jour vers Orlando/Walt Disney World.

Renseignez-vous au sujet des économiques vols de nuit et des avantageux tarifs excursion aller-retour. Communiquez avec Delta au 337-5520 ou voyez votre agent de voyage. Delta et votre agent de voyage acceptent la plupart des cartes de crédit tout usage.

▲ DELTA

Vers Boston, Philadelphie et Washington			
Départ de Montréal	Arrivée à Boston	Arrivée à Philadelphie	Arrivée à Washington/Baltimore
7h30	8h29 SE	10h12	10h12 N
7h30	—	—	10h10 I
10h40	11h39 SE	13h15	13h20 N
12h50	13h49 SE	16h52	15h32 N UE Dir.
15h40	16h39 SE	18h27 UE Dir.	18h35 N
15h40	—	—	18h24 I
17h50	18h49 SE	20h30 UE Dir. Nouveau	20h35 N
19h32	20h32 SE	—	—
Vols avec correspondance, sauf dans le cas des vols sans escale et directs.			
Vers Miami, Ft. Lauderdale et West Palm Beach			
Départ de Montréal	Arrivée à Miami	Arrivée à Ft. Lauderdale	Arrivée à West Palm Beach
9h	12h08 SE	13h09 UE Dir.	—
10h40 ✕✕	—	15h51 Dir.	15h05 Dir.
15h40 ✕✕	20h17	20h25	21h10
19h32	1h49	1h05	0h57
21h50 (vend. sam. et dim. seul.)	0h58 SE	1h59 UE Dir.	—
Vols avec correspondance, sauf dans le cas des vols sans escale ou directs.			
N: aéroport national. I: aéroport international Baltimore/Washington. UE: une escale. EN: vol économique de nuit. ✕✕: service royal. SE: sans escale.			
Horaires sujets à changement sans préavis. Départs de l'aéroport de Dorval. Détenteur d'un permis du Québec.			

TAMPA/ST. PETE
Vol avec une escale à 7h30 et 3 vols avec correspondance.

ORLANDO/WALT DISNEY WORLD
3 vols avec correspondance chaque jour.

DELTA EST TOUJOURS LÀ (MD)

Vos agences de New York, Paris et Longueuil distillent l'ennui?

Essayez plutôt Cabana, Séguin.

Publicité Marketing Promotion Relations publiques Graphisme Design Identification de compagnies

Cabana, Séguin Inc.
2020, rue Université
19^e étage
Montréal
(514) 286-1212

Publicité Cabana, Séguin Inc.
2, Place Québec
Suite 342
Québec
(418) 529-0067



La découverte d'une cache d'armes à Jérusalem suscite l'émotion en Israël

JERUSALEM (AFP) — La découverte d'une importante cache d'armes dans la soupenne du toit d'une «yeshiva» (école rabbinique) à proximité du mur occidental (des Lamentations) à Jérusalem, a provoqué, hier un grand émoi en Israël.

Selon le porte-parole de la police israélienne, l'affaire a été écartée grâce à la vigilance des étudiants de cette «yeshiva», des jeunes gens qui effectuent parallèlement leur service militaire. Alertés

par les mouvements suspects de deux hommes en uniforme de l'armée israélienne, dans la nuit de jeudi à vendredi, les jeunes gens ont averti leur directeur, le rabbin Yeshashou Hagari. Les deux hommes avaient été aperçus alors qu'ils s'enfuyaient dans les ruelles du secteur oriental de Jérusalem, après avoir déchargé des caisses empliées à bord d'une jeep.

L'enquête de la police a rapidement mené à la découverte d'un véritable arsenal

soigneusement dissimulé sous une couche de paille. Des armes automatiques, cent-vingt kilos de TNT, des dizaines de grenades, du matériel explosif, des détonateurs ont été saisis. Ce matériel avait été volé quelques jours auparavant dans une base militaire près de Jérusalem, et la police a procédé à l'arrestation d'un capitaine, d'un lieutenant et d'un soldat originaires de cette base.

Le capitaine incriminé a reconnu qu'il envisageait d'or-

ganiser d'éventuelles représailles, à la suite de l'attentat perpétré à Hebron, le 2 mai dernier. Celui-ci avait provoqué la mort de six séminaristes juifs et avait blessé seize personnes.

La plupart des commentateurs établissent un rapport direct entre cette affaire et la volonté déclarée des colons du mouvement annexionniste Gouch Emounim de créer des milices privées pour organiser l'auto-défense des implantations juives en Cisjordanie et à Gaza. Certains rappellent la brève existence, il y a quelques années, d'un groupe juif appelé TNT (en hébreu, initiales de Terror Negued Terror, soit littéralement Terreur Anti-Terreur). Mais les représentants des conseils locaux juifs de Cisjordanie, préchant les devants, ont assuré qu'ils ne voulaient en aucune manière enfreindre la loi et qu'ils faisaient confiance à l'armée israélienne pour leur sécurité.

Quoi qu'il en soit, la réac-

tion a été extrêmement claire au sein de l'opposition politique israélienne. «Il faut étouffer dans l'oeuf toute velléité de révolte armée», a déclaré l'état-major du parti travailliste.

Quant au député Meir Pail, du parti Shelli (gauche non travailliste), il a affirmé qu'il «faut détruire ce phénomène sédition à la racine. Les têtes brûlées qui veulent punir des Arabes risquent fort de retourner leurs armes contre des Juifs».

Les Israéliens n'ont connu qu'une seule fois le danger d'une guerre civile au cours de leur brève histoire, au lendemain de leur indépendance, en mai 1948. Les forces de la Hagana, armée légale, n'hésitèrent pas à ouvrir le feu sur l'ordre de David Ben-Gourion et à couler en rade de Tel-Aviv l'Altalena, un bateau chargé d'armes au profit de l'Irgun, organisation armée dissidente dirigée alors par M. Menahem Begin, l'actuel chef du gouvernement israélien.

Cisjordanie: les trois expulsés sont refoulés

AMMAN (AFP) — Les trois personnalités palestiniennes, expulsées il y a neuf jours par Israël, ont regagné Amman, hier après-midi, après que les autorités israéliennes leur aient interdit de passer en Cisjordanie.

Les maires d'Hébron, M. Fahd Kawasme, et de Khalkhoul, M. Mohamed Melhem, ainsi que cheikh Rajab Tamimi de la mosquée d'Hébron, s'étaient rendus, hier matin, au pont du roi Hussein (Allenby), qui enjambe le Jourdain, pour tenter de retourner en Cisjordanie occupée.

Selon les journalistes, les militaires israéliens ont fermé avec des barres de fer l'accès du côté israélien du pont et bloqué tout trafic entre les deux rives du Jourdain, dès l'arrivée de trois expulsés. Ces derniers étaient accompagnés de «plusieurs centaines» de personnes, pour la plupart, des anciens expulsés des territoires occupés.

MM. Kawasme, Melhem et Tamimi sont restés plus de deux heures sur le pont en bois, construit après la guerre de juin 1967, discutant et «s'affrontant à la main» avec les soldats israéliens qui montaient la garde derrière les barres de fer.

Les militaires les ont informés que l'ordre d'expulsion était toujours en vigueur et qu'ils n'avaient reçu aucune con-

signe du commandement militaire de Cisjordanie, portant sur l'annulation de cet ordre.

Les trois expulsés étaient à la tête d'une importante délégation. Ils portaient plusieurs banderoles et pancartes. Sur l'une d'entre elles, figurait en arabe et en anglais, le texte de la récente résolution de Conseil de sécurité de l'ONU, demandant à Israël d'annuler l'ordre d'expulsion.

Par la suite, le roi Hussein de Jordanie a reçu les trois personnalités. Au cours de l'entrevue, le roi a estimé que la mesure d'expulsion «dévoile les intentions réelles d'Israël et la nature réelle du complot de l'autonomie administrative qui ne vise qu'à légitimer l'occupation et l'agression», indique l'agence jordanienne d'information.

Enfin, le tribunal militaire israélien de Gaza a condamné hier deux jeunes Arabes originaires du territoire, Mohammad Mithel et Ahmed Hamdieh, 19 ans l'un et l'autre, à respectivement 15 et 10 ans de prison.

Les deux jeunes gens étaient accusés d'appartenir au Fatah et d'avoir commis plusieurs attentats à Gaza. Ils avaient été arrêtés lorsqu'une bombe, qu'ils déposaient sous une voiture, leur avait explosé dans les mains, les blessant tous deux.

Exode des Cubains: des centaines de milliers?

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a reconnu samedi, pour la première fois, que l'exode des Cubains pourrait atteindre plusieurs centaines de milliers de personnes. Il a tenté ainsi une nouvelle fois d'internationaliser cette crise, estime-t-on

Jusqu'à présent, les responsables fédéraux américains s'étaient toujours refusés à fournir quelque chiffre que ce soit. En admettant que M. Fidel Castro pourrait chercher à profiter de l'exode pour se débarrasser de quelque 250.000 personnes jugées «indésirables», ils cherchent, semble-t-il, à placer les autres pays de la région, ainsi que la communauté internationale, devant ce qu'ils considèrent comme une responsabilité commune.

Les officiels américains ne cachent pas en effet leur déception devant les résultats de la conférence sur le problème de l'émigration cubaine, qui s'est tenue à San Jose de Costa Rica jeudi et vendredi derniers, et à laquelle participaient quatorze pays d'Amérique latine et d'Europe occidentale. A l'issue des travaux, ces pays avaient décidé d'accueillir sept mille réfugiés, soit 500 par pays, alors que les Etats-Unis ont déjà accueilli 25.000 personnes.

Cet exode commence à peser sur la Floride, où l'état d'urgence a été décrété la semaine dernière, et où la communauté anglo-saxonne se

sent menacée par ces arrivées massives. Les pressions exercées par les autorités de Floride sur le gouvernement fédéral en cette année électorale ne sont certainement pas étrangères à cet appel indirect de Washington à la communauté internationale.

En tout état de cause, le gouvernement de M. Carter est embarrassé par la situation créée par La Havane. Il ne peut en effet rejeter ces milliers de personnes à la mer, en raison de sa politique de défense des droits de l'homme. Mais il est également contraint de tenir compte des exigences de l'électorat, qui sera appelé dans quelques mois à désigner un nouveau président. Des observateurs rappellent cependant qu'en 1965 déjà, 250.000 réfugiés cubains étaient arrivés et avaient obtenu l'asile aux Etats-Unis, un pont aérien avait alors été organisé à la suite d'un accord entre le gouvernement de M. Lyndon Johnson et celui de M. Fidel Castro.

D'ailleurs, la communauté anglo-saxonne de Floride manifeste une hostilité de plus en plus grande aux réfugiés cubains. Une quarantaine de membres du Ku Klux Klan, revêtus de leurs robes et de leurs cagoules et accompagnés par quelque 250 sympathisants, ont ainsi manifesté à Fort Walton Beach, dans le nord-ouest de la Floride, contre l'afflux de réfugiés cubains aux Etats-Unis. Il y a

quelques jours, rappelle-t-on, un avion de tourisme tirant une banderole de l'organisation raciste américaine avait survolé le camp de réfugiés installés près de cette ville.

Pourquoi choisir entre différents constructeurs lorsque Mercedes-Benz offre un choix aussi complet d'automobiles diesel?

Pour 1980, Mercedes-Benz offre 3 sedans diesel, une familiale diesel et un coupé diesel, 3 différents moteurs diesel et 2 transmissions — aucun autre constructeur automobile n'est en mesure de vous offrir un tel choix! Et vous bénéficiez, en plus, des 44 années d'expérience acquises par Mercedes-Benz dans le domaine de la technique diesel.

Etudiez, bien en détail, les différents modèles ci-contre. Tout d'abord, la fameuse 240 D, sedan 4 cylindres extrêmement sobre mais combien efficace.

Ensuite, le puissant sedan 300 D cinq cylindres. Voiture de grand tourisme aussi élégante qu'économique.

Où encore, la familiale 300 TD. Automobile pratique, fonctionnelle et racée.

Pour ceux qui veulent associer goût et économie, l'étonnante 300 CD, coupé de grande classe de production limitée.

Enfin, et dans une classe bien à part, la 300 SD qui est équipée d'un moteur à turbocompresseur.

Le choix est difficile! A vous maintenant d'opter pour celle qui répond le mieux à vos besoins particuliers. Une chose est sûre, les Mercedes-Benz diesel se distinguent vraiment des autres voitures.

Moteurs plus puissants

Les Mercedes-Benz 1980 à moteur diesel sont plus nerveuses que jamais. Nouveaux pistons, nouveaux arbres à cames, et chambre de pré-combustion améliorée. Tous ces éléments, étudiés en fonction de chaque moteur, ont permis d'accroître les performances des cinq modèles diesel. Fait d'autant plus surprenant que leur efficacité sur le plan de la consommation n'en reste pas moins légendaire. Le démarrage par temps froid a aussi été amélioré. A 0°C, par exemple, il suffit de 5 à 7 secondes pour faire démarrer le moteur. Et à -15°C, environ 11 secondes.

Economies appréciables

Sur le plan de l'économie de carburant, le sedan 240 D 1980



De haut en bas: 300 SD, 300 CD, 300 TD, 300 D et 240 D.

de 1,5 tonne obtient de meilleurs résultats — d'après les chiffres de l'A.A.P.E. publiés pour 1980 en date du 7 septembre 1979 — que n'importe quelle voiture compacte, moyenne ou grosse sillonnant nos routes.

Résultats d'autant plus surprenants que ces Mercedes-Benz diesel sont des voitures spacieuses, jouissant de performances élevées.

Le tableau suivant vous montrera à quel point elles sont efficaces. Etudiez-le attentivement.

Chiffres de l'A.A.P.E. pour 1980

Modèle	Consommation estimée (litres/100 km)	Autonomie estimée (en km)
240 D (manuelle)	7,8	833
240 D (autom.)	8,6	755
300 D	9,4	851
300 CD	9,4	851
300 TD	9,5	736
300 SD	8,6	953

Comparez ces chiffres à ceux d'autres voitures! Le kilométrage obtenu pourra varier en fonction de la vitesse, du temps et de la longueur du trajet.

Performances et efficacité

Sur le plan de la consommation, les Mercedes-Benz diesel sont des voitures économiques. Cela est incontestable. Mais elles sont aussi dotées de caractéristiques techniques qui les placent à l'avant-garde du progrès. Par exemple: suspension entièrement indépendante. Freins à disque sur les 4 roues. Barres anti-roulis avant et arrière. Amortisseurs à gaz sous pression. Direction à recirculation de billes.

Caractéristiques que vous apprécierez pleinement sur routes mouillées, sur terrains défoncés, dans les virages prononcés et en montagne.

La sécurité avant tout

Chacune de ces Mercedes est équipée de 120 dispositifs de sécurité, tous livrés en équipement standard — que les lois fédérales l'exigent ou non. Et le fait que plus de la moitié de ces dispositifs soient imposés par Mercedes-Benz montre combien nous attirons d'importance à la sécurité.

Un service à la hauteur

Chaque Mercedes neuve vous est livrée avec une double promesse: technique incomparable et service incomparable. Et vous bénéficiez, à travers l'Amérique du Nord, d'un réseau de plus de 450 concessionnaires qui sont prêts à vous offrir le service qui s'impose.

Le mot de la fin

Si vous avez l'intention d'acheter une Mercedes diesel 1980, lisez attentivement ce qui suit. Sur une période de 3 ans, l'expérience montre qu'une Mercedes diesel conserve près de 80% de sa valeur d'origine. Prix de revente qu'aucune voiture nord-américaine de luxe n'est capable d'approcher!

Efficacité sur le plan de la consommation, des performances et de la valeur de revente. Remarquables, ces diesels. Mais peut-on s'attendre à moins de la part de Mercedes-Benz?



Construites comme aucune autre voiture au monde

RFA: important succès du SPD

DUSSELDORF (AFP) — Le parti social-démocrate (SPD) du chancelier Helmut Schmidt a remporté, hier aux élections de Rhénanie-Westphalie, un succès considérable, qui pourrait bien préjuger des résultats des élections législatives nationales du 5 octobre.

Dans cette province la plus peuplée de la RFA, qui regroupe le tiers de tous ses électeurs, le SPD est devenu le parti le plus important, totalisant environ 48,5 pour cent des suffrages et gagnant plus de 3 points par rapport à la dernière consultation, en 1975.

L'opposition chrétienne-démocrate (CDU) a en revanche perdu plus de 3 points (environ 43,7 pc des suffrages). Le parti libéral (FDP), avec lequel le SPD formait depuis 1966 la coalition gouvernementale régionale, comme au niveau fédéral, pourrait ne pas être représenté à la Diète de Dusseldorf, car il est tombé au alentours de la barre des 5 pour cent, nécessaire en RFA pour entrer dans un parlement régional comme au Parlement fédéral (Bundestag).

Les «verts» (écologistes), qui se présentaient pour la première fois en Rhénanie-Westphalie, n'ont pas réussi à renouveler leurs succès récents de Brême et du Bade-Wurtemberg, et resteront à Dusseldorf dans l'opposition extra-parlementaire.

Le chancelier Schmidt sort grand vainqueur de cette épreuve. La seule ombre au tableau est pour la coalition au pouvoir à Bonn le mauvais résultat du FDP, laminé par le «combat des géants» Schmidt-Strauss, et la poussée des écologistes.

si on dit

NON
merci

on n'aura
RIEN
merci

Autorisé par Jean-Pierre Nepveu, agent officiel du Regroupement national pour le OUI, 1430, rue St-Denis, Montréal

le débat référendaire

en bref...

■ Tournée des chefs

Le président du Regroupement national pour le OUI fait campagne à Québec et dans la région de Montréal, pendant que le chef du Comité des Québécois pour le NON, passe la journée à Montréal et termine la soirée à Valleyfield.

A 11 h, le premier ministre René Lévesque visite l'usine de Papier Reed à Québec puis rencontre des citoyens du comté de Vanier au centre François Charron sur le boulevard Hamel en compagnie du député Jean-François Bertrand. A 18 h, M. Lévesque participe à une conférence de presse au sujet du regroupement des PME pour le OUI à Montréal, à 19 h 30, il se rend à une assemblée à l'aréna de Montréal-Nord et enfin à 21 h 30, il assiste à une assemblée publique au colisée Jean Béliveau à Longueuil.

Lévesque du Comité des Québécois pour le NON, M. Claude Ryan participe à une émission de ligne ouverte sur les ondes du poste CJAD de Montréal de 10 h 30 à 11 h 30. A midi, il rencontre l'équipe éditoriale et des journalistes de La Presse. A 17 h 30, M. Ryan rencontre les médecins pour le NON au Reine Elizabeth et à 20 h, il prononce un discours lors d'une assemblée publique à Valleyfield.

■ Le OUI critique

Samedi, au cégep Maisonneuve à Montréal, une centaine de personnes ont participé au colloque, organisé par le Comité de l'annulation, sur les travailleurs face au référendum. Les invités n'étaient cependant pas tous des partisans de l'annulation comme MM. Charles Gagnon, de l'organisme En lutte!, et John Gardiner, ancien conseiller municipal du RCM. En effet, MM. Yvon Charbonneau, autrefois président de la CEQ, et Gérard Larose, président du conseil central de Montréal (CCSN) se sont prononcés pour le OUI, en insistant pour dire qu'ils gardent tout de même leurs distances vis-à-vis le Parti québécois. Enfin, M. Léonard Paul du Conseil attikamek montagnais a expliqué que la plupart des Amérindiens ne participeraient pas au référendum parce qu'ils ne se sentent pas concernés.

■ Le fédéral accusé?

Les avocats du bureau du directeur général du financement des partis politiques, M. Pierre-Olivier Boucher, devaient se pencher au cours du week-end sur la possibilité de porter des accusations contre le gouvernement fédéral en vertu de la loi sur les consultations populaires. «Ce n'est pas facile d'en arriver à une décision dans une situation comme celle-ci», a admis M. Boucher. Jeudi, les enquêteurs de son bureau ont commencé la visite de plusieurs comités du NON à la suite de plaintes portées par les tenants du OUI. Ces plaintes touchent surtout les dépenses du gouvernement fédéral pour la publicité et les déliants à savoir référendaire qui contreviendraient à la loi 92.

■ Un NON de London

Les policiers de la ville de London en Ontario, viennent d'adresser une lettre à tous leurs confrères du Québec les enjoignant voter NON le 20 mai. «Le référendum du 20 mai prochain touche tous les Canadiens et le London Police association ne fait pas exception à la règle», a fait savoir son président, M. John Dunleavy. La formule fédérale est celle qui protège le plus les droits et libertés de chaque individu et le fédéralisme canadien correspond et s'adapte aux exigences de tout individu», a-t-il ajouté.

■ Le OUI des artisans

Mme Renée Lavallante, a annoncé samedi à Montréal la création d'un regroupement des artisans pour le OUI. «Le OUI des artisans, c'est un élan du cœur qui tient compte du désir d'évoluer au rythme d'un peuple qui atteint sa maturité», a-t-elle déclaré. Les artisans ont aussi affirmé que le OUI est une étape nécessaire pour assurer leur propre épanouissement en tant que créateurs.

■ Le poing sur le OUI

Des représentants du Groupe socialiste des travailleurs (GST), de la Ligue ouvrière révolutionnaire (LOR) et de l'Organisation marxiste-léniniste du Canada En Lutte, se sont plaints des agissements d'individus se réclamant des «Chevaliers de l'Indépendance» qui ont attaqué et molesté des militants de diverses organisations politiques. Ces actes d'agression, depuis l'adoption de la question à l'Assemblée nationale, ont pris forme de coups de poings, de pieds, de menaces, d'injures. Des militants se sont fait arracher leurs tracts, qui ont été déchirés. Le Conseil régional de Montréal de l'Association nationale des étudiants (ANEQ) a également dénoncé les agissements des Chevaliers de l'Indépendance et condamné l'emploi de la violence comme mesure de répression contre la liberté d'expression.

Le dernier sondage de l'IQOP confirme l'avance du NON (40%) sur le OUI (37%)

Les résultats d'un autre sondage réalisé au cours de la semaine dernière viennent confirmer l'avance des NON sur les forces du OUI et la pondération du vote des indécis laisse entrevoir que 52% des Québécois se prononceraient pour le NON et 48% en faveur du OUI.

Réalisé par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) pour le compte de l'hebdomadaire Dimanche-Matin, ce sondage, à partir de la question référendaire officielle, indique que 37% des répondants se prononceraient pour le OUI, 40% pour le NON et qu'on trouve une proportion d'indécis se chiffrant par 23%.

Les répondants à ce sondage, au nombre de 736, rejoinct au téléphone entre le 4 et le 6 mai, sont assez nombreux, estime l'IQOP, pour assurer une marge d'erreur relative d'au plus 3,3%, ce qui permet à l'IQOP de prédire par exemple que le NON a 95 chances sur 100

d'obtenir de 36,6% à 43,2% des voix le 20 mai.

Paradoxalement, ces mêmes répondants ont indiqué que selon eux le OUI l'emportera le jour du référendum. En effet, 40,8% d'entre eux sont d'avis que le OUI obtiendra la majorité, tandis que 27,8% pensent que le NON sera gagnant. A la question: «A votre avis, quelle option a le plus de chance de remporter la victoire le 20 mai», les auteurs du sondage ont rencontré toutefois 31,4% d'indécis.

Le sondage contenait également une question sur la popularité des chefs. Libellée ainsi: «Sans tenir compte des partis politiques, qui d'après vous, représente le mieux les intérêts du Québec au cours de la campagne référendaire?», cette question a donné 43,9 points à M. Lévesque, 30 à M. Ryan.

Près de 8% des répondants estiment cependant que ni M. Ryan ni M. Lévesque ne font l'affaire, 6,5% trouvent que les deux hommes représentent à titre égal les intérêts du Québec et près de 12% n'ont aucune opinion sur le sujet.

Depuis le mois de décembre, sept sondages ont été réalisés au Québec tant par le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) que par l'IQOP.

En décembre, l'IQOP donnait 37% de OUI, 47% de NON et 16% d'indécis. En février, CROP mettait les OUI à 41%, les NON à 52% et les indécis à 7%. En mars, IQOP remettait les OUI en tête avec 47%, les NON à 44% et les indécis à 9%.

En avril, CROP mettait les deux comités nez à nez avec 44% et trouvait 12% d'indécis. Le même mois, IQOP trouvait aussi les deux camps nez à nez, avec le OUI à 41,2%, le NON à 40,9% et 17,9% d'indécis.

Le dernier sondage de CROP, dont les résultats ont été rendus publics par Radio-Canada la semaine dernière, rammenait la proportion d'indécis à 14,9% et donnait 39,6%

de l'intention de vote référendaire au OUI, 45,5% au NON.

Les trois derniers sondages de l'IQOP traduisent une évolution à la baisse de l'intention de vote des francophones en faveur du OUI, et une augmentation du nombre des indécis.

Ainsi, en mars, on dénombrait 55,4% des francophones en faveur du OUI, 48,8% en avril et maintenant 44%. Les partisans du NON sont aussi à la baisse, de 35,1% en mars à 32,9% en avril et maintenant à 29,5%. Pendant ce temps, la proportion d'indécis a presque triplé, passant de 9,5% à 18,3% et à 26,5%, toujours chez les francophones.

Chez les non-francophones, le NON a fait des progrès marqués depuis le mois d'avril, et 81,5% d'entre eux optent maintenant pour le NON alors qu'il y a trois semaines, le NON ne recueillait que 73% de l'intention de vote dans cette tranche de la population.

Parmi l'électorat féminin, le OUI a perdu 11,9% depuis mars, passant de 43,5% à 31,6%, tandis que le NON n'a perdu que 1,6%, glissant de 42,6% à 41%. La proportion d'indécises, par contre, a presque doublé, de 13,9% qu'elle était en mars à 27,4% dans le sondage publié hier.

Désireux de départager parmi les répondants ceux qui ont fait déjà un choix définitif et ceux qui pensent pouvoir changer d'idée d'ici le 20 mai, IQOP leur a posé la question: Soixante et onze pour cent sont décidés, 23,2% pour-

raient changer d'opinion d'ici au référendum et 5,8% n'ont pas répondu à la question.

Chez les décidés, on retrouve des hommes dans une proportion de 73%, des femmes avec 68%, des francophones avec 67,1%, des non-francophones avec 86,4%.

Ces décidés se retrouvent dans une proportion de 74,4% à Montréal, à 67,4% à Québec et à 65,6% en province. C'est aussi à Montréal qu'on trouve la plus forte proportion (8,1%) des gens qui n'ont aucune opinion au sujet du référendum. Cette proportion passe à 3,3% en province et tombe à 1,5% dans la ville de Québec.

Après ce tour d'horizon des intentions des Québécois pour le 20 mai, IQOP a interrogé ses 736 répondants sur leurs options constitutionnelles, fédéralisme renouvelé versus souveraineté-association.

C'est la formule du fédéralisme renouvelé qui a le plus d'adhérents, 50,1%, et le plus d'indécis, 24,1%, tandis que la souveraineté-association recueille l'approbation de 38,9% des répondants, tandis que 22,1% des répondants ne peuvent se prononcer sur le sujet.

Enfin, IQOP a demandé si, advenant une victoire du OUI, le Canada, de l'avis de ses répondants, le Canada accepterait de négocier le souveraineté-association avec le Québec.

A cette question, 41,1% des répondants ont répondu par l'affirmative, 37,2% par la négative tandis que le nombre des indécis s'établit à 21,7%.



Claude Drolet, de Grondines, à quelque 40 milles de Québec, est un berger qui sait ce qu'il veut et ne craint pas de l'afficher. Ainsi, il a fait imprimer le OUI qu'il prône, même sur la toison de ses moutons et le mur de la bergerie. (Photolaser CP).

Une société en question

par Dominique Clift
de la Presse Canadienne

Il existe parmi les participants à la campagne référendaire des différences si frappantes de ton et d'approche qu'on est porté à s'interroger sur la nature des idées en cause. Or, tout en opposant la souveraineté-association au fédéralisme, le débat semble évoquer davantage l'organisation même de la société.

La campagne du OUI est la plus visible et la plus bruyante des deux. Les banderoles, les affiches et les macarons sont plus nombreux et posés de manière plus agressive. On fait appel surtout à des masses et à des publics divers plutôt qu'à des individus. Cette campagne repose surtout sur l'identification de l'individu à un groupe, en l'occurrence, la majorité française au Québec. Elle fait appel directement à des sentiments de solidarité. Son inspiration est avant tout nationaliste et c'est pour cette raison que les différents groupes ethniques du Québec n'y sont pas très sensibles. Néanmoins, c'est une campagne qui soulève des adhésions enthousiastes.

Le côté du NON ne semble pas posséder ce grand facteur d'unité et de cohérence qu'est

l'émotion. La campagne fédéraliste donne une impression de gaucherie que l'on associe avec les personnes peu aguerries aux luttes politiques ou avec celles pour qui le militantisme n'est pas un état naturel permanent.

Ce n'est pas que les partisans du NON manquent d'idées. C'est plutôt que les convictions politiques doivent demeurer d'ordre privé et personnel. Les fédéralistes semblent plus préoccupés de réussite individuelle que d'identité de groupe que de buts collectifs. Ce genre de personne éprouve toujours certaines difficultés à exprimer une idéologie cohérente en temps de crise comme l'est la période référendaire.

À cet égard, l'attitude du Parti québécois est beaucoup plus claire. Il propose d'utiliser les pouvoirs de l'État afin de promouvoir les intérêts de la population française. Sa pensée économique va dans le sens de l'égalitarisme. Ses partisans se recrutent surtout parmi les intellectuels, les étudiants, les fonctionnaires et les syndiqués.

Les partisans du NON se recrutent principalement parmi les rangs du Parti libéral du Québec. Ce sont surtout des professionnels intéressés au monde des affaires, des employés de la petite et moyenne entreprise, des femmes qui occupent des emplois non syndiqués et des ménagères. Ce sont des gens qui n'aiment pas la bureaucratie étouffante de la fonction publique et de la grande entreprise. Tout en acceptant un certain degré d'intervention gouvernementale, ceci dans l'intérêt de la collectivité française, ils veulent préserver un système économique qui sait récompenser l'initiative et l'effort personnel.

Ceci est un aspect important de la pensée libérale au Québec français. On croit que la liberté et le progrès ne se trouvent que dans le dualisme, c'est-à-dire dans un système où il existe deux pôles opposés mais en équilibre. Autrefois, les libéraux condamnaient l'alliance trop étroite entre l'Eglise et l'État. Aujourd'hui, ils croient en une saine rivalité entre l'entreprise privée et l'État ainsi qu'à l'existence de deux niveaux de gouvernement, fédéral et provincial.

Toute campagne politique comporte ses aspects peu édifiants, et celle-ci ne fait pas exception alors que les accusations pleuvent de part et d'autre. A quelques reprises, le chef libéral Claude Ryan a utilisé le mot «fascisant» pour décrire le comportement de ceux qui tenteraient d'intimider les partisans du fédéralisme. Justifié ou non, cette accusation reflète la peur viscérale que l'individualisme ressemblant devant tout mouvement de masse et devant toute idéologie qui accorde plus d'importance au groupe qu'à l'individu.

Le premier ministre René Lévesque peut être tout aussi excessif dans ses propos. Le mot «corruption» en est un qu'il utilise fréquemment dans le contexte de l'alliance libérale avec le monde des affaires. Sa conception de la vo-

lonté populaire et de l'intérêt national est si rigide que tout ce qui paraît leur faire obstacle devient «criminel». Ce mot surgit surtout en rapport avec les tentatives libérales de décrire les conséquences négatives de la souveraineté-association.

Les idées exprimées dans le cours de la campagne référendaire ont de profondes racines idéologiques. De prime abord il semblerait que le référendum porte sur le choix à faire entre le fédéralisme et la souveraineté-association. Toutefois, on s'aperçoit bientôt que ces deux concepts sont étroitement liés à des modèles particuliers d'organisation économique: un régime de libre entreprise laissant la plus grande place à l'initiative personnelle et un régime de contrôle étatique beaucoup plus bureaucratique que socialiste. A un niveau encore plus profond, les votants se départageront entre ceux qui croient à la primauté de l'individu et ceux qui croient à celle de la collectivité.

Le référendum, évidemment, ne règlera pas toutes ces questions. Mais il contribuera à faire ressortir les sources de division et de tension qui influencent la vie politique au Québec. On pourra mesurer les risques que court le Québec à la polarisation qui subsistera après le 20 mai et après les élections provinciales attendues cet automne ou le printemps prochain.



Déjeuner-causerie
le Lundi
12 mai 1980
à midi

au Salon Oval de l'Hôtel
Ritz-Carlton de Montréal



Conférencière invitée
d'honneur:
Micheline BOUCHARD

Présidente de l'Ordre des Ingénieurs
du Québec

dont l'exposé aura pour thème:

«LA POLITIQUE
QUÉBÉCOISE DE
L'ÉNERGIE»

Réservations: 866-2797

McGill

Centre d'éducation permanente

Cours de traduction—Anglais et français

Programme de cours du soir donnant accès à un certificat et à un diplôme après trois et quatre années d'études respectivement.

Examen d'admission les 9 et 11 juin à 19h.

Date limite d'inscription: le 3 juin. Le nombre de places étant limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.

Prière de retirer les formulaires d'inscription au département de langues vivantes, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, PQ, H3A 1G1. Tél: 392-8301.

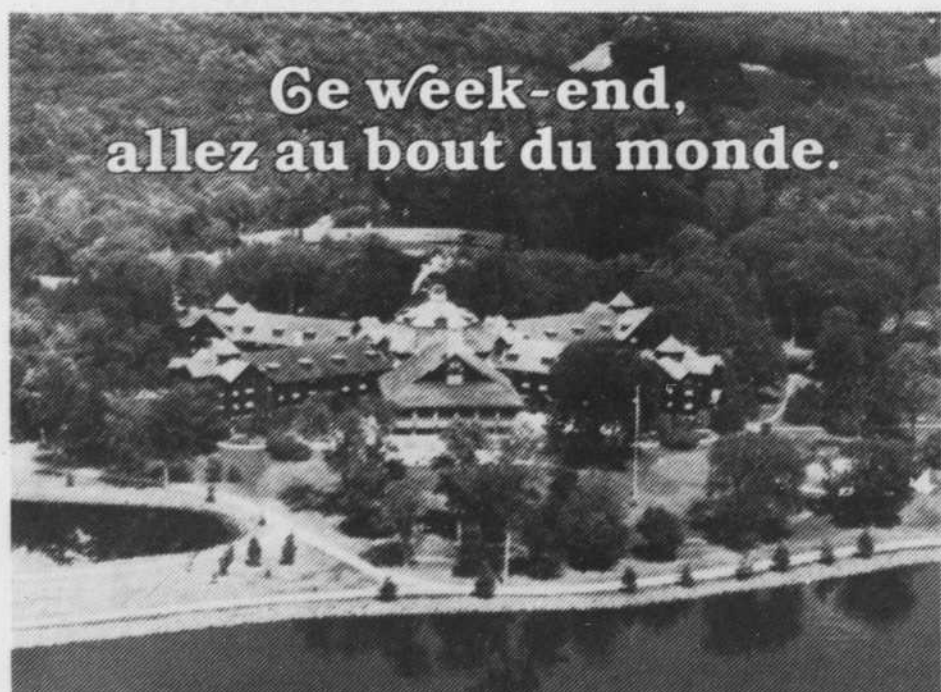
Nos prix sont tellement bas qu'on ne peut les annoncer!
Venez voir, vous serez étonnés!



LAREAU-RENAULT
CENTRE-VILLE

LAREAU-RENAULT

1824 ste CATHERINE OUEST 937- 9551



**6e week-end,
allez au bout du monde.**

Au fameux Château Montebello, le plus gros château de bois ronds au monde, au milieu de la forêt laurentienne!

Venez oublier vos soucis, jouer au tennis, au golf, faire de la natation, vous promener le long des sentiers, pêcher (en saison), danser, bien manger et vivre un conte de fée... au Château Montebello.

Prenez le temps de vivre, ce week-end, venez au bout du monde. C'est tout près! Appelez à frais virés: (819) 423-4361.



**CP Hôtels Et
Le Château Montebello**
Montebello (Québec) JOV 1LO (819) 423-6341

130 km à l'ouest de Montréal, 65 km à l'est d'Ottawa, sur la rivière Outaouais

Outremont / Un comté à plusieurs étages

par Rodolphe Morissette

MALGRÉ l'importance du OUI chez la classe moyenne francophone du comté d'Outremont, celle-ci ne fait pas le poids dans la balance locale des OUI et des NON.

Il est loin d'être homogène, le comté provincial d'Outremont, qui débordait un peu, au nord-ouest et à l'est, la cité du même nom.

Outremont, c'est d'abord, à l'ouest du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, ces résidences somptueuses perchées sur le mont Royal. Il est tout de même étonnant de remarquer, à travers cette citadelle du NON, quelques châteaux affichant la grande pancarte du OUI. Des exceptions. Il s'y trouve aussi le Mont-Jésus-Marie, où logent environ 400 religieuses. Les organisateurs péquistes notent ici que si les soeurs ont voté majoritairement libéral au scrutin de 1976, «on pourrait avoir des surprises cette fois-ci». Elles semblent «très intéressées au OUI», ajoute-t-on, et elles sont «remarquablement bien informées».

Le comté d'Outremont, c'est encore, à l'ouest, en bas de la montagne, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'Université de Montréal, cette partie (aujourd'hui de la Ville de Montréal) du vieux Village de la Côte-des-Neiges. Il a cédé maintenant la place à des conciergeries anonymes et, en somme, aux projets d'expansion, d'un urbanisme parfois douteux, de l'université.

Le nouveau quartier est habité par une population relativement mobile et fort cosmopolite: étudiants, employés d'hôpitaux (nombreux dans les environs), cols blancs, rentiers... L'immigration a un apport important dans ce quartier, où toutes les races se côtoient sans toujours se voir et où l'on entend bien des langues. Les francophones qui habitent le quartier sont plus jeunes que dans le reste du comté et ils sont, dit-on, plutôt favorables au OUI, notamment dans leur petit fief de la rue Édouard-Montpetit. Mais pour le reste, le «Non, merci!» a de la voile... et de la pancarte.

Outremont, c'est encore le triangle Côte-Sainte-Catherine/Van Horne/Hutchinson, où se concentre une petite bourgeoisie francophone dans de belles maisons fières et propres, construites avant la guerre. Le OUI est ici fort voyant. La «rue principale» — l'avenue Laurier, affiche de coquettes boutiques.

Outremont, c'est enfin cette bande nord-sud qui a l'avenue Du Parc pour centre et qui sépare la Cité d'Outremont du comté de Mercier. De fortes concentrations de communautés grecque, portugaise et juive (hassidique) y ont fait leur nid. Ici triomphe le NON et, souvent, la crainte des lendemains.

Le comté d'Outremont est majoritairement (56%) composé de non-francophones. Après les francophones (44%), les communautés juive et anglophone y sont les plus nombreuses (respectivement 16,5% et 10%). Les «autres» (30%) sont très variées. Par ailleurs, les francophones comptent pour environ la moitié des 36,770 électeurs. Et contrairement aux autres comtés situés à l'est du mont Royal, les femmes y sont décidément majoritaires (à 55%).

Malgré les apparences géographiques, il se trouve presque deux bureaux de scrutin dans la section montréalaise du comté pour un dans la Cité d'Outremont. Autre originalité par rapport aux comtés voisins, un habitant du comté sur six n'a pas encore sa citoyenneté canadienne; ces derniers sont en provenance de l'Europe du Sud. Les jeunes de 18 à 29 ans forment près de 40% des électeurs, tout comme les personnes âgées de 55 ans et plus. La population y est vieillissante, dans l'ensemble. Plus de la moitié des ménages ne sont constitués que d'une ou de deux personnes. Un chef de ménage sur cinq a 70 ans ou davantage.

On y vit généralement assez à l'aise, même si les ménages y sont locataires à plus de 82%. Près de la moitié des chefs de ménage sont administrateurs, enseignants ou médecins (15%), cols blancs, vendeurs ou ouvriers de l'industrie tertiaire (30%).

C'est un comté traditionnellement libéral: ce parti raflait 68% des suffrages en 1970, 63% en 1973, mais 45% en 1976. Un accident de parcours, en ce dernier cas, car le vote libéral avait été fractionné au profit de M. Jérôme Choquette, ancien libéral alors porte-couleurs du Parti national populaire. Le Parti québécois y obtenait alors 37% des votes, sa performance-sommet.

L'organisation locale du OUI ne se fait aucune illusion. Elle se concentre chez les francophones, «où le porte à porte est total», confie M. Marc Langevin, le directeur de l'organisation. Chez les Juifs, de stricte (à l'est) et de

moins stricte observance (à l'ouest), acquis très majoritairement au NON, les tenants du OUI ne déploient guère les plus grands efforts.

Parmi les populations grecque et portugaise, en revanche, l'approche du OUI s'applique au long terme. «On

y travaille maintenant, mais pour l'avenir», note M. Langevin. Il reste que chez ces deux ethnies d'Outremont, il y aura des OUI, notamment chez les Grecs, où s'observent des lutes intestines pour le pouvoir communautaire.

Les deux députés libéraux

du comté, MM. André Raynauld, au provincial, et Marc Lalonde, au fédéral, sont plutôt absents du comté. M. Raynauld fait campagne à peu près partout ailleurs pour le NON (dans les comtés moins sûrs) et M. Lalonde en a plein les bras à Ottawa, à mener les

négociations fédérales - provinciales touchant le prix du pétrole.

À la différence de comtés plus populaires, les tours d'habitation où logent en majorité des personnes âgées, comme celle située à l'angle Gatineau et Jean-Brillant, sont prati-

quement inaccessibles aux militants du OUI. On s'est contenté, du reste, de faire parvenir une lettre à ces citoyens du troisième âge.

Du côté du NON, on travaille surtout sur les indécis et on a préparé un blitz dans les «secteurs de vote défavori-

sés». On mène une campagne fort discrète et l'on reconnaît que ça ne votera «pas tout à fait comme aux élections».

Les intérêts professionnels de maints citoyens réservent ici quelques surprises aux organisateurs du NON, mais cette option reste fortement majori-

taire dans le comté.

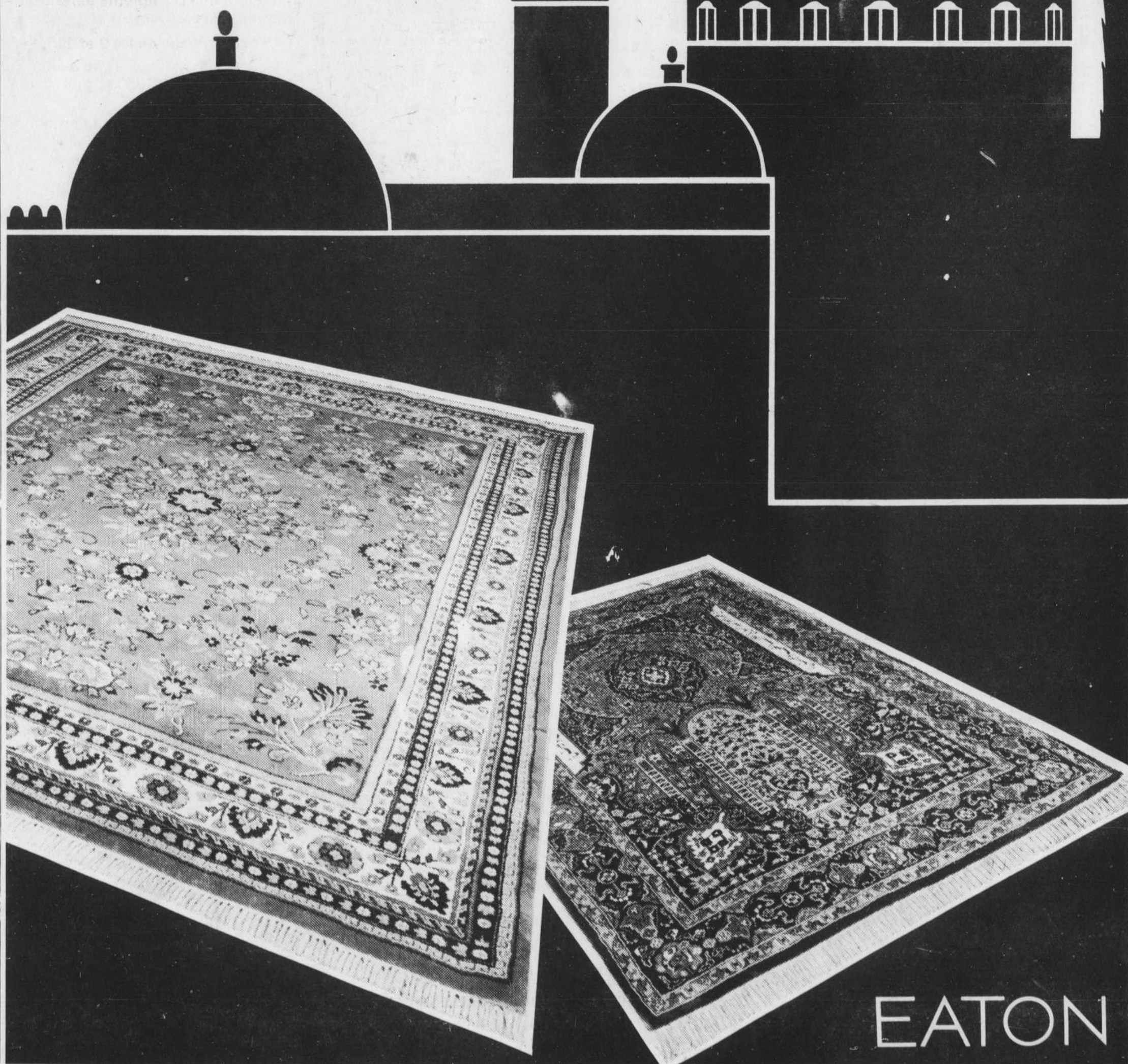
Détail piquant: les libéraux d'Outremont estiment pouvoir lire dans l'alphabet même, quoique en anglais, le sentiment majoritaire de la population locale. On affiche lièrement en effet le «L-M-N-O-P-Q-R-S...»

Expo-vente de tapis orientaux

20% à 30% de rabais

(sur le prix étiqueté)

Eaton lève le voile sur une superbe collection de tapis orientaux, chacun représentant un placement sûr, un investissement dont la valeur pourrait augmenter au cours des années. Il vous faut absolument voir ces pièces uniques aux couleurs riches, tissées à la main et choisies par nos acheteurs partout au Moyen et Proche Orient. Tabriz, Kerman, Bokhara, Ghom, Shirvan, Kazak, Chiraz, "Super Chinese", "Imperial Chinese", Afghan, et Nain ne sont que quelques-uns des somptueux modèles que vous pourrez admirer. N'oubliez pas: le meilleur choix se fait tôt. Profitez de ces rabais avantageux au **magasin Eaton du Centre-Ville seulement, 6e étage. Achat en personne seulement (373).**



le débat référendaire

Un acte public mais secret

par Gérard Bergeron

EN cette époque de confessions de ses credos politiques, il n'apparaît peut-être pas superflu de préciser à certains lecteurs pourquoi le signataire ne conclut pas ses chroniques par un plaidoyer explicite en faveur de la réponse du OUI ou de celle du NON. D'abord, sa position raisonnée en l'occurrence, il ne la prescrit pas aux autres: c'est à chacun de l'établir selon sa cohérence propre. Ensuite, le vote à des consultations électorales ou référendaires, c'est un acte public mais qui s'effectue dans le secret de l'isoloir. Il s'est déjà fait des révolutions pour transformer le suffrage public à main levée par un suffrage secret. Enfin, le présent auteur a soutenu,

ici même, il n'y a pas longtemps (le 7 décembre 1979) en réponse à M. Paul-M. Lemaire de Hull: «Je n'estime pas que ma propre opinion soit d'intérêt public».

Depuis 1956 que ce chroniqueur intervient dans nos débats publics, il s'est parfois trouvé des lecteurs pour essayer de détecter, au tournant de tel ou tel paragraphe, s'il inclinait vers tel parti plutôt que vers tel autre, vers tel «isme» de préférence, à l'«isme» contradictoire; et maintenant, vers le OUI ou le NON. Ce ne sont pas les lecteurs les plus

faciles pour un analyste, ceux qui attachent une importance induue à l'apposition des étiquettes. Comment ne pas préférer la réflexion récente d'un ami à la rugueuse franchise: «On se fout de ton vote, ce qui peut avoir quelque intérêt, si on a le courage de te lire jusqu'au bout (!), c'est que ce que tu racontes soit en rapport au choix que nous avons à faire».

Il n'y a pas lieu de s'étonner que, dans la polarisation fébrile actuelle, ce qu'on pourrait appeler le syndrome

du douanier ou du policier fasse des ravages: «Votre passeport, vos papiers!» Sa dernière manifestation est plus abrupte que dans le passé. «Ta réponse, c'est quoi: OUI ou NON?» La réaction naturelle serait: «C'est pas de tes affaires!» mais il convient de la faire moins simplette et allusive par les temps qui courent... Si l'analyste accepte d'être étiqueté, tamponné, dédouané ou pas, consigné par les partisans ou expédié par les adversaires, que reste-t-il de lui? Un partisan de plus, un adversaire de moins, ou vice versa. Les uns et les autres ne manquent pas puisque dans quelques jours, un peu moins de quatre millions de réponses vont être dénombrées.

Le cercle, qui n'a jamais été très achalandé, des commentateurs et analystes strictement indépendants se rétrécit dangereusement. Il faut en garder quelques-uns de cette poignée d'esprits complètement libres au sein de leur engagement civique, peut-être plus profond ou exigeant que celui d'un engagement partisan même vécu pour ce qui apparaît être la plus noble des causes. Baissons d'un cran pour ne pas sembler s'accorder, trop idéaliquement, des accommodements de circonstance... C'est déjà assez ardu de se livrer le plus honnêtement possible au travail d'analyse sans le compliquer encore en y laissant voltiger ses chères opinions ou humeurs,

les états d'âme qui les fondent, etc.

Pas question de plaider l'impossible neutralité, ni l'inhumaine insensibilité, encore moins la mythique objectivité! L'analyste, pour tout ce qui ne concerne pas son travail et ses exigences propres, est comme tout un chacun. Derrière l'isoloir, il «votera subjectif»: selon les pulsions, que son tempéramment passe plus ou moins au traitement de sa réflexion personnelle; selon son ventre, son cœur, son épiderme, son cerveau, en des mouvements qui échappent en grande partie à l'auto-analyse, et qui conduisent aussi bien aux décisions profondes de la vie qu'à celles d'actes de la banalité quotidienne.

Il votera comme tout le monde: enthousiaste, encore demi-perplexé ou complètement déchiré.

Mais l'analyste peut toutefois prétendre au *non-alignement*, qui n'est pas la neutralité, l'insensibilité, ni l'objectivité. Il a besoin de n'avoir pas d'autre label qu'une certaine cote de crédibilité. C'est tout. C'est peu, c'est surtout précaire et constamment à refaire. S'il s'est «aligné», ou qu'on l'a «aligné», la remarque la plus polie à laquelle il peut s'attendre c'est qu'il «il a fini par comprendre!» Désormais, on ne le lira guère plus que pour assurer son confort de partisan ou pour alimenter sa rancune d'adversaire.

Bien sûr qu'il reste possible de garder sa faculté critique au sein d'un engagement partisan. Mais ce n'est guère commode et que dans les cercles très restreints des «entourages». Le faire ouvertement par la voie des journaux ou d'autres média? Certes, c'est encore possible, mais cela manque aussi d'élégance en même temps que de latitude: risquer de passer pour l'oiseau qui salit son nid, ou sembler tirer dans les jambes de frères d'armes qui sont dans des positions de combat plus périlleuses. Le non-alignement de l'analyste lui est autant indispensable que la distance respectueuse qu'il maintient avec ceux qui exercent les pouvoirs.

La fameuse question référendaire a été rendue publique le 20 décembre 1979. Avant le réveillon de Noël le signataire avait fait son choix. Ce qui s'est passé depuis l'a parfois mis en question mais ne l'a pas encore modifié. Ce citoyen-là, parmi quatre millions d'autres, donnera sa réponse le 20 mai dans le secret de l'isoloir. Il est toujours d'avis qu'il n'y a aucun intérêt public à la communiquer à la population. Ce vote très personnel n'a pas de rapport nécessaire à quelque validité professionnelle de ses analyses passées et à venir.

La communauté juive et le référendum

par Félix Méloul

M. Méloul est un ancien vice-président du Congrès juif canadien, pour la région du Québec.

DIMANCHE 4 mai, lors de la «Marche vers Jérusalem» organisée dans le cadre des activités de solidarité avec Israël, et sanctionnée par une médaille qui rappelle le jumelage des villes de Montréal et Yeruham, je n'ai pu m'empêcher de penser aux analogies entre l'identification de ces marcheurs à l'histoire de leur peuple, et celle des Québécois à leur passé.... Notre maître à tous, le passé.

«Hadech Yaménou Kékedem», une des prières les plus importantes du judaïsme, peut sembler paradoxale car, au 20^e siècle, elle demande un renouveau qui est un retour aux valeurs du passé. La lutte pour la survivance de l'identité juive a sauvé des générations entières de l'assimilation culturelle et religieuse et a permis de retrouver assez de foi pour rebâtir Israël après deux mille ans de diaspora.

C'est aussi dans les valeurs du passé que la société québécoise française puise les forces qui l'ont maintenue vivante culturellement et linguistiquement. Le devenir auquel aspirent les tenants du OUI, comme ceux du NON, puise ses forces et ses raisons d'être aux racines mêmes de l'histoire de cette société française du Québec.

La situation linguistique, comme M. René Lévesque l'a

rappelé à deux reprises à la communauté juive est, elle aussi, analogue à celle de la renaissance de l'hébreu. Et la résurrection de cette langue, naguère morte, n'est pas sans rappeler l'officialisation du français au Québec.

Le moment ne peut être mieux choisi qu'à la veille de ce référendum pour souligner ces analogies, afin d'aider à la compréhension et à l'entente entre la société québécoise française et la communauté juive.

Il est connu que personne ne dicte à la communauté juive comment voter et que, de toute façon, les Juifs ne votent pas comme un seul homme. Il est aussi connu que la compréhension entre les hommes et leur rapprochement ont toujours été une préoccupation quasi prophétique du peuple juif. C'est pourquoi ce serait une erreur historique que de cataloguer les Juifs du Québec comme des «extrémistes du NON ou du OUI». La position qui correspondrait davantage au prophétisme historique de notre peuple serait d'être à l'écoute des besoins vitaux de l'autre

en matière de langue et de culture, et sensible à toute survivance culturelle.

Bien que ce soit une question à régler prioritairement entre les fondateurs de ce pays, entre les familles Lamontagne, Tremblay ou Montpetit, tous les Québécois sont démocratiquement invités à se prononcer sur l'avenir du Québec et du Canada. Cette question fondamentale a le grand mérite de poser le problème et, peu importe le résultat du vote, cette épreuve démocratique aura fait prendre conscience à tous, de ce que «le Québec veut».

Ce qui est essentiel, c'est de pouvoir vivre, au lendemain du vote, en harmonie dans la démocratie et le respect de l'autre. D'aucuns voudraient faire jouer un rôle infâme aux minorités ethniques, soit disant détentrices de la balance du vote, mais il nous faut être vigilants et ne prêter le flanc ni à la critique ni aux flatteries.

La communauté juive du Québec n'est pas aussi homogène qu'on essaie de nous le faire croire. Elle est majoritairement anglophone, certes,

mais avec une partie francophone importante et dynamique. De plus, l'attachement des Juifs anglophones du Québec à ceux du reste du Canada et des Etats-Unis et de nature religieuse et culturelle et ne devrait donner à personne l'occasion de cataloguer tous les Juifs du Québec d'une

façon quelconque, ou de leur faire jouer le rôle du bouc émissaire.

L'histoire est le témoin de la compréhension et de l'ouverture d'esprit des héritiers de la tradition biblique vis-à-vis des aspirations vitales des peuples parmi lesquels ils vivent en diaspora.

Bien avant les lois sur le français au Québec et l'arrivée du gouvernement actuel au pouvoir, la communauté juive du Québec avait mis sur pied un Comité sur le fait français, dont j'ai eu l'honneur d'être l'un des co-présidents, et un programme de francisation de ses institutions.

Ce serait donc fort mal connaître les Juifs québécois que de vouloir les culpabiliser en tant que minorité votant en bloc pour le OUI ou pour le NON. D'autre part, tout comportement extrémiste de notre communauté serait contraire aux traditions historiques de notre peuple.

Pour une véritable libération

par le Réseau des chrétiens politisés

une dynamique capitaliste et une dynamique populaire. Tandis que la dynamique capitaliste était principalement véhiculée par la direction du MSA, puis du PQ, la majorité du mouvement ouvrier et populaire orientait la dynamique populaire vers une libération nationale au service des intérêts véritables du peuple québécois. L'actuelle coalition qui se fait, à l'occasion de la campagne référendaire, entre les divers blocs d'intérêts, montre bien que l'enjeu de fond de la question nationale, masqué dans une large mesure par le discours officiel sur la souveraineté-association réside bien dans les aspirations véhiculées par la dynamique populaire.

Le Réseau des chrétiens politisés constate un lien étroit entre la libération évangélique et le mouvement populaire de libération qui constitue le meilleur de la dynamique nationale. Car Jésus de Nazareth est venu défatiguer l'histoire, se solidariser avec les opprimés, les petits et les pauvres, et vaincre par sa Résurrection toutes les forces de mort. En s'incarnant dans notre histoire, Jésus nous a fait responsables de notre propre destin et nous a appelés à vivre notre foi historique comme une protestation militante contre les rapports et les structures

d'oppression et pour que le peuple se tienne debout. Car «ressusciter» signifie se relever des forces de mort qui écrasent. Ainsi, vivre l'Evangile c'est faire l'expérience du «relèvement» avec ceux qui sont «courbés» dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne.

Après avoir analysé le poids de l'Eglise dans les luttes historiques et avoir constaté que l'Eglise a joué un rôle considérable dans la préservation d'une identité nationale québécoise, tout en donnant à celle-ci un caractère essentiellement religieux et conservateur, le Réseau exprime son option fondamentale. Comme socialistes, nous travaillons à une société plus humaine et plus juste où la valeur de l'homme s'exprimerait dans une prise en charge directe de ses outils culturels, économiques, sociaux et politiques. Comme chrétiens, notre foi nous conduit à agir l'Espérance de la transformation du monde et à croire que celle-ci est possible puisque Dieu lui-même, en Jésus-Christ, en a fait la brèche décisive. Notre option, comme militants chrétiens, est donc une option socialiste et québécoise qui vise l'indépendance au bénéfice des travailleurs.

C'est pourquoi le Réseau conclut à la nécessité de répondre OUI MAIS... au prochain référendum. OUI car le dynamisme qui entraînerait la souveraineté-association pourrait amener la société québécoise plus avant vers une société plus conforme aux intérêts des travailleurs. MAIS parce qu'il faut être conscients que le projet actuel de souveraineté-association veut maintenir les structures capitalistes de la société et souhaite l'appui des travailleurs sans vouloir leur donner la place qui leur revient dans l'élaboration d'une société nouvelle.

Répondre OUI MAIS, pour le Réseau, c'est appeler les chrétiens à une fidélité conséquente à un Evangile qui libère les opprimés et à un projet de société plus juste, au bénéfice véritable des travailleurs, et qui passe par une voie socialiste québécoise.

À ce moment crucial de notre histoire collective, des militants qui s'affirment chrétiens et socialistes, lors de leur congrès tenu à Montréal du 2 au 4 mai 1980, se sont prononcés en faveur du OUI, mais comme occasion, pour les travailleurs et les organisations populaires, de faire un pas en avant dans leurs luttes pour une société socialiste adaptée à notre réalité québécoise.

Prenant la parole dans le débat référendaire, le Réseau des chrétiens politisés, qui regroupe environ deux cents personnes militant pour la plupart dans des organisations populaires et syndicales à travers le Québec, explique quelle lecture il fait de la réalité nationale québécoise et quel éclairage y projette l'Evangile de Jésus.

Le Réseau affirme d'abord comment l'oppression nationale, qui touche l'ensemble du peuple québécois, a des effets très différents selon qu'elle est vécue par les diverses classes de la société québécoise. C'est ainsi que la lutte contre cette oppression nationale a été marquée par deux dynamiques tout à fait distinctes, bien qu'à l'occasion convergentes:

SEUL? SEULE?



Ensemble, vous pourriez former un couple heureux. Ne laissez pas la solitude empoisonner votre vie.

AGISSEZ!

Nous deux, une agence sérieuse et efficace vous accueillera avec compréhension et discrétion. Pour un rendez-vous sans obligation:

861-0485

Nous deux Inc.
1440, rue Sainte-Catherine O., bureau 512.
Du lundi au vendredi, de 13h à 21h.

Moi j'ai fait mon choix.
J'ai choisi Alter Ego et j'ai rencontré un partenaire qui correspond vraiment à ma personnalité.

SERVICE DE RENCONTRES



2100, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec H3A 2J4
871-9673
1 Place Ville-Marie, suite 5025, Mon. 9-5



HOMMAGE AUX GENS AVISÉS!

LE COMPTE RENDEMENT

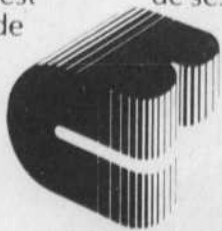
Le compte rendement de la Banque Continentale est digne d'intérêt: il vous permet de jouir des avantages d'un compte-chèque et de profiter du taux d'intérêt élevé d'un compte d'épargne véritable. Émettez autant de chèques que vous le désirez. Accumulez des intérêts calculés quotidiennement sur le solde de votre compte à la fermeture. Profitez d'un intérêt boni sur le solde mensuel minimal.

C'est simple et avantageux!

Le compte rendement de la Banque Continentale est certainement le type de compte qui correspond le mieux à vos besoins: c'est un compte-chèque

qui vous rapporte l'intérêt élevé d'un compte d'épargne.

Le compte rendement est un autre exemple du service bancaire personnalisé de la Banque Continentale. Un nombre sans cesse croissant de ses succursales tous services vous offrent ce compte.



BANQUE CONTINENTALE DU CANADA

SYMBOLE D'ACTION

Il y a une succursale tous services de la Banque Continentale du Canada située au:

600, boul. Dorchester ouest, Montréal Téléphone 866-2841

DIRECTEUR INFORMATIQUE POSTES DE JOURNALIS
 service du personnel PROGRAMMEUR
 Directeur financier
 INGÉNIEUR EN DIVISION DES
 MÉTALLURGIE ARCHIVES ENSEIGNA
 AVOCAT
 RÉDACTEUR
 TRADUCTEUR
 DIRECTEUR MEC
 DIRECTEUR DE LA PROTEC
 DE LA JEUNE
 THERMOC
 DESSINATI
 ANALYSTE FINANCIER
 STIONNAIRE DE PORTEFEUIL
 ingénieur
 le section
 PROGRAMMEUR/
 ANALYSTE
 BIOCHIMIE
 MÉTALI
 de succur
 MÉDEC
 REMAÎTRI
 GÉNÉRAL
 DES TRAVAUX PUBLI
 GÉRANT
 DES VENT
 DIRECTEUR
 EN AUTOMATION
 INGÉNIEUR
 DIRECTEUR

Visez juste!

* 64%

DES LECTEURS DU DEVOIR
 DÉTIENNENT UN
 DIPLOME UNIVERSITAIRE

Voilà un extraordinaire réservoir
 de talents

À VOUS DE L'EXPLOITER
 DANS LA RUBRIQUE
 "CARRIÈRES ET PROFESSIONS"
 DU DEVOIR

Appelez-nous au 844-3361

Micheline Turgeon vous donnera tous les
 renseignements nécessaires.

Le Devoir
 211, rue du St-Sacrement
 Montréal H2Y 1X1

* Elliott Research

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur des Services
 Pédagogiques

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Directeur financier

Le marathon d'Ottawa dominé par des coureurs du Québec

par André Chartrand

OTTAWA — Négligé par les meilleurs coureurs canadiens de la spécialité mais littéralement pris d'assaut par les Québécois, dont les effectifs comptaient pour plus du quart des 4,388 participants (un record), le Marathon international de la Capitale nationale a été remporté par Patrick Montuoro, de Chicoutimi, hier après-midi, à Ottawa.

Montuoro a franchi la distance de 42,195 kilomètres en 2 heures 22 minutes et 54 secondes, retranchant ainsi 2 minutes et 33 secondes au record du Québec qu'il avait lui-même établi en décembre dernier à Fukuoka, au Japon.

Montuoro a terminé la course nettement détaché, avec plus de 600 mètres d'avance sur l'Américain Larry Reyes et le surprenant Daniel Bégin, de Beauport, qui a réussi un temps exceptionnel de 2 heures, 24 minutes et 11 secondes quand l'on considère qu'il était à son tout premier marathon.

Pour des raisons que l'on ignore, le marathon d'Ottawa, dont c'était hier la sixième édition, a toujours été propice

à d'excellentes performances des Québécois, et les résultats tendent à le prouver une fois de plus.

Mis à part la victoire de Montuoro et la troisième position de Bégin, Harry Gregory et, Edward Whitlock, tous deux de Pointe-Claire, ainsi que André Viger, de Sherbrooke, ont terminé premier de leur catégorie respective, c'est-à-dire chez les 40-44 ans, 45-49 ans et les handicapés en chaises roulantes.

Montuoro, un professeur d'éducation physique originaire de France qui enseigne à Chicoutimi depuis sept ans, avait été le meilleur Québécois l'an dernier avec une 12 position, et le marathon d'hier est le 5e qu'il gagne après ceux de Montréal et de l'Île d'Orléans, en 1975, celui de la Rive-Sud, voilà deux ans, et celui de Beauce l'an dernier.

Montuoro a définitivement pris la tête au 20e kilomètre alors que la pluie s'est mise à tomber drue. Il l'avait jusqu'alors partagée avec Reyes, mais l'Américain a à ce point éprouvé des problèmes à une cheville qui l'ont empêché de se maintenir au rythme de l'éventuel gagnant.

Montuoro a eu le triomphe modeste, même s'il était fort heureux de sa performance, et il était plus enclin à vanter la performance de Bégin, qui lui a longtemps tenu compagnie.

«Je désirais seulement améliorer mon meilleur temps, a-t-il déclaré peu de temps après avoir franchi le fil d'arrivée. Je ne suis pas un coureur agressif, mais quand j'ai pris la tête je savais que je ne la perdrais plus parce qu'il n'y avait pas de coureurs de la trempe de Jérôme Drayton, par exemple. Et puis c'est tellement stimulant de sentir la foule vous appuyer que je suis devenu euphorique à mi-chemin. Chaque encouragement me faisait l'effet d'une injection d'adrénaline. Je ne me suis jamais senti faiblir», a dit ce professeur de 31 ans qui est son propre entraîneur.

Bégin, lui, n'en revenait tout simplement pas de la facilité avec laquelle il a pu terminer la course. Cet athlète remarquable de Beauport est le même qui faisait partie de l'Équipe du Québec de ski de fond qui a tout raflé l'hiver dernier lors des Jeux du Canada de Brandon.

Bégin a réussi une performance vraiment incroyable, du jamais vu. Ça dépasse l'entendement humain qu'il ait pu réussir un si bon chrono alors qu'il en était à sa première expérience du genre.

Bégin a expliqué que ça n'avait pas trop été difficile de modifier son entraînement pour le ski de fond en fonction de la course. Les seuls problèmes rencontrés, a-t-il dit, ont été d'ordre articulaire.

«En ski de fond, j'ai pu acquiescer une très grande endurance, mais mes articulations dans les jambes ont souffert des chocs qu'un coureur de longue distance doit leur imposer foulée après foulée. J'ai eu également des ampoules mais j'ai pu changer d'espadrilles à mi-parcours et cela ne m'a plus affecté par la suite», a expliqué Bégin, qui s'adonne maintenant à la course longue distance parce que la saison de ski de fond est trop courte au Québec.

Par ailleurs, la meilleure femme a été Christine Lavalée de Guelph, qui a établi un nouveau record de ce marathon avec un temps de 2 heures 42 minutes et 50 secondes, soit presque cinq minutes

de mieux que le temps réalisé l'an dernier par Jocelyne Gareau, qui n'était pas de la course hier.

Son nouvel entraîneur, M. Tony Attanasio a expliqué son absence par le fait que Mlle Gareau s'entraîne désormais en vue des Jeux de Los Angeles de 1984. Pour ce faire, elle doit augmenter sa vitesse sur une distance de 3 kilomètres, la plus longue course reconnue pour femmes lors de Jeux olympiques. Cette distance sera d'ailleurs courue pour la première fois à Moscou cet été.

Malgré l'absence des grands noms de la spécialité, le 6e Marathon d'Ottawa aura une fois de plus constitué un immense succès, si ce n'est la mort d'un concurrent, M. Marvin Smith, de Collingwood, en Ontario, qui a été terrassé par une crise cardiaque et qui est mort au 22e mille. Le marathon d'Ottawa suscite une grande participation à chaque année depuis sa création, en 1975. C'est tout à l'honneur des quelques 1.200 bénévoles de l'Université Carleton qui améliorent leur produit à chaque année.



Voici quelques-uns des 4,388 participants au Marathon international de la Capitale nationale, qui a eu lieu hier à Ottawa sous une pluie froide. Patrick Montuoro, de Chicoutimi, l'a emporté en deux heures, 22 minutes, 54 secondes, un nouveau record du Québec. (Photolaser CP)

Le double d'hier est reporté en août

Lee a inscrit son premier gain, samedi

par Richard Milo

Dick Williams avait retrouvé la souris, hier, malgré la pluie qui a remis le double contre les Mets de New York, au Stade olympique. Grâce peut-être à Youppi, qui a déridé tout le monde en implorant le ciel, à sa manière, mais surtout grâce à Bill Lee (1-3), qui a remporté sa première victoire de la saison, samedi.

Lee a rasé sa barbe, il y a quelques jours, dans l'espoir qu'un tel sacrifice lui porte chance et lui permette de renouer avec le succès. Il a concédé deux points, trois coups sûrs et un but sur balles aux quatre premiers frappeurs des Mets, en première, mais il s'est brillamment ressaisi par la suite pour aider les Expos à l'emporter 5-3.

Grâce à Williams, qui lui a rendu une petite visite amicale au monticule, en première, et à la suite de laquelle Lee a retiré un premier frappeur, Jerry Morales sur trois prises. Et Morales, un droitier, frappe très bien les lan-

ceurs gauchers.

«Le message était clair: je lui ai dit de retirer Morales, sinon je le retirais du match, a dit Williams. Il ne lançait pas à mon goût...»

Lee s'est heureusement tiré d'impasse lançant ensuite sept manches complètes avant que Elias Sosa ne termine le match. Il n'a permis que huit coups sûrs, trois buts sur balles et trois points pour ainsi diminuer sa moyenne de points mérités à 5,50. Elle était de 5,90 avant le match...

Auteur de 16 victoires et 10 revers en 1979, Lee n'a rien fait qui vaille depuis le début de la saison. Avant samedi, il avait concédé 44 coups sûrs et 19 points mérités en 29 manches.

De quoi inquiéter Lee, qui s'est donc coupé la barbe, et Williams, qui a besoin d'un Bill Lee en excellente forme pour espérer rivaliser avec les Pirates.

Le problème est de taille: à l'exception de Steve Rogers (2-4), aucun lanceur débutant n'a réussi à compléter un seul

match. Rogers a battu les Pirates 3-2, au Stade olympique. Et si excepté David Palmer (1-0), aucun lanceur débutant n'a jusqu'ici une fiche gagnante. Ross Grimsley (1-2) et Scott Sanderson (2-2) ne lancent pas toujours très bien...

Grimsley, entre autres, le premier Expo à gagner 20 victoires, en 1978, ressemble davantage à un lanceur de pratique qu'à un véritable lanceur par les temps qui courent. Hier, ses coéquipiers se sont amusés à ses dépens, puisqu'il aurait lancé le deuxième match si les Expos n'avaient pas annulé le double. Il était 15 h lorsque la décision a été rendue, après une heure et demie d'attente. Le deuxième match n'aurait pas commencé avant 19 h. Parce qu'il a raté son tour, hier, Grimsley ne lancera pas avant le 20 mai, contre les Braves d'Atlanta!

Williams a aussitôt annoncé que David Palmer et Scott Sanderson lanceraient les deux prochains matchs contre les Astros de Houston, à l'Astrodome, demain et mercredi. Au sujet d'Andre Dawson, que Jerry White aurait remplacé hier, les Expos n'entendent pas hâter son retour au jeu. Dawson décidera lui-même de la date de son retour au jeu. Il

est possible qu'il joue demain.

Après les Astros, les Expos reviendront à Montréal pour y affronter les Reds de Cincinnati et les Braves d'Atlanta le 16 au 21 mai. Les matchs d'hier seront joués au début du mois d'août, alors que les Mets seront en ville du 4 au 6 août.

Bien qu'il ne l'ait pas dit, Williams aurait bien aimé disputer les deux matchs d'hier contre les Mets, que les Expos ont battu 15 fois en 18 matchs l'an dernier. Et deux victoires auraient sans doute stimulé l'équipe à laquelle la perspective d'affronter les Astros, à Houston, ne sourit guère. Nolan Ryan (1-2) et Ken Forsch (4-1) feront face aux Expos.

Samedi, Gary Carter a grandement contribué à la première victoire de Lee en lançant son 100e circuit en carrière. Il a produit deux points, obtenant deux coups sûrs en trois présences officielles au marbre. Il a aussi récolté un but sur balles.

ÉCHOS... Il y avait environ 16.000 personnes au stade lors du match à été remis... Youppi était en forme: il a dansé, pour éloigner la pluie, il s'est réfugié sous la toile protectrice, il a frappé un circuit devant l'abri des Mets, il

s'est agenouillé, bref, il a tenté l'impossible pour que revienne le soleil... Le match de balle-molle entre les instructeurs des Expos et les anciens joueurs du Canadien a également été remis à une date ultérieure...

Samedi									
Mets 3	Expos 5								
Mazzilli 1b.....5 1 2 0	LeFlore cg.....5 1 1 1								
Taveras ac.....5 1 1 0	RScott ac.....4 0 1 1								
Yongibud ss.....4 1 2 2	Office cf.....3 0 0 0								
Stearns r.....3 0 2 0	Valentin cf.....3 0 1 0								
Morales cf.....3 0 0 0	Parrish 3b.....4 1 1 0								
Jorgensen cf.....1 0 0 0	Carter r.....3 2 2 2								
Carden cg.....4 0 1 1	Cromt 1b.....4 0 1 0								
EMack 3b.....3 0 0 0	Bernard 2b.....4 0 2 0								
Flynn 2b.....4 0 0 0	Lee l.....3 1 2 0								
Bombak l.....1 0 0 0	Sosa l.....0 0 0 1								
DNmfu.....1 0 1 0									
Kobel.....0 0 0 0									
Trevino.....1 0 0 0									
Hausman.....0 0 0 0									
Reardon.....0 0 0 0									
Hodges.....1 0 1 0									
Ramirez.....0 0 0 0									
Totaux.....36 31 0 3	Totaux.....33 51 1 5								
New York.....200 000 010-3									
Montréal.....011 200 01x-5									
E-Parrish.....DJ-Montréal 2	LSB-New York 8								
Montréal 8	26-Carter, LeFlore, Stearns, 3B-RScott, Dir-Carter (3)								
5-Mazzilli, Taveras, Youngblood, DNorman, Sosa									
ml c p m b b r									
Bamback.....3 6 2 2 1 1									
Kobel p, 0-3.....3 4 2 2 0 1									
Hausman.....1-3 1 1 1 2 1									
Reardon.....2-3 0 0 0 0 0									
Lee g, 1-3.....7 8 3 3 2 3									

Watson remporte le tournoi Byron Nelson

DALLAS (AP) — Tom Watson a résisté à une poussée de dernière heure de Bill Rogers hier pour remporter par la marge d'un seul coup la classique de golf Byron Nelson pour une troisième année d'affilée.

Un scénario semblable s'était produit l'an dernier quand Rogers avait réussi un birdie au dernier trou pour rejoindre Watson en tête. Watson avait cependant triomphé au premier trou supplémentaire.

Hier, Rogers a raté de quelques pouces seulement un birdie au 36e trou et Watson l'a emporté en réussissant la normale au dernier trou. En raison de la mauvaise température, les golfeurs ont dû jouer deux rondes hier.

Watson, qui a remporté la victoire à ses trois derniers tournois sur le circuit de la PGA, a remis des cartes de 69 et 71 au difficile parcours du club Preston Trail à normale 70.

Rogers a joué 70-67 pour un total de 275. Watson, qui a inscrit 274, a empêché \$54.000 et a porté ses gains en carrière à \$1,971,958. Il a également remporté une balle de golf faite d'or, d'argent et de diamants, évaluée à \$25.000.

Les deux seuls golfeurs qui devançaient Watson chez les meilleurs boursiers de tous les temps sont Jack Nicklaus et Lee Trevino.

Bill Kratzert, qui a joué des rondes de 68 et 71 hier, a pris la troisième place à 277, un coup de mieux que George Cadle.

Par ailleurs, Pam Higgins a tourné une ronde de 70, trois coups sous la normale, et a devancé Amy Alcott pour remporter le tournoi d'Atlanta sur le circuit de la LPGA avec une fiche de 208, 11 coups sous la normale.

Higgins, qui n'avait pas remporté aucune victoire depuis 1977, a pris les devants au neuvième trou quand Alcott a commis un bogey.

Donna Caponi Young a inscrit une ronde de 67 hier au club Brookfield pour rejoindre Alcott au deuxième rang avec des fiches de 211.

Cette victoire a valu la somme de \$15.000 à Higgins, qui n'a presque pas joué l'été dernier à cause de blessures aux coudes.

La Canadienne Sandra Post, qui avait remporté ce tournoi la saison dernière, a joué 68 hier pour terminer à 216, sur un

pied d'égalité avec Alice Miller et Jane Blalock.

Saint Cloud, (AFP) — L'Australien de 25 ans Greg Norman, de Brisbane, a aisément remporté dimanche à Saint Cloud, le 64e Open de France de golf avec le total de 268 coups pour 72 trous. Il a terminé avec dix coups d'avance sur le Britannique Ian Mosey (278) et onze coups sur un autre Britannique Sandy Lyle (279), un écart rarement atteint sur le circuit international.

Déjà remarqué dans son pays et également au Japon, Norman, athlétique joueur aux drives très longs n'avait jamais rien gagné en Europe. Souvent placé, il n'était pas parvenu à s'adjuger une victoire. Or, à l'occasion de cet Open de France, il a dominé presque de bout en bout tous ses adversaires sur le parcours de Saint Cloud d'une longueur de 6145 mètres (par 72).

67 le premier jour, 66 le second, 68 au troisième tour, Norman a fini en beauté ce tournoi avec une ultime carte de 67. Jamais, au cours de cette dernière journée, il n'a été en danger. Il est même parvenu à distancer ses adversaires pour gagner avec beaucoup de brio et empêcher le premier prix de 60.000 francs.

Leader le premier jour, l'Ecossois Ian Mosey est bien revenu dimanche (69) après une relative défaillance à mi-tournoi pour décrocher la deuxième place... Mais à dix coups du vainqueur, Sandy Lyle le numéro un européen, en l'absence de l'Espagnol Severiano Ballesteros qui joue sur le circuit américain, a lui aussi bien rétabli la situation en s'adjugeant une méritoire troisième place grâce à une dernière carte de 68. En revanche, l'Anglais Maurice Benbridge, deuxième avant le dernier tour à quatre coups de Norman, s'est complètement effondré sur la fin, ramenant une ultime carte de 77.

L'exploit de la dernière journée de cet open, disputé sous un soleil éclatant et devant un public nombreux, a été réalisé par l'Anglais Gary Cullen, auteur d'une carte de 66. Un exploit qui lui a permis de remonter à la quatrième position avec un total de 280.

Enfin, le favori, l'Américain Johnny Miller, l'ancien numéro un mondial il y a quelques années, ne s'est guère illustré à Saint Cloud. Il a pris la 14ème place avec 284 coups, à 16 coups du vainqueur.

BASEBALL

Ligue Nationale
Vendredi
New York 2, Montréal 1
San Francisco 6, Chicago 3
Atlanta 5, Houston 4
Cincinnati 5, Philadelphie 2
St. Louis 15, Los Angeles 7
Pittsburgh 4, San Diego 3
Samedi
Montréal 5, New York 3
Cincinnati 5, Philadelphie 3

Chicago 15, San Francisco 9
Houston 3, Atlanta 2
Los Angeles 5, St. Louis 3
Pittsburgh 9, San Diego 5

Hier
New York à Montréal, remis
Philadelphie 7, Cincinnati 3
San Francisco 3, Chicago 0
Los Angeles 4, St. Louis 2
Atlanta 7, Houston 4
San Diego 5, Pittsburgh 0

Aujourd'hui
Chicago, Krukow (3-1) à Los Angeles, Sutton (2-0), 22 h 30

Ligue Américaine
Vendredi
Kansas City 6, Boston 5
New York 5, Minnesota 2
Baltimore 5, Milwaukee 2
Texas 2, Chicago 1
Detroit 6, Californie 5
Cleveland 4, Seattle 1
Toronto à Oakland, remis

Samedi
Oakland 4, Toronto 3
Kansas City 13, Boston 8
Milwaukee 5, Baltimore 3
Minnesota 1, New York 0
Chicago 10, Texas 6
Detroit 6, Californie 1
Cleveland 5, Seattle 3

Hier
Boston 5, Kansas City 2
New York 5, Minnesota 0
Milwaukee 5, Baltimore 4
Detroit 4, Californie 0
Oakland 12, Toronto 1
Seattle 9, Cleveland 4
Chicago au Texas

Aujourd'hui
Texas: Matlack (2-0) à Baltimore, D. Martinez (1-1), 19 h 30

Minnesota, Redfern (4-1) à Boston; Nurst (2-1), 19 h 30

Kansas City, Spittorf (3-2) à New York; Tiant (2-1), 20 h



Les frappeurs									
pb	ca	cc	pp	moy.					
Almon.....27 5 6 4 285									
Bernsard.....53 18 1 4 285									
Carter.....96 25 3 11 260									
Cromante.....97 28 4 11 289									
Olson.....73 18 4 13 247									
Hutton.....11 1 0 0 261									
LeFlore.....100 27 0 8 270									
Macha.....24 10 1 4 417									
Offit.....31 7 0 3 226									
Persish.....78 20 4 13 256									
Perish.....66 13 0 2 197									
Speier.....39 7 1 4 179									
Tamargo.....7 1 0 0 143									
Valentine.....96 26 4 18 271									
White.....19 5 0 0 263									

LIGUE NATIONALE									
Section Est									
	g	p	moy.	diff.					
PITTSBURGH.....	17	8	.680	—					
CHICAGO.....	13	12	.520	4					
PHILADELPHIE.....	12	12	.500	4 1/2					
ST. LOUIS.....	13	14	.481	5					
MONTREAL.....	11	15	.423	6 1/2					
NEW YORK.....	9	17	.346	8 1/2					

Section Ouest									
	g	p	moy.	diff.					
HOUSTON.....	18	10	.643	—					
CINCINNATI.....	19	11	.633	—					
LOS ANGELES.....	16	12	.571	2					
SAN DIEGO.....	14	15	.483	4 1/2					
ATLANTA.....	10	16	.385	7					
SAN FRANCISCO.....	10	20	.333	9					

LIGUE AMÉRICAINNE									
Section Est									
	g	p	moy.	diff.					
NEW YORK.....	16	10	.615	—					
TORONTO.....	15	11	.577	1					
MILWAUKEE.....	13	12	.520	2 1/2					
BOSTON.....	13	14	.481	3 1/2					
BALTIMORE.....	12	16	.429	5					
DETROIT.....	12	16	.429	5					
CLEVELAND.....	11	15	.423	5					

Section Ouest									
	g	p</							

Défiant leur réputation d'éternels perdants en éliminatoire

Les Islanders passent en finale pour la première fois

UNIONDALE, New York (AP) — Les Islanders de New York participeront à compter de demain à Philadelphie à leur première finale de la coupe Stanley, et pour ce faire, ils ont dû défier leur réputation d'éternels perdants en éliminatoire.

«Plusieurs commentaires négatifs ont été faits à l'endroit des Islanders», a dit le centre Butch Goring, après leur victoire de 5-2 sur les Sabres de Buffalo, samedi. Ce gain a permis aux Islanders de remporter leur série demi-finale 4-2 et d'accéder à la finale de la coupe Stanley contre les Flyers de Philadelphie.

«On a dit que nous ne pouvions gagner les parties importantes. On a dit que les Islanders ne comptaient que sur un seul bon trio. Eh bien, depuis que je suis avec eux, je n'ai rien vu de tel.

«Les 12 dernières parties de la saison régulière furent pour nous presque des matches d'éliminatoires. Toutes ces rencontres ont été serrées et nous avions besoin d'accumuler des points au classement», a ajouté Goring, qui a été acquis du Los Angeles par les Islanders en avril. Etablis favoris au début de la série, les Sabres, qui avaient gagné les deux derniers matches après avoir vu les Islanders prendre les devants 3-0 dans cette demi-finale, ont d'abord mené 2-0 après deux buts de Gilbert Perreault dans les sept premières minutes de jeu, samedi.

«J'ai alors pensé, a dit Goring, devant la possibilité que les Islanders perdent le sixième match et soient obligés de disputer la partie ultime de la série à Buffalo, mon Dieu, cela va être difficile maintenant. Mais, je n'ai pas perdu espoir et je ne crois pas qu'aucun autre joueur se soit découragé, car nous n'étions pas dominés par les Sabres».

John Tonelli a réduit l'écart à 2-1 moins de deux minutes après le deuxième but de Perreault, et le premier vingt a pris fin sur cette marque. «Ce fut un but important», a commenté l'entraîneur des Sabres, Scotty Bowman, qui a dit après le match en avoir été à sa dernière partie comme instructeur du Buffalo.

«Nous avons joué une très

Bowman ne sera plus l'entraîneur des Sabres

UNIONDALE, New York (CP) — Scotty Bowman aurait pu se rappeler les cinq coupes Stanley qu'il a gagnées ou tous les autres exploits qu'il a accomplis derrière un banc d'une équipe de la Ligue nationale.

Pourtant, samedi soir, après l'élimination des Sabres de Buffalo, il avait la tête basse et était songeur.

«J'ai perdu mon premier et mon dernier match comme

Coupe Stanley		Les meneurs		b	p	pts
Jeudi		Perreault, Buf	10	11	21	
Philadelphie 7, Minnesota 3		Trotter, Isl	8	13	21	
Buffalo 2, Islanders NY 0		Barber, Phi	11	5	16	
Samedi		Bourne, Isl	10	6	16	
Islanders NY 5, Buffalo 2		MacAdam, Min	7	9	16	
mardi		McNab, Bos	8	6	14	
Islanders NY à Philadelphie, 20 h 05						
Jeudi						
Islanders NY à Philadelphie, 20 h 05						
Samedi						
Philadelphie à Islanders NY, heure à déterminer						

COUPE STANLEY		Série M		pj	g	p	bp	bc	pts
Demi-finales 4-de-7		PHILADELPHIE	5	4	1	27	14	8	
		MINNESOTA	5	1	4	14	27	2	
Série N		ISLANDERS NY	6	4	2	22	17	8	
		BUFFALO	6	2	4	17	22	4	

COUPE MÉMORIAL		Tourné à la ronde		pj	g	p	bp	bc	pts
		PETERBOROUGH	4	3	1	21	18	6	
		CORNWALL	4	2	2	18	26	4	
		REGINA	4	1	3	21	16	2	

instructeur dans la Ligue nationale», a-t-il finalement dit avec un sourire ironique.

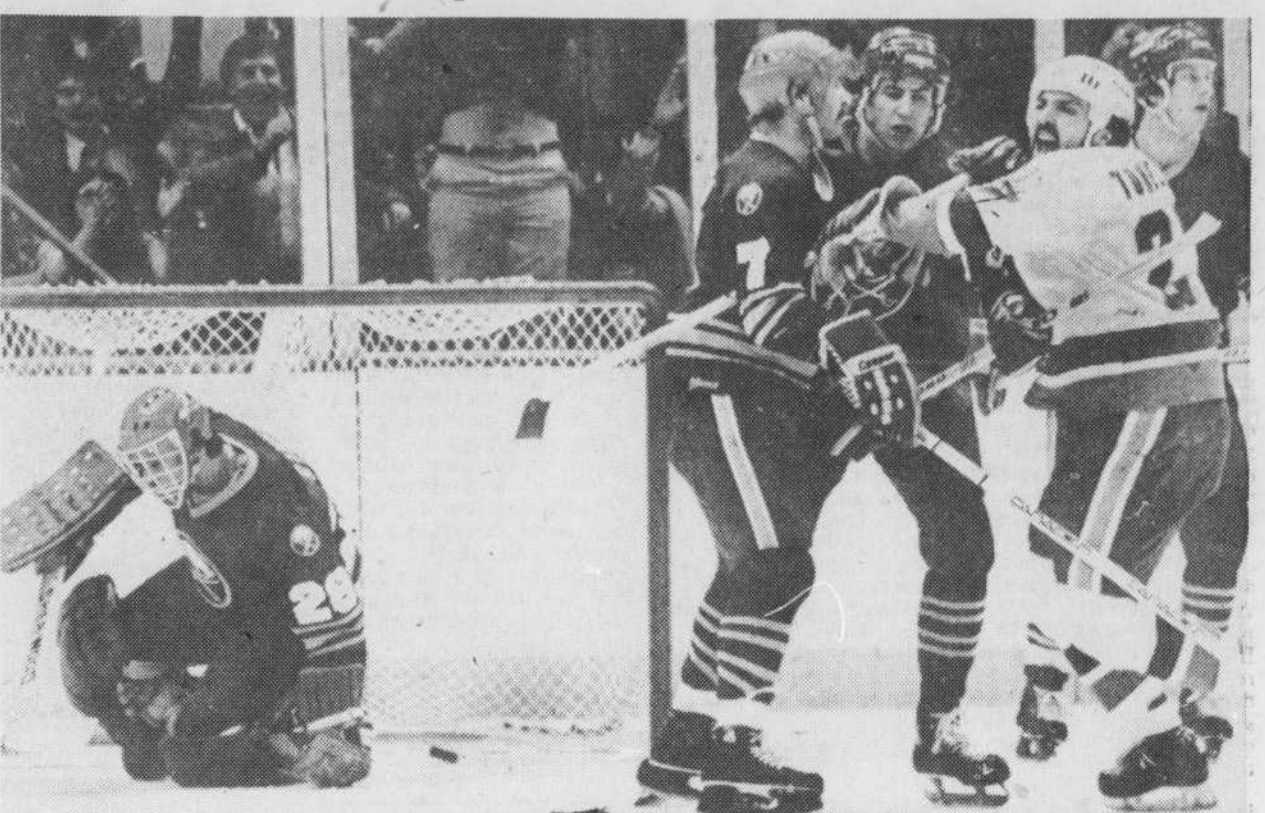
Après avoir passé 13 ans comme entraîneur dans la LNH, Bowman, natif de Montréal, se consacrera désormais uniquement à la tâche de directeur-gérant des Sabres.

L'entraîneur-adjoint Roger Neilson sera maintenant le premier responsable de la direction des Sabres sur la patinoire. Jimmy Roberts et un autre adjoint dont l'identité n'est pas encore connue l'assisteront dans sa tâche.

«Il y a longtemps que je ne veux plus être instructeur, a dit Bowman, qui a joint les Sabres en juin dernier après avoir conduit le Canadien de Montréal à cinq coupes Stanley en huit ans, dont quatre consécutives.

«J'en avais assez il y a quatre ans, mais je ne pouvais pas à ce moment quitter mon poste d'instructeur. Toutefois, cette année je n'ai pas travaillé autant que par les années passées, car nous avions Neilson et Roberts».

À noter que Bowman et Toe Blake sont les deux seuls entraîneurs à avoir piloté une équipe à la conquête d'au moins quatre coupes Stanley d'affilée. Bowman a réussi l'exploit avec le Canadien de 1975 à 1979, tandis que Blake a conduit le Canadien à cinq coupes Stanley de 1956 à 1960.



Ni Richard Martin, Larry Playfair ou Mike Ramsey ne sont intervenus à temps pour empêcher John Tonelli d'enregistrer le premier but des Islanders aux dépens de Robert Sauvé, des Sabres, samedi à Uniondale. Les Islanders l'ont emporté 5-2, accédant ainsi à la finale de la coupe Stanley. (Photolaser AP)

Peterborough pris à son propre piège?

Cornwall enlève le titre junior

REGINA (CP) — Soupçonnés d'avoir intentionnellement perdu vendredi le dernier match du tournoi à la ronde pour ne pas avoir à affronter les Pats de Regina en finale de la Coupe Memorial, les Petes de Peterborough ont été en quelque sorte pris à leur propre jeu, hier après-midi, ayant perdu 3-2 en prolongation le match ultime contre les champions de la Ligue junior majeur du Québec, les Royals de Cornwall.

C'est un but du défenseur Robert Savard à la deuxième minute de jeu de la première période de prolongation qui a permis aux Royals de remporter la victoire, par ailleurs accueillie avec enthousiasme par les 3.000 spectateurs à l'Agri-

dome, de Regina.

En plus d'applaudir les Royals, les spectateurs ont lancé de nombreux objets, dont des oeufs, vers le banc du

Peterborough, les représentants de l'Ontario à ce tournoi où était disputé le titre de champion canadien de hockey junior.

Doug Wichenheiser choisi le joueur par excellence

REGINA (CP) — Doug Wichenheiser, l'imposant joueur de centre des Pats de Regina qui a gagné le championnat des compteurs de la Ligue junior majeur de l'Ouest cette saison, a été nommé samedi le joueur junior par excellence au pays en 1979-80.

Wichenheiser, qui sera peut-être le premier choix au prochain repêchage des

joueurs amateurs par les équipes de la Ligue nationale en juin, a été préféré à Jim Fox, le représentant ontarien, et à Paul Pageau, du Québec.

Mesurant six pieds et un pouce et pesant 199 livres, Wichenheiser a totalisé 352 points, dont 158 buts, au cours de ses trois saisons avec les Pats.

Royals 3, Petes 2	
Première période	
1—CORNWALL, Daoust (Crépeau, Willard)	8:31
2—PETERBOROUGH, Steve Smith (Murphy, Schiebener)	16:21
Pénalités — Bova P 3:03, Murphy P 8:18, Wiener P 9:15, Floyd P 9:40, Crépeau C 18:40	
Deuxième période	
3—PETERBOROUGH, Bova	8:29
4—CORNWALL, Ezard (Corrigan, Hawerchuk)	19:40
Pénalités — Wiener P 4:40, Daoust C 5:45, Crawford C 9:08, Harniss C 12:55, Schiebener P 16:45, Hidi P 19:10	
Troisième période	
Aucun but	
Aucune pénalité	
Prolongation	
5—CORNWALL, Savard	1:28
Aucune pénalité	
Tirs au but:	
CORNWALL	8 5 9 2—24
PETERBOROUGH	8 9 16 0—33
Gardiens — Scott, Cornwall, Laperrière, Peterborough	

Le conseiller no 1.

Revue Commerce rejoint près de 85 000 lecteurs. 80% de ses abonnés occupent des postes de direction et 69% d'entre eux se réfèrent à leur exemplaire mensuel au moins 2 fois. Revue Commerce vous renseigne à fond sur vos affaires.

Abonnez-vous sans tarder à Revue Commerce. Appelez-nous à frais virés en composant le (514) 871-1087 ou remplissez le coupon suivant.

Revue Commerce

108, Côte du Beaver Hill
Montréal, Québec H2Z 1T1

Nom

Fonction

Nom de l'entreprise

Genre de l'entreprise

Adresse

Ville

☐ 1 an \$14

☐ 3 ans \$30

Mode de paiement

☐ Chèque

☐ Carte

☐ Carte

☐ Signature

☐ Me

Je désire recevoir mon abonnement à domicile

☐ au bureau

ÉVALUATION ET PROMOTION DES FILMS, DES ÉMISSIONS, DES LIVRES, DES DISQUES

SESSIONS DE FORMATION

MÉMOIRES

SONDAGES

MONSIEUR HENRI BERGERON

directeur de la campagne

auprès du public de

L'OFFICE DES COMMUNICATIONS SOCIALES

Nous vivons dans un monde envahi par les communications sociales; chacun sait tout le temps qu'il consacre à la télévision, à la radio, au cinéma, aux journaux, revues, magazines.

Comme tout est loin d'être d'égale valeur dans ce qui est présenté par les media, il faut choisir si l'on veut en profiter pleinement.

L'Office des Communications Sociales maintient des services d'évaluation, de promotion, de formation et de recherche pour aider le public dans ses choix. C'est un organisme à but non lucratif, qui a besoin de soutien financier pour subsister.

L'OCSS A BESOIN DE \$250,000.

COUPON DE SOUSCRIPTION

Office des Communications Sociales

4005, rue de Bellechasse,

Montréal, (Québec) H1X 1J6

Ci-joint, ma contribution au montant de \$

Nom

(En lettres moulées, s.v.p.)

Adresse

Déductible de l'impôt sur le revenu

JOURNÉE MONDIALE DES COMMUNICATIONS

CAHIERS DE RECHERCHES

Kopernicus

Un coup d'audace de Claude Vivier

par Gilles Potvin

L'opéra autochtone au Québec n'a pas une histoire bien substantielle même si ses origines remontent au temps de Mozart avec *Colas et Collette* de Joseph Quenel, créé à Montréal en 1790. Nos compositeurs ont écrit depuis des oratorios, des cantates et des centaines de messes mais bien peu se sont tournés vers le théâtre lyrique. En composant *Kopernicus*, opéra en deux actes créé jeudi, au Monument National, Claude Vivier a donc écrit un véritable page d'histoire, nonobstant ce que l'on puisse penser de son œuvre. Il s'agit, de la part de ce compositeur de 32 ans, d'un coup d'audace pour lequel il mérite d'être félicité.

Kopernicus est en réalité une fantaisie lyrique qui n'est pas sans rappeler *L'Enfant et les sortilèges* de Ravel et surtout *La Flûte enchantée* de Mozart. Le personnage principal de Vivier (il est aussi l'auteur du livret) est la jeune Agni. L'on assiste à son rêve

au cours duquel plusieurs personnages interviennent, contribuant à l'initiation de la jeune fille qui sera finalement admise au ciel dont les portes lui seront ouvertes par le célèbre astronome polonais, celui qui a «commencé à voir plus loin que la terre» selon Vivier.

Sans doute pour des raisons d'ordre pratique, le compositeur a limité ses effectifs à 14 interprètes, dont sept instrumentistes qui prennent place au centre de la scène, les personnages eux-mêmes évoluant à l'avant-scène et sur un décor unique de Jacinthe Vézina ne subit que peu de modifications au cours de l'œuvre, à l'exception de projections d'astres et de corps célestes vers la fin alors que tous les personnages, musiciens compris, s'avancent en procession vers le céleste repos. La musique qui accompagne ce rituel est alors pré-entrepris.

Vivier a écrit une musique

généralement simple et conventionnelle sur des textes dans une langue inventée, donc incompréhensible le plus souvent. Musicalement, Vivier a tourné le dos à la grandiloquence et à la rhétorique pour s'en tenir à un discours volontairement austère et même monotone.

Dans sa partition, Vivier fait accomplir à l'auditeur de tels sauts dans l'histoire qu'on en a presque eu le vertige. Volontairement ou inconsciemment, il rend tout à tour hommage à l'opéra vénitien et à Monteverdi, au chant grégorien, à *Pelléas et Mélisande*, à Stravinsky, au nô japonais et naturellement à Stockhausen, dont *Stimmung* refait surface à tout moment. Malgré tout, il est difficile de nier à cette musique une certaine cohérence, une poésie même qui conduit parfois à l'envoûtement.

Vu les limites de l'espace scénique réservé aux chanteurs, il n'est pas étonnant qu'il ait régné une certaine

confusion dans la mise en scène. L'on peut se demander à cet égard s'il était vraiment important de laisser les musiciens et le chef d'orchestre occuper le centre de la scène, vu leur peu de participation à l'action elle-même. Les costumes, peu distinctifs, n'aidant pas non plus à une meilleure identification des personnages que l'on croyait tantôt sortis de l'opéra chinois ou encore du *Songé d'une nuit d'été*.

Les jeunes chanteurs et musiciens des ateliers de jeu scénique et de musique contemporaine de la faculté de musique de l'Université de Montréal ont, de toute évidence, mis le meilleur de leurs efforts dans cette production. Il convient de signaler quelques participations, dont celle de Jocelyne Fleury-Coutu dans le rôle d'Agni et celles de Marthe Forget et de Lorraine Vaillancourt, respectivement responsables de la mise en scène et de la direction musicale.

LABOIR-À-ÉCHOS

Le professeur d'histoire et collectionneur Pierre Pruneau sera l'hôte d'«Actuelles», à la chaîne FM de Radio-Canada, du 12 au 16 mai (18 h 33). Il y sera question principalement de «vieux livres» — M. Pruneau en possède une collection de 3.000 et il s'entretient avec Richard Joubert de ce passe-temps qui peut devenir une véritable passion: la recherche de tout ce qui touche à la Canadienne ou à l'Américain.

On abordera aussi, dans ces entretiens, la petite histoire de l'édition au Canada, en plus de fournir maints renseignements sur la conservation de ces feuilles, brochures ou livres anciens.

Le dernier concert gratuit de la saison de l'Orchestre de Chambre McGill, sous la direction d'Alexander Brott, aura lieu lundi soir, le 26 mai,

à 20 h 30, à la Salle Redpath, sur le Campus de l'Université McGill. Grâce à une subvention spéciale de la Guilde des Musiciens de Montréal, l'Orchestre de Chambre McGill sera accompagné d'instruments à vent et de cuivre, membres de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Au programme: le Triple Concerto de Beethoven, avec Claire Segal, violon, Katherine Skorzewska, violoncelle, et Dorothy Fraiberg, piano, ainsi que la Symphonie «Haffner» de Mozart. L'œuvre canadienne au programme sera «Esquisses» de François Morel. Ce concert est présenté par le Musée des Beaux-Arts de Montréal, en coopération avec l'Université McGill, et est offert au public sans frais d'admission, grâce à une subvention du «Music Performance Trust Funds» obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal, et une subvention du Conseil des Arts du Canada. Il n'est pas nécessaire de se procurer de billet pour ce concert.

L'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) a reçu, vendredi, un prix de \$3.500 pour sa programmation de musique contemporaine. En décernant ce prix, le Performing Rights Organization of Canada, organisme veillant aux droits de 11.300 auteurs, compositeurs et éditeurs musicaux, a voulu rendre hommage à l'OSM pour avoir invité des compositeurs de renommée internationale, et contribué à présenter les œuvres d'auteurs venant du Québec, de Vancouver, de Toronto et de Winnipeg. Dix mille dollars en prix ont été au total décernés à cinq orchestres canadiens: \$2.500 à Edmonton Symphony So-

ciety, \$1.500 à l'Atlantic Symphony Orchestra, \$1.000 au Lethbridge Symphony Association et \$1.500 à l'Orchestre symphonique de Québec. La remise de ces prix se fait tous les deux ans.

La direction québécoise de la compagnie pétrolière Impériale Ltée (Esso) annonce l'octroi d'une subvention de \$7.000 au Théâtre du Bois-de-Coulange de Québec, dirigé par Jean-Marie Lemieux. En annonçant cette décision au cours d'une conférence de presse dans la vieille Capitale M. Richard Gervais, directeur des Affaires extérieures de la compagnie, a dit se réjouir tout particulièrement de pouvoir remettre ce chèque au moment même où le théâtre annonçait l'ouverture de sa campagne annuelle de financement.

PATRICK DEWAERE
SÉRIE NOIRE
ALAIN CORNEAU
Lun à sam. 7-20 - 9-30. Dimanche 1-10 - 3-10 - 5-15 - 7-20 - 9-30.
Le DAUPHIN 1
REAGBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

ce soir et demain à l'OSM

13. 14 mai
RAVEL
Concerts Gala
Ce concert est commandité par Bell Canada.
Charles Dutoit, chef d'orchestre.
Pascal Rogé, pianiste.
Pavane pour une infante défunte.
Concerto pour piano en sol majeur.
Daphnis et Chloé, ballet complet avec choré de RSM.
Directeur: René Lacourse.
33.25 à 510.75.
POUR INFORMATION 343-5939

Ces concerts auront lieu au CENTRE SPORTIF DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL au 2050 rue Édouard-Montpetit, à 20h30. LES BILLETS DE LA PLACE DES ARTS SONT ACCEPTÉS.

théâtre du rideau vert

direction: yvette brind'amour mercedes palomino

Mardi à samedi 20 h
Dimanche: 19 h

Apprends-moi, Céline

comédie de Maria Pacôme

mise en scène Danièle J. Suissa



Catherine Bégin Janine Sutto
Louise Deschâtelets François Trotter
Jean Deschênes
décor Marcel Dauphinais costumes François Barbeau
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gifford. Tel 844 1793

JE SUIS L'ASSASSIN DE VOTRE FEMME
GÉRARD DÉPARDEU - BERNARD BLIER - JEAN CARMET
POUR TOUS
BÉATRICE BLIER
Le PARISIEN 3
12.50, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.20.

Acryliques et pastels sur papier de
RON REISLER
Vernissage le mardi 13 mai à 20h30 jusqu'au 31 mai
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage du mardi au samedi de 10h à 17h30h.

UN SECOND SOUFFLE
7-30 ROBERT STACK
18 ANS
la femme flic
7-15 MIU-MIU
9-30
"Jonathan Livingstone le goéland"
2e FILM
LIVINGS DES DEJOUR Harold et Maude
JONATHAN 7-30. HAROLD 9-15.

Oscar du Meilleur Film Étranger
le Tambour
Le PARISIEN 1 1:00, 3:30, 6:15, 9:00
480 STE CATHERINE 866-3856

TELEVISION

12.00	Le téléjournal
12.30	12.30 CFTM
12.30	Horaires
12.30	Les p'tits bonshommes
12.30	Fantasia
12.30	Gronico et Cie
12.30	Le 10 vous informe
12.30	Bonjour monde
12.30	Votre amie Suzanne
12.30	"Arts et métiers", "L'école du troisième âge"
12.30	Salut, le petit canard
12.30	3929 sonothèses
12.30	Le 10 vous informe
12.30	Cin-Quiz
12.30	"Tick, tick, tick et la violence explosive" (Américain 1970) Drama social réalisé par Ralph Nelson, avec Jim Brown, George Kennedy et Frederic March
12.30	Jarrett veut savoir
12.30	"Comment voyager sans ancre"
12.30	Les services à la communauté
12.30	Les Sateiloppettes
12.30	Ma sorcière bien-aimée
12.30	Au cœur du temps
12.30	Le 10 vous informe
12.30	Les tannants
12.30	Dominique
12.30	Que sera sera
12.30	"J'ai mon voyage"
12.30	"Feu à bord portant" (Américain 1973) Drama policier réalisé par Ossie Davis, avec Paul Winfield, Carl Lee, David Downing et Gilbert Lewis
12.30	Les nouvelles TVA
12.30	Sports au 10
12.30	Au cœur du temps
12.30	Film-Dix
12.30	"Un coin de ciel bleu" (Américain 1966) Drama réalisé par Guy Green, avec Sydney Poitier, Shelly Winters et Elizabeth Hartman
12.30	Dernière édition.
17.00	RADIO-QUÉBEC
17.00	Le marché aux images
17.00	Films documentaires
17.00	Reading, Think About, Write on
17.00	Actualités récentes
17.00	Le marché aux images
17.00	Parlez-moi
17.00	Avec l'ami Sol, les jeunes anglophones
17.00	Actualités récentes
17.00	Mon ami Pierrot
17.00	Les 100 tours de Centour
17.00	Passé-Partout
17.00	Une émission divertissante pour les petits de trois à six ans
17.00	Le marché aux images
17.00	Films documentaires
17.00	L'objectif
17.00	Simon Durivage, Gilles Gougeon et Marie-Hélène Poirier. Série de dossiers qui analysent en profondeur un sujet ou un événement pouvant avoir un impact sur les citoyens du Québec
17.00	Sam's soir à Camp Fortune
17.00	Ce soir, Claude Thibault, Sylvain Lévesque, Fabienne Thibault et François Dubé

CINÉMA

18 h 50	"Démolisseurs à péage" 20 h 05
18 h 50	"Les heures brillantes du plaisir" 21 h 35
18 h 50	COMPLEXE DES JARDINS I, Complexe des Jards (1973) 21 h 35
18 h 50	"Bonne nuit" 21 h 35
18 h 50	COMPLEXE DES JARDINS II, "Le démon du midi" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	"Le monde est un village" 21 h 35
18 h 50	COMPLEXE DES JARDINS III, "Apprentissage à l'école" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	"Elles font tout" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	"Les bons débaras" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (1973-1974) "Série anasthésie" (de Andrzej Walig, Pologne, 1978) 20 h 30
18 h 50	CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (1975-1976) "Black marlin" 21 h 35
18 h 50	CÔTE-DES-NEIGES II, "Apocalypse now" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	CREMAZIE, 8610 St-Denis (1980-1981) "C'est l'apocalypse" 21 h 35
18 h 50	DAUPHIN I, 2296 est. Baubert (1971-1972) "Série noire" 21 h 35
18 h 50	DAUPHIN II, "Cordelia" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	DORVAL I, 260 Dorval (1981-1982) "Quelques heures de la vie" 21 h 35
18 h 50	DORVAL II, "Le serial" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	DORVAL III, "Amityville horror" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE II, "The changing" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE III, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE IV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE V, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE VI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE VII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE VIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE IX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE X, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XIV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XVI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XVII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XVIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XIX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXIV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXVI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXVII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXVIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXIX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXXI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXXII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXXIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXXIV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXXV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXXVI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXXVII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXXVIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XXXIX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XL, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XLI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XLII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XLIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XLIV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XLV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XLVI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XLVII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XLVIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE XLIX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE L, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LIV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LVI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LVII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LVIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LVIX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXIV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXVI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXVII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXVIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXIX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXIV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXVI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXVII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXVIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXIX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXIV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXVI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXVII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXVIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXIX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXX, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXXI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXXII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXXIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXXIV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXXV, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXXVI, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXXVII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXXVIII, "The Champ" 21 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05
18 h 50	BONAVENTURE LXXXXIX, "The Champ" 21

Cannes

Carole Laure fascine, mais Fantastica aura déçu

par Nathalie Petrowski

CANNES — Sous les palmiers indolents de la Croisette, Carole Laure est sans doute la coqueluche de Cannes cette année. Quotidiens et magazines (*Elle*, *Cinéma français*, *Le Figaro*, *Variété*) lui consacrent la page couverture tandis que les photographes ont fait d'elle l'éclat de leurs flashes. La fascination qu'elle exerce dans le milieu, même en quelque sorte le dernier-né de Gilles Carle, *Fantastica*, le film d'ouverture du trente-troisième Festival du film à Cannes. Applaudi tièdement par les festivaliers et accueilli par la critique de façon fort diversifiée, *Fantastica*, n'a malheureusement pas fait la belle unanimité qui avait salué *Hair*, l'année dernière.

Co-produit par Guy Fournier et Charlyne Ascaro, un magnat français de la climatisation, *Fantastica* aurait été choisi pour ouvrir le festival non pas pour des raisons politiques mais parce que sa facture légère, optimiste et musicale était une bonne entrée en

matière avant que Cannes ne commence à dérouler son mur à mur de films. La deuxième raison invoquée c'est que les producteurs particulièrement généreux ont bien voulu faire les frais d'une somptueuse réception d'ouverture en présence du ministre de la Culture française qui profita de l'occasion pour remettre la Légion d'honneur à Jeanne Moreau. C'est la première fois qu'un film québécois jouit d'autant de prestige et de publicité. C'est la première fois également qu'une vedette québécoise est autant adulée et pourtant malgré tant d'efforts à vouloir mettre la chance de leur côté, il est peu probable que l'équipe de *Fantastica* sorte gagnante de l'épreuve. Taxé de «bleuette écologique» par *Le Matin* accusé de faire de la «métaphysique dans les couloirs» et d'être l'«exhibition d'un double narcissisme» par *Nice-Matin*, *Fantastica* a quelque peu déçu les fans français de Gilles Carle.

Racontant l'histoire d'une

troupe de comédiens ambulants qui se baladent à la manière du Grand Cirque ordinaire sur les routes du Québec et qui s'arrêtent dans la ville de Shawin pour y vivre à grand renfort de clichés, un drame écologique, *Fantastica* est un film passablement schizophrène dans lequel le réalisateur n'arrive pas à se brancher sur l'histoire qu'il veut raconter. Interrogé en conférence de presse sur l'éclatement de son scénario, Carle répondit que les films qu'il raconte une seule histoire sont dépassés. Définissant son film comme un spectacle total sur la fascination, se comparant volontiers à Bunuel, Fellini et Coppola, Carle déclare qu'il a envie de s'exprimer comme un cinéaste et non pas comme les faux romanciers et les faux psychologues qui s'aliènent dans les cadres restrictifs d'une histoire à raconter. «J'aime le métissage; j'aime privilégier la lumière, la couleur, la musique et les décors». Refusant de faire du



Avec Serge Reggiani dans «Fantastica».

pessimisme populaire ou du catastrophisme psychologique, il déclare également qu'il a voulu faire un film optimiste où la spiritualité triomphe des bulldozers afin de dire secrètement aux gens qu'ils peuvent faire quelque chose de leur vie.

Certains détracteurs prétendent qu'optimiste n'est pas le mot juste et qu'il faudrait plutôt parler de simplisme ou de facilité refusant d'émettre l'ombre d'une opinion, fuyant la profondeur comme la peste,

laissant ses principaux objets de séduction, Laure et Furey, à eux-mêmes sans leur donner la moindre miette de direction. Carle verse dans l'esthétique, le plastique et le superficiel pour palier à la pâleur spirituelle de son opéra-savon. Ce n'est pas que Carle est un mauvais cinéaste, faisait remarquer un journaliste français, c'est tout simplement qu'il n'a plus rien à dire. Avec *Fantastica*, Carle s'en tire de justesse grâce à l'habileté de son langage cinéma-

tographique et à la vivacité sporadique de son pinceau. Mais outre quelques belles mises en scène de comédie musicale à la cabaret, dignes de la fascination qu'il obsède tant, *Fantastica* est un long métrage d'icônes et de clichés empruntés à la culture populaire. Le Québec y apparaît plus que jamais culturellement confondu et colonisé. Tandis que Carle peint à la Magritte, Furey compose à la Kurt Weill, Carole Laure, la Minelli des riches, récite

Beaudelaire dans un club western. Carle, l'icône, cherche tellement l'effet, qu'il est prêt à tout pour le trouver. Même Claude Blanchard passe par le rouleau opresseur et en ressort avec un accent français.

La question des niveaux de langage et des accents est problématique. Afin de mieux se faire comprendre de l'auditoire français et de ne pas avoir recours à des sous-titres, Carle a entièrement doublé son film. En français international tous les personnages, de Carole Laure à Denyse Filiatrault parlent d'instinct et sortent des perles comme «Laisse-moi le temps» pour «Donne-moi une chance» ou encore «Monte dans la voiture» pour «Embarque dans le char». Carle déclare à ce sujet que les cinéastes québécois ont les mêmes problèmes que les Italiens et qu'il faut absolument passer par le doublage pour être compris de l'inter-nationale des spectateurs. Une affirmation pour le moins curieuse quand on écoute les spectateurs à la sortie du film se plaindre qu'ils n'ont rien compris à cette histoire sans queue ni tête. Même problème avec les chansons de Lewis Furey interprétées en anglais. Carle déclare à ce sujet que Montréal est une ville bilingue et que chacun est habitué à s'y exprimer dans sa propre langue. Il n'était donc pas question pour lui de de-

mander à Lewis Furey, un anglophone de Westmount, de composer en français. Pour quoi à ce moment-là, Furey a-t-il accepté de faire le disque de Carole Laure, *Alibis*, entièrement en français? Il ne faut pas trop se creuser la tête pour comprendre qu'ils ont sans doute l'intention de distribuer le film aux États-Unis, vu le succès d'estime qu'y remporte présentement Carole Laure, et qu'ils ne seront pas obligés de refaire la trame sonore. Comme quoi le bilinguisme peut avoir ses gratifications.

Ceci dit, *Fantastica* est contesté par les journalistes français et québécois de Cannes, le public français charmé par les ébats langoureux de la belle Carole Laure et la musique diabolique de Lewis Furey, aime bien le film même s'ils ne comprennent pas. Outre les deux mauvaises critiques parues dans *Le matin* et *Nice-matin*, Les autres journaux (*France-Soir*, *L'Aurore*, *Le Figaro*) sont élogieux. La France a toujours eu un préjugé favorable pour Gilles Carle. On reconnaît en lui un cinéaste original qui a contribué à la vitalité de la culture d'expression française en Amérique du Nord. «Le cinéma de Gilles Carle, écrit *Le Figaro*, journal de droite par excellence, contrairement à celui de bon nombre de ses sympathiques compatriotes, n'a jamais été entaché de provincialisme.»

En attendant le verdict final des membres du jury, Cannes continue sa petite routine de racolage idéologique dans la foire des illusions. Nouveaux riches, parvenus culturels et médias envahissants y sont aussi nombreux que les années précédentes, soit environ 35.000 personnes, coincées entre trois palmiers et un bout de Croisette à faire des manchettes de l'actualité. On dit de plus, cette année, qu'à cause de la dangereuse rivalité du Festival de Venise, Cannes a fait un effort spécial dans la sélection de ses films. Jusqu'ici les films, *Les Héritiers* de Martha Medeiros, *La Terrasse* d'Ettore Scola et *La bavure* de Bernhard Sinkel, témoignent de la crise existentielle d'une Europe traumatisée par l'hégémonie culturelle américaine. Les cinéastes italiens, tous dans la cinquantaine ont des problèmes d'inspiration et de culpabilité. Les Allemands sont encore aux prises avec des névroses politiques tandis que la Hongrie avec Mezzaros se réfugie dans le passé et trouve encore quelque chose à raconter sur le sujet éculé de la guerre lointaine. D'une co-production à l'autre, les élus sont toujours les mêmes. Sous le soleil radieux de la Croisette et les minauderies de l'élite en smoking, seuls les caniches pour une fois ne se prennent pas pour des vedettes.

Les réalisateurs de télévision concluent à la nécessité d'un immense rattrapage

par Angèle Dagenais

Après trois jours de délibérations, échanges et réflexions en ateliers sur le thème de *La Télévision des années 80*, une centaine de réalisateurs des réseaux français et anglais de Radio-Canada, de Télé-Métropole et de Radio-Québec en sont venus à la conclusion qu'ils avaient un immense rattrapage à faire pour se mettre au courant des

nouvelles technologies déjà en service ou sur le point de l'être d'ici peu. De plus, ils ont exprimé l'intention de faire entendre leur voix, restée muette depuis de nombreuses années, dans les grands débats qui se jouent actuellement sur l'évolution de la télévision au Canada et le type d'environnement audiovisuel que les Canadiens entendent se donner ou se faire imposer.

Ce colloque du week-end a été pour certains l'éveil brutal à un monde qui pourtant devrait leur être familier mais qui s'est dessiné avec des contours beaucoup plus précis. Les réalisateurs de Radio-Canada par exemple se sont rendus compte que la «deuxième chaîne» qui doit entrer en opération en 1981 est en train de se faire sans eux. En effet, le vice-président et directeur général des services

anglais de CBC-Toronto, Peter Herndorf, leur a appris que la programmation en est déjà établie: du côté anglais, TV2 sera un service non commercial, diffusé en soirée par le câble et spécialisé affaires internationales, culture, monde du travail, émissions pour enfants, etc.). Un peu comme la radio FM, la deuxième chaîne permettra une plus grande flexibilité de l'horaire, un meilleur contrôle de la qualité des émissions et s'adressera non plus à un auditoire général (broadcasting) mais à des auditoires choisis et différenciés (narrowcasting). De deux canaux, la Société Radio-Canada entend évoluer vers de multiples canaux de diffusion, différents et complémentaires.

Le colloque a permis aux réalisateurs de faire le point sur leur métier et se rendre compte qu'ils ont perdu — certains d'entre eux — la fougue, l'enthousiasme, la créativité, le goût du risque, l'esprit de corps, etc. qui ont caractérisé l'établissement de la télévision au Canada il y a 28 ans. Une réflexion soumise à leur attention par le réalisateur Jean-Paul Fugère de Radio-Canada au cours de la journée de samedi a agi sur eux comme une dose massive d'adrénaline insufflée à un cardiaque. En effet, M. Fugère a souligné que ce métier de réalisateur pouvait être infiniment créateur, source de progrès et de changements ou alors vide, sclérosé, bourré de clichés, manipulé, etc. À partir de ce texte, les réalisateurs en ateliers, ont pu cerner de plus près le rôle qu'ils sont appelés à jouer qu'ils se font imposer, aborder les problèmes de la censure ou de l'auto-censure dans l'exercice de leur métier à Radio-Canada par exemple, de leur engagement social face au plus puissant médium de communication de masse qui est entre leurs mains, etc.

En mettant leurs expériences en commun, les réalisateurs se sont rendus compte de leurs différences — réalisateurs des grands centres par rapport aux «régions», du réseau d'état par rapport à Radio-Québec ou à un réseau privé, etc. On doit ici préciser que l'Association des réalisateurs et producteurs de Toronto (qui n'est pas membre de la Fédération des réalisateurs qui organisait ce colloque) n'avait envoyé aucun observateur ce qui enlevait une voix très importante aux débats puisque Toronto est le centre nerveux de la programmation du réseau anglais de Radio-Canada. De plus, des représentants de CTV et Global de Toronto (qui ne sont pas membres de la Fédération) brillèrent également par leur absence. Les réalisateurs ont souhaité élargir leur forum de discussion avec ces «absents» dans un proche avenir.

Malgré leurs différences, les réalisateurs ont trouvé de nombreux points communs à l'exercice de leur métier et ont l'intention de se servir de

plus en plus de la Fédération des réalisateurs pour manifester leur présence sur la scène publique. Certains ont fait remarquer à l'issue du colloque qu'ils s'attendaient à des actions beaucoup plus vigoureuses de cette rencontre et qu'ils étaient déçus du manque de fermeté des propositions globales émanant des ateliers. Ce colloque est le premier d'une série de plusieurs autres qu'entendent tenir les réalisateurs dans un effort commun de «réappropriation» de leur métier qui s'est érodé au fil

des années au profit de chefs de service ou autres membres de leurs directions. Cette doléance entendue maintes fois au cours de ces assises provenant notamment du service de l'information de Radio-Canada à Montréal devrait faire l'objet d'un prochain colloque. D'ici là, chacun dans son domaine, revigore par la qualité de la réflexion tenue au cours de ce colloque, vaudra certainement s'attacher à faire une meilleure télévision canadienne plus créative et moins aliénée.

ÉCHOS DE CANNES...

CANNES (AFP) — Tranchant sur la truculence du cinéma canadien, le film pudiquement tendre de Micheline Lanctôt «un homme à tout faire» a surpris et séduit le public du festival de Cannes, où il a été présenté hier soir dans le cadre de la «quinzaine des réalisateurs».

Distribué en France sous le titre d'«Un homme à tout faire», le film repose sur une idée et un scénario, sans aucun rapport avec le film du même nom du cinéaste suisse Thomas Porter, également sorti à Cannes en 1976. Actrice de formation, Micheline Lanctôt a choisi récemment de passer derrière la caméra, mais avec une maîtrise enviable qui sert le sujet insolite qu'elle a

choisi. Armand Dorion, son homme à tout faire, ne semble pas né dans le siècle qui lui aurait convenu. Attaché à ses souvenirs, animé par un besoin d'aimer persistant aux épreuves sentimentales dans le meilleur sens du mot, il n'est guère armé pour s'accommoder du cynisme qui l'environne.

Le film démarre sur le ton de la comédie, puis est entrecoupé de constats lucides. Il retrace tout entier l'histoire d'une rencontre d'Armand avec une jeune femme chez laquelle il doit accomplir des travaux, jeune femme séduisante, mais pas très heureuse, comme il n'est pas habitué à en rencontrer.

Il apprendra à ses dépens que

les sirènes, comme le chante Gilles Vigneault, ne s'attrapent qu'au filet et même savent parfaitement s'en sortir. Lui ne peut compter que sur sa vitalité et sur son besoin d'aimer pour survivre.

Le récit se joue tout en nuances entre André Pelletier, plus à l'aise dans ce personnage complexe, chaleureux mais lucide au moment souhaitable, et Jocelyn Bérubé qui a accompagné à Cannes la réalisatrice.

Avec le ton si personnel que Micheline Lanctôt a su donner à son film, «Un homme à tout faire» a été retenu par les cinéphiles.

Deux films très attendus, bien que pour des raisons diverses, ont été présentés dimanche au festival de Cannes, «La Terrazza» du réalisateur italien Ettore Scola, et «Nezha dompte le roi dragon», première production chinoise à figurer dans la sélection officielle du Festival.

«La Terrazza», fresque satirique consacrée aux intellectuels bourgeois en proie aux affres de la cinquantaine, est dotée d'une distribution éblouissante: Vittorio Gassman, Serge Reggiani, Marcello Mastroianni, Jean-Louis Trintignant et Ugo Tognazzi. Les femmes n'ont que des rôles secondaires mais elles ont le charme, l'élégance, l'autorité de Carla Gravina, Ombretta Coli et Stefania Sandrelli.

Tous les personnages principaux — un producteur, un scénariste, un journaliste, un responsable de télévision, un homme politique — sont arrivés à un âge où la peur de vieillir se mêle à celle d'avoir raté leur vie, d'avoir contribué à la crise culturelle que traverse leur pays. D'où pour chacun la nécessité d'un examen de conscience.

Le thème est passionnant, mais la réalisation inégale. La durée même du film est trop longue — deux heures et demie — et trop courte, la richesse en étant inépuisable. Ettore Scola a été amené à découper son film en séries de sketches. Or les personnages ont beau être liés les uns aux autres, leurs aventures ne se recoupent pas. Ces réserves, bien entendu, ne peuvent être formulées qu'à un certain niveau et les festivaliers seraient heureux que tous les films prétendus réussis aient la qualité de «La Terrazza».

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CHEF AFFAIRES PUBLIQUES

Notre compagnie, un fabricant de plusieurs marques de cigarettes de renom, est à la recherche d'un chef, affaires publiques à notre siège social de Montréal.

Relevant du directeur des affaires publiques, le titulaire sera responsable d'analyser et d'évaluer les opinions publiques sur l'impact des objectifs de notre entreprise, d'aider à formuler notre réaction et d'en faire part au public sous forme de programmes de communication.

Le candidat choisi sera parfaitement bilingue, aura une bonne formation académique et possèdera au moins cinq (5) années d'expérience pertinente.

La rémunération sera en fonction de l'expérience et des qualifications du candidat, conformément à notre politique salariale, en sus d'une vaste gamme d'avantages sociaux.

Prière de faire suivre votre curriculum vitae à:

Louise Cartier

Benson & Hedges (Canada) Inc.

Place du Canada, suite 800
Montréal, Québec
H3B 2P4



Médecins demandés

— Clientèle assurée
— Travail à domicile et en clinique.
Candidatures traitées confidentiellement.
Endroit: Sherbrooke.

Ecrire sans délai à:

25 rue Wellington nord
suite 310
Sherbrooke, P.Q. J1H 5B1
Tél.: 1-(819) 566-4333

Le Conseil scolaire du district numéro 26 invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste suivant:

Enseignant de musique

(Enseignant itinérant devant enseigner la musique aux classes élémentaires du programme d'immersion)
Le ou la candidat(e) doit être bilingue et détenir un Brevet d'enseignement et Certificat IV.
Toute personne intéressée doit faire parvenir sa demande au plus tard le 15 mai 1980, à:

Dr. John F. T. Hildebrand
Surintendant
District Scolaire no 26
Case postale 10
Fredericton (N.B.)
E3B 4Y4

si on dit

NON
merci

on n'aura
RIEN
merci

Autorisé par Jean-Pierre Nepveu, agent officiel du Regroupement national pour le OUI, 1430, rue St-Denis, Montréal

En Côte-d'Ivoire, le pape lance un appel à la tolérance

ABIDJAN (d'après Reuter et AFP) — Le pape Jean-Paul II a lancé, samedi, un appel à la tolérance et à la solidarité en Côte-d'Ivoire, dernière étape de sa tournée africaine.

«Je viens ici en messager de paix», a-t-il déclaré à son arrivée à Abidjan, venant de Ouagadougou, capitale de la République de la Haute-Volta. À l'occasion d'une messe qu'il a célébrée avec les neuf évêques de la Côte-d'Ivoire, au stade Houphouët-Boigny, le souverain pontife a demandé aux Ivoiriens de favoriser l'intégration des nombreux travailleurs étrangers, maliens, sénégalais, béninois et guinéens, afin d'assurer «une véritable paix des cœurs et des esprits».

Dans son sermon, le pape a insisté sur la nécessité de rester solidaire de l'Eglise universelle «par le signe visible de la communion avec le suc-

cesseur de Pierre, car il n'y a qu'une Eglise de Jésus Christ, qui est comme un grand arbre sur lequel vous avez été greffés...» Il a évoqué la situation des travailleurs immigrants qui doivent recevoir et apporter leur part de vie chrétienne. De vives tensions ont opposé dans le passé les Ivoiriens aux communautés étrangères établies dans le pays. À ce propos, le souverain pontife a parlé des conditions du monde moderne où le «fossé s'accroît entre pays riches et pays pauvres».

Plus tôt samedi, le pape Jean-Paul II avait demandé au monde entier d'intervenir au Sahel, lors de son passage de cinq heures à Ouagadougou.

«Je me fais ici la voix de ceux qui, n'ont pas de voix, la voix des innocents qui sont morts parce que l'eau et le pain leur manquaient», a-t-il dit, s'adressant aux fidèles attendant la messe à la cathédrale de la capitale de la Haute-Volta.

«Ne permettons pas que l'avenir de ce peuple reste à jamais menacé. La solidarité d'hier a démontré, par son extension et son efficacité, qu'il est possible de s'écouter que la voix de la justice et de la charité, et non celle de l'égoïsme individuel et collectif», a-t-il déclaré.

«Soyez le pèlerin infatigable de la paix dans le monde», proclamait une banderole sur

le parcours du cortège pontifical qui l'a mené de l'aéroport au palais du président Sankara Lamizana. Dans ce pays qui ne compte que cinq pour cent de catholiques, la foule était plutôt faite de curieux qui n'en montraient pas moins un grand enthousiasme entretenu par des orchestres populaires placés tous les 500 mètres.

Après la messe, le pape a rencontré des missionnaires et le clergé local et aussitôt après avoir quitté la Haute-Volta pour la Côte-d'Ivoire il a fait parvenir un message à M. Lamizana lui disant: «Cette courte journée passée en Haute-Volta restera pour moi

un souvenir inoubliable. Je le dois en particulier à votre excellence et à ses collaborateurs, et aussi à l'accueil spontané et généreux du cher peuple voltaïque, que je demande à Dieu de bénir et d'assister dans ses courageux efforts».

Enfin, hier le souverain pontife, après avoir passé la nuit à la nonciature d'Abidjan, a posé la première pierre à la future cathédrale de la ville avant de rencontrer la communauté chrétienne et le clergé à l'église Notre-Dame de Treichville.

Il s'est ensuite rendu à Yamoussoukro, au centre du pays, dans le village natal du prési-

dent Félix Houphouët-Boigny, où il a invité la jeunesse ivoirienne à considérer avec réalisme les chemins qui conduiront à «une société construite sur la vérité, la justice, la fraternité, la paix».

Plusieurs milliers de jeunes tirés à quatre épingles avec leurs uniformes blancs et bleus étaient venus de tous les coins du pays, grâce aux autobus que le gouvernement avait mis à leur disposition.

«Chers jeunes, a dit le pape, voulez-vous être les penseurs, les techniciens, les responsables dont votre pays et l'Afrique ont besoin? Fuyez comme la peste le laisser-aller et les solutions de

facilité... Votre dynamisme, votre imagination, votre foi sont capables de transporter des montagnes», a affirmé le pape.

Le Saint-Père a également insisté auprès des étudiants sur le fait qu'ils étaient des privilégiés par rapport aux ouvriers et aux agriculteurs, et qu'ils devaient pour cette raison, ne pas décevoir leur pays. Il les a encouragés à garder leurs racines africaines, leurs valeurs et la culture de leur peuple.

Aujourd'hui, le pape Jean-Paul II, devait visiter la léproserie d'Adzope à cent kilomètres d'Abidjan avant de regagner Rome.

Avis légaux - Avis publics Appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE: M. Alain Larue résidant et domicilié à Carignan, comté de Chambly, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer à M. Claude Collette résidant et domicilié à St-Roch-sur-Richelieu, comté de Verchères, le permis M-50745 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

POSTE D'AFFECTATION DE LA REGION 06 INC.
1000, De Séguin, suite 530,
Longueuil, P.Q.
J4K 5B1
1ère publication: 12 mai 1980
2ème publication: 13 mai 1980
3ème publication: 14 mai 1980

PRENEZ AVIS QUE: M. Maurice Melançon résidant et domicilié à St-Marc, comté de Montcalm, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer à M. Sylvio Champoux résidant et domicilié à St-Zénon, comté de Berthier, le permis M501160 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

POSTE D'AFFECTATION DE LA REGION 06 INC.
1000, De Séguin, suite 530,
Longueuil, P.Q.
J4K 5B1
1ère publication: 12 mai 1980
2ème publication: 13 mai 1980
3ème publication: 14 mai 1980

Le requérant, Charles Emile Langlois, St-Omer, Cte L'Islet, P.Q. GOR 330, région no 03, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer le permis numéro Q-501-522 se rattachant au camion Ford 1977, numéro de série U90LV49831 et immatriculé VR-6981/1980, en faveur de "Aurèle Lord Engr. St-Herovue, Cte L'Islet, P.Q. GOR 320, région no 03.

Cette requête est faite en vertu de l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis.

1ère parution: 12 mai 1980
2ème parution: 13 mai 1980
3ème parution: 14 mai 1980

Navigation Antcl Inc., dont le siège social est situé à St-Louis de Kamouraska, P. Qué. s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin que le permis Q-70029 soit maintenu, suite à un changement de contrôle des actionnaires:

ANCIENNE DISTRIBUTION: Léopold Antcl = 1 action; Monique Langlais Antcl = 1 action; Richard Gaudreau = 1 action.

NOUVELLE DISTRIBUTION: Léopold Antcl = 98 actions; Monique Langlais Antcl = 1 action; Richard Gaudreau = 1 action.

Cette requête est faite en vertu de l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.

1ère parution: 12 mai 1980
2ème parution: 13 mai 1980
3ème parution: 14 mai 1980

PRENEZ AVIS QUE: M. Jean-Paul Corbin résidant et domicilié à Longueuil, comté de Tallon, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer à M. Emilien Carignan résidant et domicilié à St-Hubert, comté de Tallon, le permis M-5000481-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

POSTE D'AFFECTATION DE LA REGION 06 INC.
1000, De Séguin, suite 530,
Longueuil, P.Q.
J4K 5B1
1ère publication: 12 mai 1980
2ème publication: 13 mai 1980
3ème publication: 14 mai 1980

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 avril, 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Prestige Dyeing & Finishing, Division of Kute Knit Mfg. Corp. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le vingt-cinquième jour d'avril 1980, sous le numéro 306787.

Ce vingt-huitième jour d'avril 1980

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné que LES SYSTEMES DE TRANSPORT GARFIELD INC., ayant son siège social au 1426, rue Clark, Montréal, et une place d'affaires au 300, Chemin Canal Bank, Montréal, détentrice du permis de transport no 1035-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour l'obtention d'un permis de transport spécial.

De tous les points du Québec où se trouvent des manufactures à la frontière Québec-Etats-Unis, à destination de Richmond, Virginie, E.-U., et retour, à l'occasion de la East Coast Summit and Logging Equipment Exposition, tenue les 30 et 31 mai 1980, pour le transport de machinerie lourde, de véhicules forestiers et véhicules d'entretien et autres produits manufacturés au Québec, pour le compte du Gouvernement du Québec (Ministère de l'Industrie et du Commerce).

Droits additionnels: le transporteur est autorisé à utiliser des fardiers et des véhicules de déchargement.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours de la troisième publication du présent avis.

1ère parution: 12 mai 1980
2ème parution: 13 mai 1980
3ème parution: 14 mai 1980

Chertier, Ménard & Doyon
Procureurs des requérants

Le requérant-cédant, M. Conrad Sabourin, domicilié à C.P. 55, rue Boucher, Rive-N., St-Paul, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Réal Sabourin, domicilié à 44 rue Ripon, Cte Papineau le permis portant le numéro M-50265-001, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 07, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

M. Claude Gilbert,
Avocat
1600 rue Berri, suite 3005
Montréal, P.Q. H2L 4E4
1ère parution: 12 mai 1980
2ème parution: 13 mai 1980
3ème parution: 14 mai 1980

PRENEZ AVIS QUE: Monsieur Jérôme Bessières, 38 Boulevard Gouin Ouest, Montréal s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir son autorisation de transférer à Equipements Bellemare Ltée, 171 rue Ste-Anne, Yamachiche, le moyen ou système de transport qu'il exploite en vertu de la clause b) de son permis RM-301/705, laquelle clause se lit comme suit: "TRANSPORT RESTREINT — LONG DISTANCE — TERRITOIRE — De tout point à tout autre point situé dans un rayon de 100 milles (160 km) de Montréal, pour le transport de béton mélangé par bétonnières, pour le public en général.

Les requérants demandent l'application de l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours de la troisième publication du présent avis.

1ère publication: le 12 mai 1980
2ème publication: le 13 mai 1980
3ème publication: le 14 mai 1980

VILLE DE MONTRÉAL SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Démolition de bâtiments

La date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la

Contre un dépôt remboursable de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Reconstruction de trottoirs:

Rue MANSFIELD, c/o de la rue Ste-Catherine au boulevard de Maisonneuve.

Pavage de ruelles:

Groupe 122: Ruelle ouest de la rue CLARK, entre les rues St-Cuthbert et Bagg. Ruelles à l'est de l'avenue DESJARDINS, de la rue Ontario vers le nord. Ruelles à l'est du boulevard PIE IX, entre la 51ème rue et le boulevard des Grandes-Prairies.

La date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la

Contre un dépôt remboursable de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Hôtel de Ville
le 12 mai 1980

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.

APPEL D'OFFRES

Démolition de bâtiments

La date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la

Contre un dépôt remboursable de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Reconstruction de trottoirs:

Rue MANSFIELD, c/o de la rue Ste-Catherine au boulevard de Maisonneuve.

Pavage de ruelles:

Groupe 122: Ruelle ouest de la rue CLARK, entre les rues St-Cuthbert et Bagg. Ruelles à l'est de l'avenue DESJARDINS, de la rue Ontario vers le nord. Ruelles à l'est du boulevard PIE IX, entre la 51ème rue et le boulevard des Grandes-Prairies.

La date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la

Contre un dépôt remboursable de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Hôtel de Ville
le 12 mai 1980

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.



Un Ivoirien, son fils juché sur ses épaules, a exécuté hier, une danse traditionnelle pour le pape Jean-Paul II lors de son passage à Abidjan où il a posé la première pierre la future cathédrale Notre-Dame. (Photolaser AP)

Escalade sur la statue de la liberté

NEW YORK (AFP) — Deux hommes ont entrepris samedi l'escalade de la statue de la liberté à New York, pour protester contre les conditions de détention d'un dirigeant des Panthères noires, incarcéré depuis 1969 pour meurtre.

Les deux protestataires ont passé la nuit de samedi à dimanche sur le monument tandis que la police veillait en bas, après avoir gonflé des matelas pneumatiques géants pour prévenir une chute mortelle.

Les deux hommes ont utilisé des ventouses et des pitons pour grimper jusqu'au genou de la statue de la liberté, d'où ils ont déployé une banderole sur laquelle on lisait: «La liberté est truquée,

libérez Geronimo Pratt». Celui-ci, accusé d'avoir assassiné un professeur en 1969, purge une peine de prison en Californie.

L'un des deux hommes, Edwin Drummond, est d'origine anglaise. Il avait entrepris l'été dernier l'ascension d'une église à San Francisco, où il était resté accroché pendant onze heures pour la même cause.

Les autorités responsables de l'entretien de la statue de la liberté estiment à 80,000 dollars les dégâts causés par cette escalade. Des photos au télé-objectif révèlent en effet des trous dans la mince revêtement de cuivre qu'il faudra réparer à l'aide d'échafaudages.

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur Kenneth Lindsay, d'adresse inconnue, est par le présent avis requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119 A.C.P.C. a été laissée à son intention à la Direction Générale des greffes au 1, rue Notre-Dame, Montréal, District de Montréal.

Faute par le défendeur Kenneth Lindsay de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 12 mai 1980
JACQUES LACHAPPELLE, protonotaire
MÉS ROBINSON CUTLER SHEPPARD BORENSTEIN
SHAPIRO LANGLOIS FLAM & GREEN
ME MICHEL GREEN
800 Carré Victoria, Suite 612
Montréal, Québec H4Z 1H6

PRENEZ AVIS QUE: Maurice Lefebvre Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander l'émission d'un permis de transport saisonnier, catégorie économique, en vertu du règlement 19, des articles 2.72.7 et 2.58.1, pour le transport d'un groupe d'enfants de AGUADAY DAY CAMP de Montréal dans divers centres de loisirs de la ville et des environs (moins de 125 milles de Montréal) et des monteurs desdits enfants pour l'été 1980 et aussi pour le transport de THE GRACE CHURCH et CHINESE BAPTIST CHURCH de Montréal.

Toute personne peut s'opposer à la présente demande dans les cinq jours de la troisième publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

1ère parution: 12 mai 1980
2ème parution: 13 mai 1980
3ème parution: 14 mai 1980

Transports Canada

PROJET: Services de nettoyage domestique à l'aéroport International de Montréal, Mirabel, Québec pour une période de 2 ans.

DATE DE CLÔTURE: le 13 juin 1980.

RÉUNION D'INFORMATION: le 26 mai 1980 à 10:00 heures, heure locale à la Salle de Presse, Édifice de l'aérogare, Aéroport de Mirabel.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport de Montréal, Dorval, Québec, (636-3203), seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque visé remboursable de \$250.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

A.O. Dumas,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne du Transport aérien.
Le 2 mai 1980

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Capitale Nationale, ministère des Travaux publics Canada, L'Esplanade Laurier, tour de l'Est, 16e étage, 140, rue O'Connor, Ottawa, (Ontario), K1A 0M3, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à la même adresse que ci-dessus, numéro de téléphone 992-6433, sur versement du dépôt éligible.

ENTREPRISE

Numéro 039966 — Rénovations, Tour de la paix, Colline du Parlement, Ottawa, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations des Constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: mardi, le 3 juin 1980

Dépôt: 250.00 dollars.

Bureau dépositaire des soumissions: les sous-traitants pour construction électrique, mécanique et panneaux muraux de gypse, doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 136, avenue Bronson, Ottawa, Ontario, au plus tard à 15 heures, vendredi, le 30 mai 1980, conformément aux dispositions du document intitulé "Principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1er avril 1970. Une réunion sera tenue au chantier, mardi, le 13 mai 1980. Pour plus de renseignements, veuillez voir les documents de soumission.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jeu du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Associés
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels - Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5, Tél: (514) 934-0272
Tél: 05-265656, Cable MARION
Télécopier international Xerox 400

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, belair & associés
Comptables agréés

QUÉBEC MONTRÉAL OTTAWA TORONTO CALGARY VANCOUVER
RIMOUSKI TROIS-RIVIÈRES SHEPPARDVILLE SAINT-HYACINTHE KITCHENER
SEPT-ÎLES MATANE GOATCOCK FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

DÉCÈS

CARON, François-Pierre. — À l'hôpital de St-Lambert le 11 mai 1980 à l'âge de 81 ans, est décédé. Monsieur François-Pierre Caron, époux de Eva Legault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil 2 enfants: Hélène (docteur Pierre Laplante), Jean-Marie ainsi que 3 petits-enfants: Jean-François, Stéphane et Véronique, 2 frères, Monsieur Joseph et Lucien Caron. Les funérailles auront lieu, mardi, le 13 mai. Le convoi funéraire partira des salons Ed Arche et fils inc. No 268 rue St-Charles ouest à Longueuil, pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 20h00 heures. Et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Salon fermé de 5 à 7 heures). Des dons à l'Institut de recherches cliniques de Montréal en faveur du laboratoire du docteur Michel Chretien, no 110 av. des Pins ouest, H2W-EK7, Montréal, seraient appréciés.



LANGLOIS, (Me Hector). — À Montréal, le 9 mai 1980 à l'âge de 80 ans, est décédé Me Hector Langlois C.R., époux de Juliette Gougeon. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Me Lise Langlois, Dr Claude Langlois (époux de Mimie Bourbeau) ainsi que ses petits-enfants: Michel et Genevieve. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Limitee, angle boul. Decarie et avenue Notre-Dame-de-Grace, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grace, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DÉCÈS DU FRÈRE ARTHUR GAUVREAU CLERC DE SAINT-VIATEUR (1906-1980)



Le Frère Arthur Gauvreau, c.s.v. est décédé au Centre Champagnon de Joliette le 10 mai 1980, à l'âge de 73 ans, dans sa 56ème année de profession religieuse. Né à Montréal le 6 décembre 1906, il fit ses études à Joliette, au Juvénat de Berthierville et à l'École normale de Rigaud. Il entra chez les Clercs de Saint-Viateur en 1923 et y promouva ses engagements perpétuels en 1930. Le Frère Gauvreau fit une longue et brillante carrière dans l'enseignement et la direction d'écoles. Professeur à Lauzon, Saint-Lambert et Montréal (école Jean-Talon), il fut professeur de discipline et de études à Otterburne (Manitoba), directeur à Francoise-de-Laval (Bordeaux), Saint-François (Rigaudi), à Dujarié (Montréal). Il fut aussi directeur des élèves, de 1965 à 1971, à l'Institut Nazareth de Longueuil. Les dernières années de sa vie, il les vécurent en rendant divers services à Outremont, Boucherville et Joliette. Le Frère Arthur Gauvreau laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, plusieurs frères et sœurs: Gérard (époux de Marie-Ange Beaudry), de Joliette; le Père Louis-Philippe Gauvreau, c.s.v., archiviste de Joliette; François (époux de Marie Gauthier), de Montréal; Roland (époux de Fleurette Dulong), de Joliette; Gabrielle (épouse de Lucien Coulombe), de Shawinigan; Thérèse, de Joliette; Alfred (époux de Francoise Laporte), de Joliette; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à la Résidence provinciale des Clercs de Saint-Viateur, 132 nord, rue Saint-Charles, à Joliette, où auront lieu les funérailles le mardi 13 courant, à 14 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation, à Joliette.

Un e.a. est un évaluateur agréé, un professionnel de l'évaluation reconnu par l'Office des professions.

Claude Chevalier, e.a.
640, boul. Dorchester
St-Jean, J3B 5A4
658-6367

45 fins de semaine en prison

L'ex-avocat Gilles Boissonnault qui, en mars dernier, s'était reconnu coupable d'avoir volé un total de \$54,000, par défaut de rendre compte à un délinquant de clients, entre 1974 et 1978, a été purgé d'une peine de trois mois de prison, à être purgée durant 45 fins de semaine à la prison commune de Montréal, et

d'une amende de \$5,000. C'est le juge Jean Longtin, de la Cour des sessions, qui lui a imposé cette sentence, qui punit en même temps une autre accusation à laquelle l'ex-avocat s'était aussi reconnu coupable, soit celle d'avoir fait usage de faux en présentant à la banque des chèques qui n'avaient pas été en-

dossés par leurs co-bénéficiaires, en l'occurrence ses clients.

Ses clients se plaignant de ne pas avoir reçu leurs dits, l'avocat prétextait que le jugement n'avait pas encore été rendu, qu'il n'avait encore rien reçu ou encore que la cause en question avait été portée en appel.

La loi 92 anti-démocratique?

Un groupe de juristes, d'avocats, de diplômés en droit et d'étudiants en droit s'est attardé vendredi à dénoncer encore une fois le caractère antidémocratique de la loi 92 sur la consultation populaire.

Cette loi, soulignent-ils, oblige les tenants des options

officielles à se regrouper sous un comité national. Cette loi ne prévoit l'expression des dissidents, disent ces juristes, et si elle y donne ouverture, ces dissidents sont sujets à de telles restrictions financières qu'ils n'ont aucune chance d'exprimer leur point de vue d'égal à égal.

Il faut se rendre à l'évidence qu'il existe au moins six positions politiques différentes en présence dans cette campagne référendaire: les options définies par les tenants du OUI et du NON, celle des tenants d'un OUI critique qui ne sont pas intéressés à faire campagne sous la tutelle du Co-

mité national pour le OUI. On compte également ceux qui diront NON en refusant d'être associés aux Libéraux. Il y a ceux qui proposent l'annulation parce que ni l'une ni l'autre des options proposées ne satisfait leur objectif politique. Et finalement il existe les tenants de l'abstention.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte \$0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions

HEURES DE TOMBÉE:

10:30 heures,
le jour précédent la première publication.
Pour l'édition du lundi, il faut nous aviser avant

15:30 heures,
le vendredi.
Pour les annulations et les corrections les mêmes heures s'appliquent.

31-5-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

SUPERBES MEUBLES ANTIQUES, cause déménagement. Mobiliers de salon et de chambre Louis XV. Divers fauteuils, tapis indiens, lampes, bureaux, tables, etc. 849-5650. 17-5-80

ANIMAUX

BRIARD, chiots enregistrés, éleveur particulier, 464-5827. 13-5-80

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icar — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morier 668-3879. J.N.O.

A 30 minutes de Montréal, ENCAN TOUS LES DIMANCHES à 1 h. p.m. Marché Antique du Québec (p.m. 1975), 358 rue Principale, St-Thomas d'Aquin. Tél.: 1-796-5955. Montréal: 843-5477. Route 20, transcanadienne, sortie 130 nord, (St-Thomas d'Aquin). Bienvenue aux antiquaires et amateurs de vieilles choses, etc. 15-5-80

APPARTEMENTS À LOUER

COIN ST-DENIS & MONT-ROYAL
5 pièces, chauffé, intercom, cuisinière/réfrigérateur, conciergerie, métro, tranquille, 1er juillet, \$250.
288-3353
Après 6h00, 387-0656
20-5-80

LA CITE, 3^e, \$320.00 tout compris. Téléphonez après 6 hrs: 843-8554. 14-5-80

3^e, 4^e, 5^e; non-chauffé. Espaces de rangement. 1860 Tillemont. 384-3858. 16-5-80

CÔTE-DES-NEIGES 3955 St-Kevin à proximité de l'hôpital "Jewish General", nouveaux 1^{er}, 3^e, équipés, électricité payée, garage, ascenseur, 672-6174, 731-6083. 13-5-80

LE BRIDGE

Le cerveau produit souvent plus que la force des cartes

par Charles-A. Durand

Donneur: Sud

Vulnérables: Nord-Sud

Nord

♦ V 10 7

♦ A D 8

♦ R 9 6 4

♦ 5 4 3

Ouest

♦ 9 4 2

♦ V 6 4 2

♦ 8 7 3

♦ 9 8 7

Est

♦ 8 6 5 3

♦ 7 5 3

♦ D 2

♦ A R D 6

Sud

♦ A R D

♦ R 10 9

♦ A V 10 5

♦ V 10 2

Les enchères:

Sud Ouest Nord Est

1 SA passe 3 SA passe

2 SA passe 4 SA passe

3 SA passe 5 SA passe

4 SA passe 6 SA passe

5 SA passe 7 SA passe

6 SA passe 8 SA passe

7 SA passe 9 SA passe

8 SA passe 10 SA passe

9 SA passe 11 SA passe

10 SA passe 12 SA passe

11 SA passe 13 SA passe

12 SA passe 14 SA passe

13 SA passe 15 SA passe

14 SA passe 16 SA passe

15 SA passe 17 SA passe

16 SA passe 18 SA passe

17 SA passe 19 SA passe

18 SA passe 20 SA passe

19 SA passe 21 SA passe

20 SA passe 22 SA passe

21 SA passe 23 SA passe

22 SA passe 24 SA passe

23 SA passe 25 SA passe

24 SA passe 26 SA passe

25 SA passe 27 SA passe

26 SA passe 28 SA passe

27 SA passe 29 SA passe

28 SA passe 30 SA passe

29 SA passe 31 SA passe

30 SA passe 32 SA passe

31 SA passe 33 SA passe

32 SA passe 34 SA passe

33 SA passe 35 SA passe

34 SA passe 36 SA passe

35 SA passe 37 SA passe

36 SA passe 38 SA passe

37 SA passe 39 SA passe

38 SA passe 40 SA passe

39 SA passe 41 SA passe

40 SA passe 42 SA passe

41 SA passe 43 SA passe

42 SA passe 44 SA passe

43 SA passe 45 SA passe

44 SA passe 46 SA passe

45 SA passe 47 SA passe

46 SA passe 48 SA passe

47 SA passe 49 SA passe

48 SA passe 50 SA passe

49 SA passe 51 SA passe

50 SA passe 52 SA passe

51 SA passe 53 SA passe

52 SA passe 54 SA passe

53 SA passe 55 SA passe

54 SA passe 56 SA passe

55 SA passe 57 SA passe

56 SA passe 58 SA passe

57 SA passe 59 SA passe

58 SA passe 60 SA passe

59 SA passe 61 SA passe

60 SA passe 62 SA passe

61 SA passe 63 SA passe

62 SA passe 64 SA passe

63 SA passe 65 SA passe

64 SA passe 66 SA passe

65 SA passe 67 SA passe

66 SA passe 68 SA passe

67 SA passe 69 SA passe

68 SA passe 70 SA passe

69 SA passe 71 SA passe

70 SA passe 72 SA passe

71 SA passe 73 SA passe

72 SA passe 74 SA passe

73 SA passe 75 SA passe

74 SA passe 76 SA passe

75 SA passe 77 SA passe

76 SA passe 78 SA passe

77 SA passe 79 SA passe

78 SA passe 80 SA passe

79 SA passe 81 SA passe

80 SA passe 82 SA passe

81 SA passe 83 SA passe

82 SA passe 84 SA passe

83 SA passe 85 SA passe

84 SA passe 86 SA passe

85 SA passe 87 SA passe

86 SA passe 88 SA passe

87 SA passe 89 SA passe

88 SA passe 90 SA passe

89 SA passe 91 SA passe

90 SA passe 92 SA passe

91 SA passe 93 SA passe

92 SA passe 94 SA passe

93 SA passe 95 SA passe

94 SA passe 96 SA passe

95 SA passe 97 SA passe

96 SA passe 98 SA passe

97 SA passe 99 SA passe

98 SA passe 100 SA passe

99 SA passe 101 SA passe

100 SA passe 102 SA passe

101 SA passe 103 SA passe

102 SA passe 104 SA passe

103 SA passe 105 SA passe

104 SA passe 106 SA passe

105 SA passe 107 SA passe

106 SA passe 108 SA passe

107 SA passe 109 SA passe

108 SA passe 110 SA passe

109 SA passe 111 SA passe

110 SA passe 112 SA passe

111 SA passe 113 SA passe

112 SA passe 114 SA passe

113 SA passe 115 SA passe

114 SA passe 116 SA passe

115 SA passe 117 SA passe

116 SA passe 118 SA passe

117 SA passe 119 SA passe

118 SA passe 120 SA passe

119 SA passe 121 SA passe

120 SA passe 122 SA passe

121 SA passe 123 SA passe

122 SA passe 124 SA passe

123 SA passe 125 SA passe

124 SA passe 126 SA passe

125 SA passe 127 SA passe

126 SA passe 128 SA passe

127 SA passe 129 SA passe

128 SA passe 130 SA passe

129 SA passe 131 SA passe

130 SA passe 132 SA passe

131 SA passe 133 SA passe

132 SA passe 134 SA passe

133 SA passe 135 SA passe

134 SA passe 136 SA passe

135 SA passe 137 SA passe

136 SA passe 138 SA passe

137 SA passe 139 SA passe

138 SA passe 140 SA passe

139 SA passe 141 SA passe

140 SA passe 142 SA passe

141 SA passe 143 SA passe

142 SA passe 144 SA passe

143 SA passe 145 SA passe

144 SA passe 146 SA passe

145 SA passe 147 SA passe

146 SA passe 148 SA passe

147 SA passe 149 SA passe

La question de fond

MICHEL ROY

LE OUI et le NON sont des réponses légitimes et parfaitement respectables, n'en doutons pas. Mais la question référendaire est ainsi libellée — piègée, dit-on maintenant — qu'on résiste difficilement à la tentation de répondre OUI, d'autant que le PQ a su créer un contexte politique et un climat psychologique à la faveur desquels le NON devient synonyme de stagnation et rend un son qui rappelle le bruit d'une porte que l'on ferme. Pour beaucoup, sans oublier les partisans du fédéralisme renouvelé, la croix du 20 mai marque une occasion historique de débloquent le dossier constitutionnel et d'assurer l'égalité des deux peuples. Qui donc pourrait s'inscrire en faux contre de tels idéaux?

D'autres répondront OUI parce que nulle formule de rechange ne leur apparaît valable, parce que le livre beige les a déçus, parce que le Canada anglais tournerait la page s'il y avait un NON. Enfin, il y a tous ceux qui appliquent le OUI à leurs projets, par exemple les centrales syndicales qui croient voir dans une réponse affirmative le matériau d'une société future plus juste. Bref, il y a de tout dans ces OUI, de Norbert Rodrigue à Rodrigue Biron, et les autres pour qui la question n'a plus tellement d'importance, seule devant compter la démarche psychologique d'un peuple en quête de sa complète maîtrise. C'est à cette démarche que s'attache surtout M. René Lévesque dans ses discours. Mais le premier ministre insiste moins sur l'essentiel de la question, le fond du problème.

Or la question à laquelle je répondrai NON est celle qui nous invite à accorder au gouvernement un mandat pour négocier la souveraineté-association. Pourquoi repousser cette proposition? Ne s'agit-il pas d'un simple mandat de négocier et le gouvernement, s'il réussit à l'exécuter en tout ou en partie, ne s'est-il pas engagé à consulter de nouveau le peuple? Ce sont là des modalités transitoires qui donnent bonne conscience à ceux qui entendent voter OUI sans y

croire vraiment. En réalité, répondre OUI à la question de fond, c'est adhérer au principe de la souveraineté-association, c'est souscrire à l'objectif premier du Parti québécois. On dira encore qu'il est quand même justifiable d'appuyer les efforts de négociations du gouvernement par solidarité avec les revendications historiques du Québec: on répètera qu'un OUI exprime la volonté de changement, le principe de l'égalité. A cela, on peut en effet répondre OUI, la grande majorité des Québécois étant du même avis sur ces points. Il n'était pas besoin d'un référendum pour l'apprendre. Si donc la démarche suggérée paraît acceptable, on ne peut en revanche l'approuver sans cautionner l'objectif qui l'inspire. La question est ainsi faite qu'on ne saurait rejeter la fin et ne retenir que les moyens.

Formule ingénieuse et en apparence équitable sur papier, la souveraineté-association tend à conjuguer les avantages du fédéralisme et les pouvoirs de l'indépendance. Mais, entre le Canada et le Québec, le régime proposé serait un tandem bancal, une vue de l'esprit. Car, en retour de la souveraineté politique, le Québec consentirait à la soumission économique, celle que laisse déjà entrevoir le livre blanc au chapitre de l'Autorité monétaire. Un tel arrangement ne résisterait pas longtemps à l'épreuve des réalités quotidiennes qui feraient bientôt apparaître des divergences irréconciliables. L'entreprise est vouée à l'échec: ou bien les exigences de l'association rendraient illusoire les avantages de la souveraineté et les deux États seraient contraints de rétablir le régime fédéral; ou bien le besoin de souveraineté s'affirmerait davantage et les deux pays seraient vite conduits à mettre un terme à cette forme d'association. Ainsi, opter pour la souveraineté-association, c'est accepter à la limite l'indépendance sans concertation institutionnelle. En soi, ce n'est pas une catastrophe. Avec ses ressources humaines et physiques, le Québec pourrait certainement s'en tirer mais il serait pendant un temps plus fragile, plus vulnérable. Ce n'est pas un

drame, mais il faut savoir clairement qu'un OUI peut conduire là. Il faut savoir aussi qu'en faisant ce choix, le Québec porterait un coup très dur à son partenaire séculaire qui tire du Québec une partie appréciable de sa force, de sa cohésion, de son originalité.

Mais, puisque le gouvernement de M. Lévesque propose la souveraineté ET l'association — la première étant subordonnée à la seconde — le Québec reconnaît déjà qu'il a besoin du Canada. Le but avoué du gouvernement n'étant pas l'indépendance pure et simple, pourquoi ne pas tenter de pousser plus loin l'expérience de la fédération, cette fois en la modifiant sensiblement pour l'adapter aux besoins des partenaires. La situation géographique, le niveau de vie, l'héritage commun, la présence des États-Unis imposent au Canada et au Québec l'obligation de partager le même avenir. Pourquoi renoncer à l'expérience alors même que le Québec, grâce à la prodigieuse révolution qu'il a faite depuis 20 ans, est maintenant en mesure de tirer pleinement avantage du régime pour autant qu'il en exige le prix et y mette le prix.

Rien ne démontre que le renouvellement du fédéralisme canadien soit réalisable. Il est évident que le Québec et le Canada trouveraient leur intérêt et les meilleures conditions de leur épanouissement dans le cadre fédéral. C'est dans ce sens que les poussent l'histoire et le réalisme. C'est aussi le choix de la vaste majorité des Québécois qui, pour former une vigoureuse collectivité nationale, n'éprouvent pas le besoin de rejeter le Canada, d'écarter un partenaire enfin attentif aux attentes profondes du Québec.

Mais cette perspective n'est plausible que si le peuple canadien, ses gouvernements provinciaux et son autorité fédérale consentent à des réformes de structures, non pas simplement des aménagements mineurs et des arrangements administratifs. L'accueil fait au rapport (Pepin-Robarts) de la Commission de l'unité canadienne démontre que

l'entreprise est possible. Le professeur Léon Dion lui-même, bien qu'il opte pour le OUI, insiste fortement sur la valeur de ce document qui pourrait constituer une féconde base de discussion.

Ceux qui s'apprentent à voter OUI sont convaincus que le NON ne peut que restreindre le champ et les chances de ces négociations futures, que le gouvernement fédéral, pragmatique et fonctionnel, fera obstacle à toute tentative sérieuse de renouvellement profond. C'est l'hypothèse du pire que n'accepterait pas le peuple du Québec et à laquelle on ne voit pas clairement ce que peut opposer le OUI. Porteur d'espoirs et de changements, dit-on, sur quoi peut-il déboucher? Il est vrai que le partenaire canadien (Ottawa et les provinces) ne devra pas se soustraire à l'obligation démocratique de négocier si le OUI l'emporte. Mais sur quelle base? On devra s'expliquer et s'informer mutuellement, certes. Ottawa pourrait même suggérer des voies de réforme. Mais le Québec de M. Lévesque a-t-il la faculté d'adopter une position de repli, d'envisager une négociation dans le cadre fédéral? La démarche est concevable, souhaitable même, mais fort improbable parce qu'elle risquerait de faire éclater le PQ et de provoquer la démission du gouvernement. Pour sa part, le Canada ne peut négocier l'association sans reconnaître implicitement la souveraineté, du moins en principe. Dans ces conditions, un OUI exprimé par les partisans du fédéralisme renouvelé est psychologique avant d'être stratégique. Que vaut en effet une stratégie que connaît déjà l'autre partie?

Il n'y a pas que logique et calculs dans cette consultation qui touche l'âme et le cœur, autant que la raison et l'esprit. C'est pourquoi, sans doute, la question revêt aussi les couleurs d'un dilemme pour tant de Québécois. Pour en sortir, on ne doit considérer que la question de fond, celle-là seulement: OUI ou NON au principe de la souveraineté politique assortie de l'association économique. C'est NON.

Une société bloquée

LISE BISSONNETTE

LE peuple québécois a-t-il besoin de s'engager dans la voie de la souveraineté pour obtenir enfin sa juste part de vivre ici? Céderait-il sa sécurité tranquille pour un immense moment de fierté, une réécriture de l'histoire? Il est temps, pour le comprendre, de mesurer à larges traits mais sous des angles cruciaux, ce que nous sommes, où nous en sommes.

S'ils n'avaient été intimidés par les hauts cris qui les présenteraient comme une majorité déjà hégémonique et menaçante, les Québécois francophones auraient pu revoir, au cours de la campagne référendaire, les raisons qui, vingt ans après la révolution tranquille, en font toujours des seconds ici:

- parce que l'élan politique et culturel qui les porte n'a jamais vraiment réussi à briser le modèle des inégalités individuelles. Malgré des progrès, le revenu moyen de l'ensemble de la population active francophone est toujours inférieur, de près de un cinquième, à celui des anglophones. Aux niveaux supérieurs d'emploi et surtout aux postes de direction, la sous-représentation francophone est restée solidement la même depuis le début de la dernière décennie;

- parce que, pour eux comme les Néo-Québécois, il faut être finissant d'une école secondaire anglaise pour avoir, au Québec, trois fois plus de chances d'accès à l'université, seul niveau d'éducation qui donne maintenant un véritable avantage sur le marché du travail;

- parce que même leur impressionnante acquisition quantitative de nouveaux emplois dépend en grande partie de facteurs comme la croissance de la main-d'œuvre dans les secteurs public et parapublic; cette croissance est pratiquement terminée désormais, et elle a fait illusion aux francophones tout en les enfermant dans une sorte de ghetto.

Ces constatations, pour ethnocentriques qu'elles soient, doivent être présentées à la conscience de tous les Québécois, francophones ou non. Elles sont le signe d'une société bloquée, en particulier pour les jeunes. D'une société où les progrès quantitatifs, comme au moment de la revanche des berceaux, tiennent lieu de mirage du pouvoir. Pour passer au déblocage qualitatif, l'État québécois devra intervenir autrement qu'en se multipliant lui-même dans la fonction publique et parapublique. Il devra, c'est devenu un cliché, pouvoir agir plus efficacement sur d'autres leviers de développement. Cela n'est pas incompatible avec l'appartenance à une fédération. Mais d'inquiétants signes de freinage conjurent déjà la seconde révolution tranquille:

- parce que la loi 101, outil minimal pour faire du français non seulement la langue de l'éducation mais aussi celle des services et du travail commence à peine à produire ses effets qu'on en réclame déjà l'atténuation;

- parce que, en particulier chez les tenants du NON, on est largement plus inquiet du devenir du système scolaire anglais déjà privilégié que du nécessaire renforcement du système français;

- parce que la campagne référendaire fédéraliste a reposé sur la démonstration de la dépendance du Québec vis-à-vis des politiques fédérales bien plus que sur ses possibilités d'autonomisation à l'intérieur de l'ensemble canadien;

- parce que les propositions constitutionnelles faites à ce jour, de la charte de Victoria au rapport Pepin-Robarts en passant par le livre beige du Parti libéral du Québec et le projet de loi fédéral C-60, offrent au mieux une amélioration de la pérennité, donc d'un système d'aide, plutôt que le transfert de pouvoirs significatifs;

- parce que même cette aide est le plus souvent liée à une pression que la minorisation de la représentation québécoise au Parlement central ne pourra bientôt plus assurer.

Un véritable fédéralisme renouvelé, décentralisé, pourrait théoriquement satisfaire aux besoins des Québécois. Mais ici s'impose l'analyse des forces et personnes en présence, de la réalité en somme, qui équivaut à l'impasse. Ni un OUI «fédéraliste», ni a fortiori un NON, ne sauraient administrer un choc suffisant à remuer décisivement la pesanteur.

- parce que la création d'une nouvelle constitution suppose une action «constituante» via des mécanismes d'exception où les dirigeants actuels voient une usurpation de leur autorité;

- parce que même les timides propositions du livre beige, qui ne dépassent guère les réaménagements fonctionnels mais assurent un peu mieux le poids des francophones dans l'État central, ont été unanimement reçues comme une simple «base de discussion», donc un maximum à émausser;

- parce que le gouvernement central actuel et son premier ministre ont présidé à toutes les tentatives de réforme depuis le milieu des années soixante et qu'ils sont restés aussi intraitables avant qu'après le choc de la victoire d'un parti souverainiste en 1976;

- parce que, au cœur même de la campagne référendaire, ce même gouvernement s'est montré avare du moindre partage avec les provinces (des ressources minières sous-marines jusqu'aux loteries...) et que le Parlement canadien s'est rangé unanimement derrière un projet de rapatriement de la constitution, véritable gifle au Québec traditionnellement opposé à une telle manœuvre qui risque de figer la constitution en son déséquilibre centenaire.

Dans ces conditions, le fédéralisme renouvelé devient une proposition aussi hypothétique que la souveraineté-association. Et l'impossibilité, depuis plus de dix ans, d'amorcer le moindre début de renégociation du pacte confédératif pousse ceux qui choisissent le changement du côté de la souveraineté, et de ses risques.

A ces derniers, aux francophones qui craignent avec eux, il faut rappeler que la sécurité, comme la liberté dont on a tant et si mal parlé en nos jours de fièvre, ne s'acquiert pas aux dépens de l'égalité. Et que le Québec n'a jamais été plus fort, plus dynamique, sa culture, ses créateurs et ses témoins plus ouverts aux nouveaux mondes venus chez eux que depuis le ralliement autour d'un premier «désormais», il y a maintenant vingt ans. Si l'on veut un jour dépouiller le nationalisme de son reste d'amertume, il faut dire le second, en toute sérénité.

La proposition du gouvernement québécois a d'infimes chances d'obtenir négociation. Mais l'endorser permet de tirer une première ligne, puisque le temps est venu. Il faut lui répondre OUI.

Un pas en avant

JEAN-CLAUDE LECLERC

COMME d'autres peuples, nous vivons sous un régime politique que nous n'avons pas choisi, mais qui nous a été légué par les marchands de l'époque coloniale venus prendre d'assaut l'Amérique «britannique» du nord. Nos concitoyens anglophones se sont faits à cette confédération même si, dans les Maritimes, elle les a appauvris et, dans l'Ouest, de plus en plus aliénés: son vaste territoire est devenu le pays dont ils rêvent. Pendant longtemps, la majorité des Canadiens français, eux aussi, ont attendu un avenir de ce régime: mais de plus en plus nombreux ont été ceux qui, devenus des Québécois, ont désespéré d'y jamais avoir leur place.

Cependant que le gouvernement Trudeau, l'équipe de la dernière chance, tentait avec le bilinguisme et le développement régional de corriger «cent ans d'injustices», au Québec une volonté nationale prenait corps, arrivant non seulement à être maître chez soi, mais à prendre rang parmi les États contemporains sans subir la tutelle d'un autre majorité. Pour sauver le Canada des deux peuples fondateurs, le pouvoir central devait non seulement ouvrir Ottawa aux francophones, ce qu'il a réussi en partie, mais surtout donner à leur participation une assise démocratique, c'est-à-dire démographique élargie, ce qu'il n'a point osé entreprendre.

De fait, en fermant la porte à une immigration qui nous soit favorable à notre tour, lors même que la chute de la natalité réduisait le poids politique des Québécois et des minorités françaises, le Canada ne nous a rien ménagé de solide pour l'avenir. Le gouvernement Clark n'a duré que huit mois, mais il aura annoncé la portion congrue qui attend le

Québec dans cette confédération-là.

C'est pourquoi le OUI à une petite patrie peut prétendre à autant de légitimité que le NON dans un Canada qui nous réserve désormais une importance réduite et subalterne. Si au moins une place et un pouvoir réels nous étaient offerts dans la fédération, le Québec pourrait surseoir au changement proposé par le gouvernement Lévesque. Mais devant l'attentisme et la confusion qui persistent au Canada, le moment est plutôt venu d'élargir nos options et de prendre le risque le plus créateur pour l'avenir.

Le camp du NON, tout en prétendant avec le fédéralisme mieux garantir nos libertés, avertit les Québécois qu'il ne négociera pas avec leur gouvernement même si la majorité vote OUI. Du coup, il confirme que nous sommes en liberté conditionnelle, citoyens et peuple à part entière seulement si nous nous accommodons du statu quo, mais sans aucun droit de choisir nous-mêmes les changements qui nous importent. Le même pouvoir qui a bloqué la révision constitutionnelle ne promet des modifications à notre régime que si nous renonçons d'abord à emprunter une autre voie que la sienne.

Pour accepter semblable pari, le Québec devrait avoir perdu tout sens historique et tout réalisme politique.

Certes, la souveraineté-association n'est pas aussi prometteuse que le soutient le Parti québécois. Le PQ veut jeter dans notre redressement national toute la force d'un État disposant de ses principaux leviers de développement. Mais par un paradoxe qu'il n'a su résoudre, son gouvernement multiplie les promesses de statu quo économique; il ne va pas changer les règles dominantes du marché; il va s'abste-

nir de faire d'autres nationalisations; bref, il va maintenir le système économique pancanadien dont il prétend pourtant qu'il a été bâti pour l'Ontario avec la connivence du pouvoir central.

De même, il est compréhensible que maints Québécois espèrent encore un miraculeux déblocage dans la voie du fédéralisme «renouvelé». Entre le projet de libération nationale lancé voici douze ans et la souveraineté tranquille proposée aujourd'hui, la disproportion n'échappe à personne. Si «l'oppression» était aussi intolérable qu'on le dit, les Québécois auraient opté en plus grand nombre pour l'indépendance pure et dure. Assurément, nous sommes en tutelle au Canada et notre nation ne peut s'y exprimer pleinement ni maîtriser son destin collectif. Mais c'est aussi le sort de plusieurs autres ailleurs. Il n'est pas seulement une façon de résoudre la question nationale. N'est-ce pas aussi ce qui retient malgré tout dans le Canada fédéral la majorité des Québécois?

À l'extérieur du Canada ou à l'intérieur, nous sommes voués par le nombre et la géographie à rester une petite nation qui a besoin de renforcer son cadre politique: quel chemin va le mieux et le plus sûrement déboucher sur un changement qui nous soit favorable?

Les tenants du NON, à Ottawa et dans les autres provinces, ont eu deux décennies pour reconnaître au Québec, dans la confédération, une place qui soit conforme à ses aspirations. Après s'être montrés réfractaires aux réformes ou incapables de les traduire dans la réalité, ils voudraient qu'en rejetant la proposition du gouvernement du Québec nous soyons en

meilleure position, demain, pour obtenir enfin satisfaction du Canada. Ceux qui nous tiennent ce langage comptent parmi eux des gens sincèrement résolus à réclamer des modifications substantielles au fédéralisme canadien: ces réformateurs, hélas, sont prisonniers d'une des plus formidables alliances du conservatisme qu'il nous ait été donné de voir au pays.

Pareille alliance va tenter de s'opposer à toute négociation tant avec un éventuel gouvernement Ryan qu'avec le gouvernement Lévesque. Significativement, elle manque déjà d'audace et d'imagination dans la voie de ce «fédéralisme renouvelé» qu'elle a été incapable de définir avec cohérence, a fortiori de mettre en branle sérieusement au Canada. C'est pourquoi, puisqu'il faut voter, entre deux votes nécessairement risqués, il importe de choisir celui qui, gagnant ou venant près de l'emporter, va nous maintenir dans un chemin qui mène au changement.

Tout en respectant l'opinion contraire, nous estimons donc qu'à ce moment important de notre vie collective, un NON nous fait courir un plus grand danger d'impasse pour l'avenir que le OUI — alors que le OUI, même s'il n'a pas la certitude du succès, marquera de toute manière un net progrès dans l'affirmation de nos aspirations nationales et sociales. Les structures politiques ne sont pas une fin en soi: les peuples importent plus que les régimes, ainsi que nous le rappellent à bon droit les premiers habitants du pays.

En votant OUI à la négociation d'une nouvelle entente, nous ferons faire au Québec et à tout le Canada un important pas en avant.

Le meilleur choix économique

MICHEL NADEAU

LES Québécois hésitent. Les sondages ne disent rien des tiraillements qui persistent dans chaque individu. Parmi ceux qui voteront OUI, plusieurs se surprennent parfois à penser à la sécurité réconfortante que procure l'appartenance à un grand ensemble comme le Canada. Les tenants du NON ont inventé un slogan pour dire à haute voix leur attachement au Québec, leur patrie. Au fond, tout le monde veut poursuivre cette évolution des Québécois qui, de plus en plus, s'occupent de leurs affaires. Aujourd'hui, il faut faire un choix entre deux options. Quelle est la meilleure façon de protéger ses intérêts tout en continuant, comme Québécois, de s'affirmer, de façon individuelle et collective?

Le débat référendaire n'a pas été économique. Les statistiques ne réussissent à convaincre personne. Pourtant le besoin de sécurité économique jouera un rôle déterminant, mardi prochain. S'ils disposaient de quantités importantes de pétrole leur sous-sol, les Québécois, avec une assurance toute albertaine, voteraient différemment. Mais la prospérité semble être le lot de l'Ouest, affirmant certains économistes et politiciens. Demeurer dans la Confédération serait la seule façon d'avoir notre part de cette manne nouvelle! Comme par le passé, le Québec laisserait les principaux pouvoirs économiques à l'État fédéral qui lui verserait par la suite pérennité et subventions. Les fédéralistes québécois proposent de maintenir en place les règles établies du système canadien. En ce domaine, Ottawa et plusieurs provinces rejettent tout changement. Pour les Québécois, voilà un idéal peu emballant! Mais telle est l'option canadienne qui leur est offerte. Sans les béquilles de la pérennité et des subventions, le Québec s'enliserait en étant privé du droit de partager les richesses de ce vaste territoire.

Malheureusement, il s'agit là d'une grande illusion qui ne correspond pas aux faits. Par exemple, au cours des 20 dernières années, la part du Québec dans la PNB a fléchi de 26% à 23%; les exportations québécoises ne comptent plus que pour 17% du total canadien; le secteur manufacturier du Québec a reculé de 28,6% à 25,3%. Et que dire du chômage, des investissements etc.

L'assurance prospérité n'a pas fonctionné. Le Québec devient tranquillement un simple bassin de richesses naturelles où habitent six millions de consommateurs qui seront un marché intéressant pour les firmes ontariennes. La seule initiative fédérale originale au Québec fut l'établissement de tarifs douaniers pour penser les plaies de l'industrie textile sans jamais chercher de remèdes permanents.

Pendant ce temps, se poursuit en Ontario la concentration financière, industrielle et commerciale du Canada. Les politiques fédérales soutiennent cet entonnoir. Montréal devient une métropole de bureaux régionaux. Beaucoup de Québécois de langue anglaise se résignent à cet appauvrissement tranquille. Les francophones ont aussi la possibilité de suivre le courant vers l'Ouest mais c'est au prix de leur langue et de leur culture!

Si au moins, quelqu'un quelque part dans le camp fédéraliste proposait une véritable décentralisation afin d'équilibrer les chances de réussir. Le livre beige consacre le statu quo en cette matière et propose d'inscrire dans la Constitution le droit à la pérennité, cette forme de bien-être social collectif! L'idée de protéger ainsi son chèque n'est pas mauvaise car l'Ontario commence à trouver cette méthode de partage injuste.

Par ailleurs, il ne serait pas équitable de retirer davantage aux Albertains ce qui leur appartient de droit. L'avantage

pétrolier sera éphémère. Ottawa ne pourra plus financièrement maintenir encore longtemps des prix artificiels. Une intervention fédérale accrue dans les richesses naturelles peut séduire dans l'immédiat mais, à long terme, le Québec aura à payer sa part de la note avec son hydro-électricité qui, elle, est éternelle.

Les Québécois ne peuvent se défilier devant la tâche qui les attend sur le plan économique. Une bonne partie de la vieille élite d'affaires a quitté Montréal. Les prétextes invoqués furent les impôts et les écoles mais on ne voulait surtout pas faire face aux problèmes de cohabitation linguistique. Fort heureusement, d'autres Québécois prennent la relève. On ne peut plus compter sur les multinationales pour développer nos ressources. Elles travaillent sous des cieux où la main-d'œuvre est moins coûteuse. ITT ne reviendra pas. Le développement économique devra se faire surtout de l'intérieur pour viser ensuite les marchés étrangers. Aujourd'hui, un peu partout en Europe et en Amérique du Nord, les populations découvrent qu'elles ne doivent plus attendre la croissance de capitales lointaines ou des grands sièges sociaux. Les grands ensembles artificiels sont devenus des obstacles à la productivité et à l'efficacité. Les économies d'échelle et la standardisation ont atteint leurs limites dans plusieurs secteurs.

Le prochain défi des Québécois sera de rebâtir leur économie pour la rendre plus productive. Comme partout ailleurs, les hommes d'affaires ont besoin d'un gouvernement pour supporter certaines de leurs activités. Au Canada, le chevauchement des centres de décision nuit au rendement. On ne peut plus se permettre le gaspillage des compromis trico-

tés en catimini à Ottawa par des hauts fonctionnaires. Le développement du Québec ne peut se faire que par des gens qui défendent les intérêts d'ici. Le Québec doit se doter d'un cœur économique et non plus se tenir à la périphérie de la croissance canadienne. Des compromis seront toujours nécessaires. Le réseau d'entreprises condamne le Québec et le Canada à l'association, jusqu'au jour où disparaîtront les barrières douanières avec les États-Unis. Désormais, il faut que les négociations se fassent au grand jour, dans des rapports normaux qui ne peuvent être plus défavorables au Québec que les tractations occultes le long du canal Rideau.

Comme toutes les autres minorités, les Québécois ont toujours navigué entre deux caps, la structure politique canadienne et l'appartenance culturelle. Aujourd'hui, il faut donner un coup de barre du côté du Québec et renégocier la politique économique de Sir John A. Pour ce faire, le Québec et ses représentants auront besoin de tout le poids politique possible.

Bien qu'encre mal définie sur le plan social, la souveraineté-association demeure une «hypothèse de règlement» acceptable. Dominion Stores, Provigo, la Banque Toronto-Dominion et le Crédit Foncier auront toujours accès à un marché s'étendant d'un océan à l'autre. Mais les Québécois disposeraient de tous leurs impôts et d'un État plus cohérent pour contribuer au développement de leur territoire. La proposition fédéraliste actuelle n'offre aucun dynamisme pour relancer l'économie. C'est dans ce statu quo que se trouvent l'aventure et l'insécurité. Entre l'assurance de nouveaux reculs pour l'industrie québécoise et le pari raisonnable de récupérer des outils importants pour construire l'avenir, le choix est évident.

La protection de la jeunesse

Difficultés d'une réforme

par Jacques Tellier

Maître Jacques Tellier est président du Comité de la protection de la jeunesse.

De nombreuses critiques ont été formulées à l'endroit de la nouvelle loi sur la protection de la jeunesse. S'il faut en croire certaines de ces critiques, cette loi, longuement préparée, qui semblait rallier les professionnels de l'intervention sociale et ceux de l'intervention judiciaire en vue d'une réforme attendue depuis longtemps et qui a été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale, serait inefficace et même nocive. Que faut-il penser d'un tel constat? Et s'il est vrai, quels correctifs y a-t-il lieu d'y apporter?

Le Comité de la protection de la jeunesse tentera dans un avenir prochain de répondre à ces questions, en rendant publiques une analyse de la situation ainsi que ses recommandations. Pour le moment, alors que se manifeste une inquiétude grandissante au sujet des jeunes en centre d'accueil ou ayant besoin de mesures sécuritaires, je crois opportun de souligner quelques constatactions et interrogations qui me paraissent fondamentales.

UNE LOI DE PROTECTION

La plupart des critiques qui concernent la réforme amorcée par la nouvelle loi visent presque exclusivement son application aux situations de délinquance. Il serait juste de considérer également son application aux situations de protection.

La loi est-elle efficace pour les enfants maltraités, abandonnés ou exploités?

Il ne fait aucun doute que la nouvelle loi a permis d'identifier et de protéger un nombre considérable d'enfants qui, autrement, seraient demeurés ignorés. La surcharge des signalements qu'ont connue les directeurs de la protection de la jeunesse dans toutes les régions témoigne abondamment de la nécessité d'une telle réforme dans le domaine de la protection.

Il faut également noter qu'à l'occasion de la nouvelle loi, on a procédé dans tout le Québec à une révision des situations d'enfants placés hors de leur foyer. On amorçait ainsi une nouvelle politique inspirée par la loi et qui tend à maintenir le plus possible l'enfant dans son milieu naturel. Une telle orientation ne devrait pas laisser indifférente une société qui a déjà détenu le record du nombre d'enfants placés hors de leur foyer. Depuis le commencement de la réforme, on enregistre des efforts importants pour diminuer les «placements» hors du milieu familial et créer de nouveaux services d'aide à la famille.

Si l'on considère que parmi les quelque 50.000 situations signalées aux directeurs de la protection de la jeunesse durant la première année d'application de la loi, près de 30.000 concernaient des situations d'enfants en besoin de protec-

tion, on conviendra, même si l'on est conscient de la limite des services rendus, que la réforme avait sa raison d'être au moins pour ces enfants.

DES PROBLÈMES DE DÉLINQUANCE

Pour un observateur attentif, les manifestations actuelles de la délinquance chez les jeunes sont inquiétantes. La violence n'est pas un phénomène uniquement québécois mais elle tend à se généraliser chez nous et les jeunes y jouent un rôle évident. Il serait tentant de faire de la nouvelle loi le bouc émissaire de cette situation mais on risquerait alors de ne plus rechercher d'autres causes, peut-être plus profondément déterminantes, d'un phénomène qui dépasse largement le Québec.

Il faut reconnaître cependant que les difficultés d'application que rencontre la loi ne contribuent guère à corriger la situation. Pour surmonter ces difficultés, certains proposent des amendements à la loi. Il est sûr qu'à la lumière d'une expérience de plus d'un an, certaines dispositions de la loi gagneraient à être précisées ou même modifiées et que, sans en changer l'orientation fondamentale à laquelle la plupart souscrivent, des amendements pourraient rendre la loi plus efficace. Mais on devrait surtout s'interroger sur

les perceptions qu'on a de la réforme proposée par la loi, et sur ses façons de l'appliquer.

LA NON-JUDICIARISATION

L'intention de la réforme quant à la non-judiciarisation n'est pas toujours perçue clairement. La réforme n'a pas comme objectif d'éviter le plus possible le recours au tribunal mais bien plutôt de permettre le choix parmi différents types d'intervention de celui qui est le plus approprié au jeune dont on s'occupe. Aucune indication dans la loi ne permet de penser qu'on doive d'abord tenter d'intervenir sur une base volontaire et ne recourir à la procédure judiciaire qu'après l'échec des mesures volontaires. Au contraire, il est bien précisé que ceux qui ont à décider de l'orientation d'un jeune peuvent s'adresser au Tribunal dès qu'ils le croient opportun, i.e. au moment de la première intervention s'ils le jugent à propos. On est étonné qu'une compréhension différente de la loi semble encore avoir cours sinon dans la population du moins chez des personnes qui ont à intervenir régulièrement en vertu de la loi.

DROITS ET RESPONSABILITÉS

On reconnaît aujourd'hui comme une erreur commune le fait d'avoir présenté la loi en faisant la promotion des droits des jeunes tout en laissant dans l'ombre leurs responsabilités. La perception étiologique qui se dégage d'une telle présentation risque de faire de cette loi presque uniquement un outil de revendication, alors que la réforme fait appel tout autant

à l'exercice de la responsabilité du jeune qu'à respect de ses droits. En effet si la présentation à un jeune d'une «mesure volontaire» exprime la reconnaissance de son droit à être un interlocuteur valable, l'acceptation par lui de cette mesure ne constitue-t-elle pas un test de sa responsabilité? Malheureusement dans la compréhension actuelle de la loi, la responsabilité du jeune est trop souvent mise en veilleuse au profit d'un droit sans responsabilité. Une telle compréhension engendre le climat que connaissent certains centres d'accueil où le jeune refuse d'entrer activement dans un processus de rééducation et «fait son temps» en attendant de pouvoir exercer son droit à faire réviser sa situation. On connaît les conséquences d'une telle attitude: effet d'entraînement chez les autres jeunes, abus des procédures de révision, délais interminables et stériles, démobilité des éducateurs et, finalement, inefficacité du séjour en centre d'accueil.

Et pourtant personne ne contestera que le jeune, malgré ses limites pour les exercer, possède des droits: non seulement le droit à recevoir des services mais également le droit à ce que ces services, dès qu'ils ont le caractère d'une «cure fermée» même s'ils sont assurés par les professionnels les plus compétents, soient soumis à un contrôle externe qui ne peut être que judiciaire, i.e. comportant un débat contradictoire.

Comment corriger chez le jeune sa compréhension incomplète de la loi? Comment respecter ses droits tout en faisant appel à sa responsabilité? Comment faire accepter par les professionnels de la rééducation la nécessité d'un contrôle externe qui, dépassant la relation particulière avec un juge, soit véritablement judiciaire? Comment réaliser au tribunal un débat contradictoire qui tienne compte de l'âge et de la situation de l'enfant, qui respecte toutes les parties concernées et qui soit en même temps une interpellation efficace, alors que la matière est délicate, que les professionnels des sciences du comportement sont peu habitués à de tels débats et que les avocats ont à inventer une éthique particulière adaptée à leur rôle de représentants d'enfants ou de jeunes?

Les réponses à ces questions ne sont pas dans la loi et l'on peut se demander si une législation, si parfaite soit-elle, pourrait les exprimer avec la souplesse qu'exigent des situations humaines vivantes. N'est-ce pas aux adultes à qui la société a confié la responsabilité d'intervenir auprès de ses jeunes en difficulté qu'il appartient de trouver ces réponses? Et comment pourraient-ils y arriver sans sortir de leur isolement professionnel, accepter la fin de certains monopoles, partager leur isolement professionnel, accepter la fin de certains monopoles, partager leurs compétences respectives ainsi que les valeurs qu'elles représentent et, dans leur diversité et leur complémentarité,

rechercher ensemble une façon d'exercer leur responsabilité sociale?

LA CONCERTATION

Lors des discussions qui ont précédé l'acceptation de la loi et lors de sa présentation, on s'est félicité du consensus qui semblait s'être établi entre le réseau des Affaires sociales et celui de la Justice. Aujourd'hui la question est de savoir s'il a vraiment existé une volonté commune de réussir la mise en place de cette réforme. La loi a contribué à mettre en évidence les problèmes traditionnels à l'intérieur des ministères, des établissements et des organismes.

Ainsi, dans l'application d'une loi qui oblige au dialogue et à la concertation, on assiste régulièrement à des débats d'écoles ou d'idéologies, à des luttes d'établissements ou d'organismes, en somme à des chicanes d'adultes menées souvent au détriment sinon au scandale des enfants.

Par ailleurs il serait injuste de ne pas reconnaître la persévérance presque héroïque d'un grand nombre d'intervenants à appliquer la réforme et les efforts de concertation entrepris et poursuivis aussi bien au plan régional que provincial. Une table centrale de consultation et de concertation a été formée et se réunit régulièrement depuis le mois d'octobre 1979. Cette table a pris la relève de la mission québécoise chargée d'implanter la loi et regroupe des représentants de tous les intervenants afin de maintenir l'orientation fondamentale de la réforme et de trouver les modalités d'application qui puissent l'assurer.

Ces efforts de concertation ont donné naissance à un important document qui vient d'être rendu public: *Les jeunes contrevenants, évaluation et orientation*. Véritable guide à l'usage des personnes qui ont à décider de l'orientation d'un jeune, ce document est le résultat d'une réflexion commune basée sur une année d'expérience qui a comporté des essais et des erreurs. Comme ce guide ne peut être efficace sans qu'on ait précisé et ajusté les rôles complémentaires de chacun de ceux qui ont à assurer le fonctionnement du mécanisme d'orientation, la table de concertation a aussi préparé à cette fin un document complémentaire qui fera également l'objet d'un consensus.

La réforme proposée par la nouvelle loi oblige à une profonde remise en question et convie chacun à une prise de conscience renouvelée de sa responsabilité sociale à l'égard des jeunes en difficulté. Les problèmes vécus actuellement renforceront-ils certaines résistances, entraîneront-ils certaines démobilités ou provoqueront-ils au contraire un nouvel effort commun menant à la réalisation progressive d'une réforme fondamentale avec laquelle on se dit généralement d'accord? La réponse à cette question appartient à toutes les personnes qui, à quelques niveaux, ont une responsabilité à l'égard des jeunes au Québec.

Penser NON et dire OUI

Nous n'avons ni l'habitude, ni le goût, non plus que l'esprit référentiels. Nous lui préférons la drogue électorale. Deux, trois, quatre, cinq par lustre, aux échelons fédéral, provincial et municipal, nous déléguons aux professionnels de l'amateurisme politique la corvée de nous prendre en charge, c'est-à-dire de s'occuper du bien commun, dont la perception nous échappe et à laquelle les avides du pouvoir n'entendent rien.

Avec le référendum, nous sommes mis, à la fois, en face des autres et de nous-mêmes, comme il y a 38 ans. Car nous n'en sommes pas à notre premier grand référendum. Il y en eut un autre où tous les Canadiens des neuf provinces d'alors furent mis dans le coup. Ce référendum, que la plupart des vieux ont rangé au grenier des oubliettes, et dont les jeunes de moins de quarante ans n'ont jamais eu vent, on lui avait donné le nom de «pié-biscite». Il eut lieu le 27 avril 1942.

Pié-biscite ou référendum, comme on voudra, cela s'est passé au cœur de la guerre 1939-45. En septembre 1939, le Parlement canadien, dans un geste à la fois héroïque et moutonnier, déclarait la guerre à l'Allemagne nazie, tout juste une semaine après la mère-patrie des Anglois et la patrie amère des Francos.

Le Canada n'y alla pas, d'abord, d'une participation totale. Il fallait tenir



compte en haut lieu des velléités d'insoumission des Canadiens français. «L'effort de guerre», c'est ainsi que l'on disait, démarra en petite vitesse: recrutement des militaires par le volontariat et restriction sur des biens de consommation, tels sucre, beurre, essence, alcool. Nous conûmes l'austérité et les coupons de rationnement.

Jusqu'en 1943, le conflit était loin de tourner à l'avantage des Alliés. Ils durent y mettre le paquet. Et nous aussi. Nous ne devions pas nous faire tirer l'oreille. Nous aurions été accusés de neutralité coupable.

Au début de 1942, M. MacKenzie King, premier ministre, jugea le moment opportun de poser la question fatidique aux Canadiens: «OUI ou NON, consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant des engagements antérieurs, restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?» Personne — et c'est ce qui est très curieux — n'a jugé que cette question était confuse, piégée, hypocrite. Elle était d'une clarté aveuglante. Est-ce à dire qu'en 1942, les Canadiens français plus il-

lettres avaient l'intelligence plus vive qu'en 1980?

Donc, le 27 avril 1942, les Canadiens se présentèrent aux urnes pour y faire leur croix avant de la porter, dans la case du OUI ou dans celle du NON. Les résultats furent les suivants: OUI à 63,7% et NON à 36,3%. Ottawa avait les mains libres. Il pouvait décréter la conscription. La majorité anglophone déliait le Parlement de ses promesses anticonscriptionnistes qui, soit dit en passant, avaient été faites aux seuls Québécois.

Or, dans la province de Québec, 71,2% des électeurs avaient dit NON. Cette proportion ne dit pas tout. Par exemple, dans Mont-Royal, comté largement anglophone, le OUI à la conscription atteignait 82%; plus à l'est, dans le Québec toujours, le comté de Beauce répondit par un NON retentissant à la conscription: 97%. Globalement, c'est-à-dire d'un Canada à l'autre, la majorité anglophone battait la majorité francophone.

A l'exception des nationalistes irréductibles, les Canadiens français se résignèrent tristement, mais démocratiquement. Il y eut bien ici et là des poches de résistance. Si peu. Beaucoup de Canadiens français du Québec eurent le sentiment de subir une deuxième conquête.

Pas de révolte. André Laurendeau pouvait écrire plus tard: «S'il y en avait eu une, notre héros, c'eût été le conscript, le

rebelle. Mais nous étions un troupeau qu'on mène rondement; on nous conduisait, mais on ne nous avait pas...»

A cette époque (1939-1945), nous faisions partie d'un pays libre. Nous lui appartenions, nous ne l'avions pas. En 1980, les indépendantistes en veulent un pour eux seuls. Un jour où l'autre, ils l'auront. C'est une question de temps.

Les partisans du NON à tout prix manquent de vision historique. Ils croient qu'en fermant la porte, il cesse de se passer quelque chose dehors. En retardant, comme ils s'y emploient, l'éclosion de la souveraineté du Québec, ils ne font qu'exacerber la détermination des militants du OUI, dont le désir d'un pays suit une courbe ascendante.

Je ne parle pas pour ceux «qui ne veulent pas voir «ça» de leur vivant», mais des autres qui resteront. Ils se doivent, ces propagandistes du NON de favoriser la victoire du OUI, et tout de suite. Ils placeraient les souverainistes-associationnistes dans la situation embarrassante pour ne pas dire inquiétante de se bâtir un pays sur-le-champ. Je le répète, les gens du NON se donneraient raison en votant OUI. Ils se rendraient vite compte de l'évidence de cette parole prophétique du plus grand bâtisseur de l'Empire que l'Angleterre ait connu: «Les colonies ne cessent pas d'être des colonies parce qu'elles sont indépendantes.»

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

Une certitude absolue

Par le titre et la dernière phrase de votre éditorial du 5 mai («Ottawa peut-il refuser de négocier?» et «bonne démocratie, on ne doit jamais refuser de négocier»), vous laissez l'impression qu'Ottawa ne peut pas ou ne doit pas refuser de négocier, dans l'éventualité d'un OUI majoritaire.

Mais relisons bien votre texte et voyons ce que vous appelez «négocier». «Expliquer à M. Lévesque que sa proposition est irrécusable», explorer des voies inédites... pour préserver la structure fédérale, «examiner les moyens conduisant à une nouvelle entente à l'intérieur de la structure fédérale», «exposer ses raisons de rejeter la souveraineté associationniste», si c'est cela négocier, alors OUI, je crois bien que le fédéral et les autres provinces «négocieront».

Mais de toute évidence c'est M. Lévesque qui refusera de négocier dans ces termes-là, puisqu'il a déclaré le plus clairement du monde et à maintes reprises qu'il négocierait seulement «sur la base» et «dans la direction» décrites dans le

Livre blanc, et puisqu'il a également déclaré le plus clairement du monde et à maintes reprises qu'il ne négociera pas le renouvellement de la fédération.

C'est d'ailleurs une hypothèse que vous envisagez: «Si Québec s'y refuse, il lui incombera de rompre les discussions et de réclamer un nouveau mandat».

Sauf le respect que je vous dois, M. Roy, je dois vous dire qu'à mon avis il faut remplacer «Si Québec refuse» par «lorsque Québec refusera», car il s'agit pour moi, non pas d'une hypothèse, mais d'une certitude absolue, partagée au surplus par tous les tenants de la souveraineté-association.

Bien des éléments demeurent brumeux dans le débat actuel, mais en matière de négociations futures tout me paraît limpide. A condition cependant que chaque fois qu'on parle de négociation on veuille bien dire de laquelle.

Jean ZALLONI, comptable agréé Montréal, 6 mai

Un OUI rêvé

Je vote OUI au référendum, parce que le processus qui nous est proposé me paraît être une manière réaliste et pacifique non seulement d'affirmer et de célébrer notre identité — ce qui serait déjà beaucoup — mais encore d'aménager de nouveaux rouages qui vont nous permettre à nous, Québécois, d'être mieux présents, d'une manière non équivoque et donc plus adulte et plus dynamique, à nos amis de l'est, du centre, de l'ouest, du sud et du nord.

Ce OUI au référendum est, pour moi, un OUI à tout ce que je suis. Il est une expression d'amour de moi-même. Et l'on sait que la qualité de l'amour de soi rejaille sur la manière d'aimer les autres. Il est en effet difficile d'aimer et d'apprécier les autres si on ne

s'aime pas et ne s'apprécie pas soi-même. Donc, pour moi, dire OUI au prochain référendum, c'est prononcer un mot créateur de réconciliation, dans le respect et la fierté, et non l'à-plat-ventrisme et le malaise d'être vraiment soi-même.

C'est pourquoi des expressions comme «régionalisme», «primitivisme», «tribalisme», et «brisure» me paraissent tout à fait à l'opposé de l'instauration de la souveraineté-association.

Le OUI que je m'approprie à dire au référendum a une petite histoire. Il a commencé de germer à Ottawa, où j'ai habité de 1955 à 1963. C'était, à l'époque, une sorte de rêve dont on se demandait s'il n'était pas impossible. Ce OUI, il a ensuite bourgeonné au cours de voyages en plusieurs pays où la conscience nationale et la fierté patriotique ont des contours, visibles et tangibles, et constituent, de ce fait, une inspiration et un dynamisme. Et ce OUI — je le crois à peine — est en train de se préparer à éclater comme une fleur, le 20 mai prochain. Il sera la plus belle des fleurs de mon printemps.

Richard GUIMOND o.p.

Québec, 6 mai

Nationalisme canadien

Kevin Drummond a certainement le droit d'exprimer publiquement ses vues au sujet du référendum. Cependant, durant une récente entrevue, il a émis l'opinion que les anglophones canadiens ne faisaient pas montre d'un vrai sens de nationalisme canadien. Cette déclaration m'incite, en qualité d'anglophone canadien, à faire un examen de conscience.

Je suis fier d'habiter un pays qui s'étend d'un océan à l'autre et qui possède la fron-

tière non défendue la plus longue du monde. Je suis fier des troupeaux de cariboux, des Feux-Follets, des danseuses ukrainiennes et des fanfares de cornemuses écossaises. Je suis fier quand l'uniforme et l'uniforme de la Gendarmerie royale sont reconnus par les jeunes de par le monde. Je suis fier du rôle joué par nos forces armées lors de la libération de l'Europe. J'ai également ressenti de la fierté quand Pierre Trudeau a tenté de promouvoir le français dans l'Ouest du pays et quand René Lévesque a pris le leadership des forces séparatistes. Quand Roger Doucet entame sa version du O Canada, des larmes me viennent aux yeux.

Même toute, je suis fier de la grandeur de mon pays, de la diversité de sa population et de la tolérance de ses institutions.

J.G. MACLEOD Montréal Ouest, 2 mai

Une image mutilée

Dans le reportage de la soirée Thérèse Casgrain, organisée pour le 40^e anniversaire du droit de vote des québécoises, certains témoignages furent systématiquement éliminés par votre reportage.

Ceux qui montraient que Thérèse Casgrain avait continué d'agir bien au-delà des années 40. En particulier le témoignage de Mary Two-Ax Early, qui rappela que dans sa lutte pour les droits des Indiennes mariées à des non-Indiens, elle avait compté sur l'appui inébranlable de Thérèse Casgrain qui fut «un rayon d'espoir» dans les heures les plus sombres qu'elle dut traverser. Ce témoignage fut le seul qui fut, non pas applaudi, mais ovationné par l'auditoire.

Votre reportage passe aussi

sous silence les témoignages qui illustraient le travail qu'accomplissait Thérèse Casgrain ces dernières années dans le domaine de la paix (Voix de femmes) et de la consommation.

Il semble qu'une partie de sa vie, la plus récente, a été passée sous silence, ce qui nous semble infiniment regrettable et cherchant à donner de Thérèse Casgrain une image de «Monument historique» qui n'a plus rien à dire ou à faire dans le monde d'aujourd'hui. En donnant d'elle une image mutilée et privée de ses prises de positions de la dernière décennie, on cherche à annuler ce témoignage, non seulement de notre passé, mais de notre présent le plus immédiat.

Madeleine SAINT-JACQUES pour le comité des amis du sénateur Thérèse Casgrain Anjou, 3 mai

Le temps de dire OUI

Dire OUI, ce n'est pas grand chose, ce n'est pas suffisant mais c'est déjà commencer à réconcilier nos souvenirs et notre futur, c'est déjà commencer à rassembler à nous-mêmes, c'est déjà écarter le rideau des peurs sur un monde nouveau, sur une vie nouvelle, c'est déjà comme une volonté de vivre, comme une promesse d'amour.

Le temps est venu de dire OUI: le temps est venu de devenir des adultes avant que nos enfants nous accusent d'infantilisme. Le temps est venu de dire OUI: le temps est venu de devenir des Québécois avant de «se faire casser la gueule», «couper le bras», «emprisonner et fusiller».

Le temps est venu de dire OUI avant de se faire définitivement dire «No thanks». Mon nom est québécois, Claude MARULLO Candiac, 3 mai

Le no 4 (mai) de
LIBRE magazine
vient d'arriver en kiosque et en librairie

Ce mois-ci, un regard différent sur le référendum — et, si vous en avez marre, bien d'autres choses que vous ne pourrez lire nulle part ailleurs. Dans ce numéro, par exemple, Henri Lepage, le nouvel économiste parisien, nous parle de la nouvelle droite...

1,75\$
LIBRE magazine

Une interview exclusive avec
JACQUES DUFRESNE:

En nous octroyant toutes sortes de droits, les gouvernements sociaux-démocrates nous tendent un piège subtil. Dans l'affaire des petits abattoirs, on avait vu de vieux anarchistes de droite faire spontanément front commun avec des intellectuels de gauche. Quand il s'agit de préserver l'autonomie et la convivialité, la gauche et la droite sont prêtes à s'unir dans une attitude anti-étatiste.



HENRI LEPAPE:
■ Les nouveaux économistes contre la nouvelle droite
■ Hayek, Rosanvallon et le capitalisme utopique
CHARLES ATALA:
Maurras et Lionel Groulx
LOUIS-PAUL BÉGUIN:
Requiem pour une vertu défunte
JACQUES SAINT-PIERRE:
Non au référendum
RAYMOND BARBEAU:
Oui au référendum
PIERRE LEMIEUX:
M... au référendum

Si je ne pouvais aller au paradis qu'une fois, je n'irais tout simplement pas...
Thomas Jefferson

Un magazine québécois international
d'information et d'analyse
et qui défend réellement la liberté.

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 215, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Québec inc. dont les ateliers sont situés à 930, rue Bonin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$70,00 par année, six mois \$38,00, trois mois \$27,00. À l'étranger \$75,00 par année, six mois \$41,00, trois mois \$29,00. Édition du samedi \$19, par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste advenant sur demande. Courrier de deuxième classe enregistré numéro 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3381 (lignes groupées)



L'escalade de la caravane des artistes pour le OUI au Cap-de-la-Madeleine où une foule de 1.500 personnes environ a été chassée par la pluie juste après l'arrivée des artistes sur scène dans la cour de l'école Sacré-Coeur.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le Chemin

ressentait la contrainte physique d'exprimer un impérieux besoin naturel. Aussi, Jésus, passant devant les piliers de porte, demandait aux spectateurs des perrons l'hospitalité de leurs WC «pour mon vieux père» disait-il.

C'est chez le NON, juste au-dessous de nous, qu'il a eu sa porte ouverte sur le soulagement après que le trio des trois générations de OUI a pu regagner le champ des chants d'amour l'espace d'un instant avant que la pluie ne les en chasse cavalièrement.

C'était juste pour dire que malgré l'opposition des idées et l'existence des déchirements entre OUI et NON il existe du «bon monde» et qu'il convient de ne pas l'oublier.

Pour le reste le défilé des artistes pour le OUI a été un succès du moins jusqu'au Cap-de-la-Madeleine où la pluie est arrivée et où nous sommes partis.

À Montréal, au Parc Richelieu, une trentaine de voitures s'étaient mises en marche vers 9h15 hier matin pour se diriger sur Québec en passant par Berthier, Louiseville, le Cap-de-la-Madeleine où des artistes locaux montaient des spectacles toute la journée avant et après le passage du cortège qui se grossissait en cours de route de nouveaux adhérents.

D'abord, il faisait beau et les artistes occupaient pour la plupart des Jeeps sur lesquels on pouvait lire leurs noms: Gilles Pelletier qui animait chacun des spectacles itinérants, Benoît Marleau, François Domperier, Gilles Vigneault, Mia Ridez, Anne-Claire Poirier, Benoît Girard, Marc Favreau, Michel Brault, Jacques Gagné, Dominique Michel dont le père, M. Sylvestre, a pris la parole à Berthier, juste avant que Mlle André Lachapelle lise la lettre écrite par le patriote Chevalier de Lorimier la veille de son exécution en 1839.

Les haut-parleurs fonctionnaient mal dans le beau parc de Berthierville mais ces belles paroles laissaient indifférents deux vieux NON portant leurs macarons «NON merci» et installés sur des chaises, dehors, bien à la vue des OUI et du soleil et souriant aux paroles de Jacques Michel qui chantait contre les capitalistes, l'argent, les multinationales, la torture et la prison.

Les trois meetings auxquels j'ai assisté tenaient à la fois par le credo exprimé des assemblées crétidistes d'il y a une dizaine d'années mais en plus jeune et en plus beau, c'est physique, et des assemblées à Saint-Denis sur le Richelieu à l'occasion de la journée des Patriotes de 1837.

J'ai vu quelques drapeaux des Patriotes mais c'était la religion du OUI qui était surtout à l'honneur avec des gens parfois vêtus du fleurdelisé, des voitures baroques de OUI et des drapeaux du Québec flottant sur les voitures.

Juste avant d'arriver à Berthier un gros garç, l'air pas gentil, torse nu, sur son perron, criait à tue-tête: «Non!» aux joyeux positifs qui envoyaient la main à tout le monde et paraissaient heureux d'un accueil certainement très chaleureux en général. Le Chemin du Roy était marqué d'un OUI sur

presque chaque poteau et si les foules n'étaient pas celles que le général de Gaulle a vues tout au long de sa route de Québec à Montréal il y a 13 ans il y avait tout de même à plusieurs endroits des petits groupes qui attendaient «la parade» et saluaient le cortège d'un signe de victoire.

Chez les organisateurs, tous protagonistes de la campagne en faveur des regroupements pour le OUI, plusieurs m'ont admis que le NON avait une «légère» avance.

«Ces manifestations ne font pas changer d'idée aux gens, m'a expliqué l'un d'eux; mais si elles peuvent avoir un effet sur les indécis c'est très bien et puis ça fouette le moral de nos troupes».

À Québec, hier soir, ce défilé des artistes sur le Chemin du Roy, devait déboucher sur l'apothéose avec plus de 10.000 personnes attendues au Centre municipal des Congrès.

◆ Le NON

duire en soirée à Rouyn-Noranda.

A Shawinigan, l'ancien premier-ministre du Canada, M. Joe Clark, qui était présent en compagnie d'une brochette de personnalités politiques sur la tribune et dont c'était la deuxième intervention importante au Québec durant la campagne référendaire, a déclaré: «Le Canada que les péquistes vous invitent à rejeter n'existe plus. Le Québec est loin d'être la seule province à réclamer des changements, il n'est donc pas seul et sans allié».

Le chef de l'opposition aux Communes a réaffirmé que son parti considérera le renouvellement du cadre fédéraliste comme une priorité, il fera tout en son pouvoir pour que le projet se réalise.

«Il nous faut une nouvelle constitution, nous la voulons et nous l'aurons» a-t-il indiqué au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Après avoir reconnu qu'il ne connaissait à peu près rien du Québec lorsqu'il était jeune dans sa province natale de l'Alberta, M. Clark constate que cette situation est renversée et que de nombreux jeunes albertains désirent devenir bilingues et s'intéressent au Québec et de la sorte tout devenir des partenaires à part entière.

Ce changement d'attitude et de mentalité est une preuve de leur désir de maintenir cette unité et cette constatacion est encore plus importante que le bouleversement de la constitution, a fait remarquer M. Clark. L'ex-premier ministre conservateur, qui n'a été au pouvoir que pendant 9 mois, et n'a pu conserver qu'un seul siège au Québec à l'élection du 18 février, a fait l'éloge du talent et de l'esprit créateur du peuple québécois et il s'est dit persuadé que ses efforts contribuent pour beaucoup à la volonté qu'il faut pour alléger les défis du maintien de l'unité canadienne.

M. Claude Ryan devait rendre un hommage particulier à M. Clark et le donner en exemple à M. Lévesque. Le chef des troupes du NON a dit de M. Clark qu'il avait accepté la défaite avec élégance sans pour autant aller geindre auprès de ceux qui l'ont rejeté. «Avez-vous entendu M. Clark se plaindre du vote des Francophones après le 18 février? Pas plus que vous n'avez vu M. Trudeau s'en prendre aux citoyens de l'Ouest lorsqu'il a été défait le 22 mai 1979», a dit M. Ryan.

Ce dernier reproche donc à M. Lévesque d'interpréter et de finasser autour des allégeances et ces buts sont une atteinte à la démocratie qui incline vers le vote individuel, quelque soit le milieu d'où il vient. La langue, de la nationalité.

Le chef du Parti libéral du Québec a alors dit qu'il ne sera pas bilingue devant son adversaire qui l'y obligerait de plus en plus. Il soutient que l'argumentation de M. Lévesque est de plus en plus confuse et déficiente et qu'il n'explique toujours pas la signification de la souveraineté-association, ni le mandat de négocier d'égal à égal qu'il réclame.

Le chef du NON a alors longuement disserté sur l'égalité qui a toujours présidé dans la répartition des biens et des impôts à travers tous les pays, en faveur du bien commun et particulier des citoyens.

M. Jean Chrétien se retrouvait dans son fief hier et c'est avec beaucoup d'éloquence et en laissant de côté ses attaques à l'emporte-pièce qu'il se faisait le défenseur du Canada. Comme il l'avait fait à la Tuque, la veille devant trois cent cinquante personnes, le ministre de la justice a dit: «J'ai beaucoup voyagé à travers le monde et j'ai constaté que des milliers et des milliers de gens donneraient leur chemise pour faire parti du Canada».

Cela ne veut pas dire que tout est parfait, de poursuivre celui que l'on nomme «le p'tit garç de Shawinigan». Tout le monde admet qu'il faut des changements, le plus urgent étant celui de s'attaquer tous ensemble à trouver le processus fondamental qui nous conduira vers un changement de la constitution, mais sans heurt.

Dans ce discours, M. Ryan s'est attaché à développer les thèmes de l'appartenance à un pays, de la fidélité du Québec à l'intérieur du Canada. Il s'en est pris au Parti québécois qui passe son temps à tenter de faire croire que tout l'essor économique, social et politique repose à peu près entièrement sur l'administration provinciale. Il se refuse d'imputer les erreurs commises au cours de l'histoire et des dernières années uniquement sur le dos d'Ottawa.

Le chef du NON a également affirmé que des études démontrent que le Canada est l'un des pays du monde où le niveau de vie est le plus élevé, il a aussi mentionné la vitalité de nos institutions qui baignent dans un climat de respect et de liberté.

L'orateur a aussi condamné l'attitude discriminatoire à l'endroit des citoyens des autres ethnies, et répète que le verdict du 20 mai doit se concevoir dans l'équation «un vote, une personne» sans chercher à spéculer sur les catégories que forment la population.

Il a fait l'éloge de la région de la Mauricie, si fertile par son industrie forestière et papetière, disant que les richesses naturelles des autres provinces sont très importantes dans nos échanges: le minéral en Ontario, le pétrole et le bœuf dans l'Ouest, l'industrie laitière et du textile au Québec, le charbon en Nouvelle-Ecosse, etc.

Cette grande diversité dans nos richesses naturelles fait que ce pays a tout intérêt à se tenir ensemble et que l'essor économique va grandissant.

Dans cette perspective, soutient M. Ryan, le Parti québécois ne pouvait pas choisir un moment plus inopportun pour tenir son référendum.

Hier midi, à Trois-Rivières, M. Ryan a célébré la fête des mères au cours d'un «brunch» où 225 convives avaient déboursé \$6,75 pour venir l'entendre. Au cours de ces agapes, il a rendu hommage aux femmes et aux mères de famille en convenant que le vote féminin le favorisait de plus en plus. Il attribue cette montée au désir qu'éprouve les femmes de travailler comme citoyenne à part entière à la cause du maintien de l'unité nationale. Il s'est alors montré très dur à l'endroit de Mme Lise Payette.

Le samedi soir à la Tuque, M. Marcel Masse et Jean Chrétien ont tour à tour parlé des bienfaits du fédéralisme, le premier en s'attardant sur les avantages que nous avons à demeurer une société distincte en Amérique du Nord, au plan culturel.

«Le PQ ne pose pas la vraie question, a soutenu M. Masse, et ne nous a pas encore dit quel type de société il désire. Pour ma part, j'estime qu'il n'est pas nécessaire de rapetisser la surface territoriale de ce pays pour améliorer notre sort. Surtout que notre évolution culturelle se manifeste vigoureusement de génération en génération. Il est faux alors de prétendre que notre culture francophone est menacée».

Quant à M. Chrétien, il a fait l'apologie du régime fédéraliste qui laisse sa large place au Québec. Avant de se rendre à Trois-Rivières, M. Ryan a participé samedi à deux grands ralliements des doyens de la société, d'abord à Sainte-Foy, en banlieue de Québec, où 600 personnes étaient présentes.

Ensuite au centre Paul-Sauvé, à Montréal, où il a parlé devant plus de 4.000 personnes. Pour l'accompagner dans ses assemblées connues sous le vocable de celle des «Bâtisseurs» et qui se sont déroulées simultanément dans 34 coins différents de la province, durant le week-end, M. Ryan était entouré de M. Bona Arsenault, ancien ministre des Terres et Forêts.

Ce dernier a rappelé que le fait français a fait d'énormes progrès et qu'il a une place de plus en plus prépondérante à Ottawa. Il a donné en exemple deux grandes sociétés que l'on a francisées, Air Canada et le Canadien National, la fonction de gouverneur général que l'on a confiée pour la première fois à un Canadien en 1951, M. Vincent Massey, et ensuite à des gens de notre milieu, le général Georges

Les écoles de la CECM sont ouvertes ce matin

Les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) sont ouvertes ce matin, l'Alliance des professeurs de Montréal (APM) et les dirigeants de la commission scolaire ayant accepté tard en soirée hier de soumettre leur différend à l'attention d'un médiateur.

L'APM a décidé de surseoir à son ordre de grève générale pour ce matin après avoir accepté que le sous-ministre adjoint aux relations-de-travail du ministère du Travail du Québec, M. Yvan Blain, agisse à titre de médiateur dans le dossier, à la demande du ministre Pierre-Marc Johnson.

Le président de la CECM, M. Luc Larivée, et le président de l'APM, M. Rodrigue Dubé, ont donné leur accord à cette médiation, pourvu qu'elle ne porte que sur les modalités d'application de certaines recommandations du rapport de conciliation de M. Denis Tremblay, et non sur les principes du rapport.

Vendredi dernier, la CECM a rejeté ce rapport de conciliation portant sur les clauses locales de la convention collective des professeurs, estimant en outre que les critères de mutation et d'affectation annuelles des enseignants étaient inacceptables.

Cette décision de la CECM avait incité le président de l'Alliance à lancer le mot d'ordre de grève générale pour ce matin, le syndicat ayant auparavant endossé le rapport de conciliation.

La nomination du médiateur Yvan Blain, hier soir, aura donc permis d'empêcher que ne soient privés de cours environ 100.000 étudiants des écoles françaises de la CECM.

Le ministre Johnson s'est dit heureux de ce nouveau développement et il a souhaité que les parties fassent montre de collaboration et de bonne foi afin que la population scolaire de Montréal puisse bénéficier des services auxquels elle a droit.

Vanier, M. Roland Mitchener, et M. Jules Léger. L'ancien ministre libéral de Bonaventure, qui est aussi historien, a donné l'un des meilleurs discours que l'on ait entendu cette fin de semaine.

Quant à M. Ryan, il a déclaré aux «Bâtisseurs» que le Parti québécois n'avait pas augmenté les allocations sociales depuis deux ans. Pour ce qui est des pensions de vieillesse, que le chef du OUI promet inconsiderablement d'augmenter pendant sa campagne référendaire, M. Ryan se demande où M. Lévesque pourra trouver l'argent nécessaire pour remplir cette promesse.

Ce fut donc une fin de semaine fort chargée pour le chef du NON qui a terminé la soirée à Rouyn, château-fort du pittoresque Camille Samson.

Répétant sa confiance de voir les forces du NON gagner le référendum, M. Ryan a dit à la foule d'environ 900 personnes venue l'écouter que le premier ministre Lévesque n'avait pas encore montré ce que serait la souveraineté-association pour le Québec.

«Je crois qu'il revenait à M. Lévesque de prouver que la souveraineté-association est un concept clair et négociable, a dit M. Ryan. Il revenait à M. Lévesque de prouver que la souveraineté-association est la meilleure formule pour l'avenir du Québec. Il revenait à M. Lévesque de prouver que la confédération canadienne n'a pas fonctionné pour le Québec».

Parce que cette preuve n'a pas été faite, a conclu M. Lévesque, la campagne du OUI a échoué et lorsque les Québécois voteront majoritairement NON le 20 mai, M. Lévesque, pas les citoyens de la province sera humilié.

Comme à toutfois pu le constater M. Ryan a son arrivée à Rouyn, tous les Québécois ne sont pas d'accord avec son opinion, car un petit groupe d'étudiants l'a accueilli portant une large bannière sur laquelle était écrit: «bienvenue Lord Durham II».

M. Ryan poursuivra sa campagne aujourd'hui à Montréal, et demain à Sept-Îles.

◆ Le OUI

qui à Québec, refaisant le «chemin du Roy» en sens inverse. Elle connaissait son apothéose dans la Vieille capitale vers 18 h 30 alors que la troupe partie de Montréal rejoignait le Centre de congrès où depuis déjà plus de deux heures la fête battait son plein avec des artistes de Québec et d'autres venus de Montréal en avant-garde.

La grande salle du Centre des congrès était pleine depuis belle lurette, débordante même, et ceux qui avaient accompagné les artistes dans le «Chemin du pays» ne purent tous y trouver place. L'enthousiasme y débordait aussi, la foule ne se fatiguait pas de taper des mains et des pieds, de chanter, de crier son OUI à l'unisson, de faire vivevolette le fleurdelisé à l'appel de M. Pointu, de Gaston Miron, de Lionel Villeneuve, de Sylvain Lelièvre, de Raoul Duguay et compagnie.

«Nous voilà rendu presque au bout du chemin», a lancé Paul Hébert avant de remettre «le rêve qu'ont fait les artistes depuis des années» entre les mains des hommes politiques, d'un gouvernement qui a décidé de s'appuyer sur le peuple pour réaliser ce rêve.

«Dans neuf jours nous serons chez nous, dans neuf jours nous serons chez nous, de dire ensuite Félix Leclerc avant de laisser le premier ministre demander, à tous de contribuer à ouvrir cette porte, et laisser finalement Gilles Vigneault lancer son appel aux «Gens du pays».

Cette fête terminée, le premier ministre Lévesque continuait son «Chemin du pays», qu'il poursuit depuis 25 jours et qui hier soir le conduisait à Montmagny. Là il reprenait cet appel qu'il venait de lancer à ses partisans et en même temps aux indécis et aux NON sincères, tout comme il l'avait fait la veille à Shawinigan et Trois-Rivières devant quelque 5.000 partisans au total.

A moins de 10 jours du scrutin, le chef du OUI, plus que jamais, a décidé de mettre l'emphasis sur la possibilité d'une victoire, assurant que déjà une majorité de francophone est acquise et qu'il faut accroître cette majorité jusqu'à 50% absolu grâce justement aux indécis de plus en plus nombreux et aux NON sincères. Ceux-ci doivent penser aux conséquences de leurs gestes. Tentant par ailleurs, d'amorcer cette réflexion avec la «dernière gaffe d'Ottawa» sur le rapatriement unilatéral.

Le premier ministre Trudeau a toujours prétendu que le gouvernement fédéral pouvait rapatrier unilatéralement la constitution sans l'accord des provinces, a rappelé samedi M. Lévesque au cours d'une conférence de presse, soulignant qu'une menace en ce sens en 1976 amenait M. Robert Bourassa à déclencher des élections. La motion adoptée vendredi par la Chambre des Communes fait resurgir avec encore plus d'acuité cette menace d'un rapatriement unilatéral de la constitution, a alors affirmé le chef du OUI.

Selon M. Lévesque, il est clair maintenant que M. Trudeau n'entend pas tenir compte de l'opposition des provinces et encore moins de l'opposition d'une seule province à l'amendement de la constitution. Le fait que le premier ministre du Canada ait souscrit à cette motion adoptée à l'unanimité ne laisse pas de doute dans son esprit à cet égard.

Le danger est d'autant plus grand, pense le premier ministre du Québec, que M. Trudeau n'a jamais abandonné ses thèses centralisatrices comme le démontrent ses récentes déclarations sur les loteries qu'il voudrait à nouveau aux provinces. Et comme M. Trudeau a indiqué qu'il convoquera une conférence consti-

tutionnelle au cours de l'été, peu importe le résultat du référendum, le Québec n'aurait aucun «bargaining power» si le 20 mai le NON l'emportait. En définitive, M. Trudeau ne pourra présenter des propositions acceptables au Québec dans son ensemble et il passera outre à son opposition pour laisser le Parlement fédéral voter les amendements qu'il aura proposés, de dire M. Lévesque.

Devant une telle perspective, les partisans du NON doivent reconsidérer leur décision, car le «Québec sera littéralement désarmé par une victoire du NON», a lancé M. Lévesque à Shawinigan.

Ce n'est là pas tout à fait le seul motif qui devrait amener selon M. Lévesque les partisans sincères honnêtes du NON à réviser leur position.

Toute la campagne «inqualifiable» que même le NON devrait faire réfléchir ces citoyens qui, parce qu'ils sont inquiets ont décidé de voter NON ou «rouge», a souligné M. Lévesque à Trois-Rivières.

Selon lui, Claude Ryan fait en effet tellement peu de cas de l'avenir du Québec qu'il se fait du référendum un tremplin électoral.

Le NON n'hésite pas à embarquer dans l'illégalité avec la campagne de publicité du gouvernement fédéral, a d'abord souligné M. Lévesque faisant allusion aux procédures qui seront prises à ce propos aujourd'hui par le directeur général des élections. Il fait aussi des «saloperies plus délicates», a-t-il poursuivi, citant les macarons non autorisés distribués en fin de semaine par des députés libéraux. Enfin il va jusqu'à l'infamie, a-t-il dit encore, citant à cet égard les dernières déclarations d'un groupe d'anciens militaires.

Ce groupe d'anciens soldats qui ont fait la dernière grande guerre donnaient vendredi leur appui au NON et devant M. Claude Ryan ils s'en sont pris à l'un des leurs, le brigadier-général Dollard Melnard, le héros de Dieppe. Parce que celui-ci a décidé d'appuyer le OUI, on a laissé entendre à cette réunion qu'il avait été blessé cinq fois au combat et donc qu'on pouvait mettre en doute la capacité de l'homme à poser des bons jugements.

«C'est bas et honteux», a commenté M. Lévesque.

Faisant remarquer que tout cela s'est passé sous l'œil de Claude Ryan, M. Lévesque devait alors s'en prendre au chef du NON qui à cette occasion a confié avoir toujours aimé la discipline de l'armée.

«Vous voyez ça, le sergent-major Ryan, l'eau à la bouche en attendant le jour où ça va t'y passer par là, gauche, droite, et surtout par en arrière», a lancé M. Lévesque comme pour lui remettre la monnaie de sa pièce.

En soirée, M. Lévesque a pris la parole devant environ 2.000 personnes à Montmagny, une municipalité principalement agricole située à environ 50 kilomètres à l'est de Québec, et il a prédit que le OUI remporterait la victoire le 20 mai, même si M. Ryan croit que les fédéralistes ont la victoire dans leur sac. Selon M. Lévesque, le chef du NON semble compter ses votes avant qu'ils ne soient décomptés.

Les partisans du OUI continueront à travailler «jusqu'à la dernière minute du dernier jour», a dit M. Lévesque, qui a précisé que le OUI était déjà en avance dans toutes les régions francophones du Québec.

«Je peux vous dire ceci, a dit le premier ministre, nous voulons gagner, nous méritons de gagner et nous allons gagner».

Outre M. Lévesque, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a pris la parole, et il a promis que si le Québec accédait à la souveraineté, les agriculteurs se verraient payer par son ministère les subventions qu'ils reçoivent actuellement du fédéral.

M. Garon a aussi lancé des flèches à l'endroit de Camille Samson, affirmant que «Real Caouette, le regrettable leader du Crédit social, trouverait cela amusant de voir Camille Samson du côté de la haute finance». M. Garon faisait ainsi allusion au fait que le clan fédéraliste a bénéficié de dons substantiels de la part des grosses compagnies par l'entremise de la fondation Pro-Canada.

À midi, M. Pierre A. Nadeau, président du conseil et chef de la direction de Petrofina Canada Inc. prononce une causerie sur «l'énergie au Québec, un enjeu majeur du débat constitutionnel», à l'hôtel Ritz-Carlton, dans le cadre du congrès annuel de l'Institut des conseillers en administration du Québec.

À midi, le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. William Bennett, est l'invité du bureau de commerce lors d'un déjeuner-causerie aux locaux de l'organisme sur la côte du Beaver Hall.

À midi, Mme Micheline Bouchard, présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec prononce une causerie sur «la politique québécoise de l'énergie», à l'invitation de la Chambre de commerce française au Canada, à l'hôtel Ritz-Carlton.

À midi, le père Gérard Turcotte, aumônier de la résidence Bon-Secours pour alcooliques est l'invité de l'Association des chrétiens témoins dans leurs entreprises lors d'un déjeuner au grand salon de l'hôtel Méridien.

À 13 h 30, le centre Troisième Âge Culture organise une causerie de Maryvonne Kendergi sur les compositeurs québécois

◆ La Suède

tat et les communes en tant qu'employeurs ainsi que les syndicats du secteur public d'un côté, et de l'autre la centrale social-démocrate LO ainsi que la fédération patronale SAF ont accepté les hausses salariales de 7,3 pour cent et 6,8 p.c. respectivement proposées l'avant-veille par les médiateurs.

Les représentants des salariés, qui avaient à l'origine exigé plus de 11 p.c. ne peuvent toujours pas être sûrs de garantir à leurs adhérents une progression des salaires réels.

Au sein du patronat, qui aura perdu une production de 5 milliards de couronnes, on craint que les clients de la Suède ne se soient entretemps tournés vers d'autres fournisseurs.

Le gouvernement enfin ne peut plus guère espérer conduire à terme sa politique d'assainissement de l'économie: la libération des prix provisoirement gelés et quelque 7 p.c. de hausse de la masse salariale feront progresser l'inflation dont le taux est déjà en hausse de 5,6 p.c. depuis le début de l'année.

Au total, la Suède aura perdu surtout sa réputation de pays du consensus social. Les joutes verbales que se sont livrées les syndicats et le patronat ont surpris le Suédois moyen, peu habitué à pareil cynisme dans la vie publique.

Cette brutalité de l'affrontement dans le pays du consensus s'explique, estime-t-on, par l'enjeu politique du conflit. Le gouvernement de droite accuse les syndicats, et à travers eux l'opposition de gauche, de vouloir reconquérir à tout prix le pouvoir perdu en 1976. L'opposition de son côté soupçonne le patronat qu'elle assimile au gouvernement de vouloir mener une «politique anti-ouvrière» au seul profit du capital.

L'évolution vers la crise a été longue et, semble-t-il, mal comprise: les accords salariaux précédents étaient en effet venus à expiration le 1er novembre 1979. Mais le débat passional auquel les Suédois se sont livrés avant le référendum nucléaire du 23 mars 1980 a fait passer au second plan des préoccupations les tractations entre les «partenaires sociaux».

Lorsque, le 27 mars, le gouvernement se manifeste en présentant un programme de réductions fiscales et de gel des prix et des salaires, il est trop tard: l'exigence syndicale de 11,3 p.c. et de 12,5 p.c. de hausse pour les secteurs privé et public fait déjà face au refus des employeurs de concéder quoi que ce soit.

En acceptant l'offre des médiateurs, les «partenaires sociaux» ont sauvé la Suède du désastre économique. Mais ils avaient pris sur eux, en engageant la lutte sans merci, de lui faire perdre sa réputation.

Depuis 1938 et la signature des «accords de Saltsjöbaden» entre le patronat et les syndicats, la Suède échappait en effet à tout conflit majeur, exception faite d'une grève des mineurs en 1969 et d'un débrayage des marins deux ans plus tard.

La génération des 20 à 30 ans ignore tout du conflit et de ses conséquences. «J'ai demandé à mon père, mais il ne le savait pas, ni mon grand-père», raconte ainsi Rolf Larsson, un tourneur de 27 ans. «Seul mon arrière-grand-père garde le souvenir de la grande grève de 1909 aux effets comparables à ceux de la crise actuelle qui frappe un quart de la population».

En 1938, les «partenaires sociaux» concluent un pacte qui garantit à l'industrie un développement sans à-coups, et aux travailleurs les dividendes de leur attitude, versés sous forme de hausses salariales régulières. Les syndicats s'engagent à s'abstenir de toute menace pendant que sont en vigueur les accords salariaux, et en dehors de cette période le préavis et la médiation sont imposés.

Le système fonctionnait à la perfection pendant et après la guerre, où la croissance économique de la Suède, restée neutre, était assurée. Quelques troubles au cours des années soixante et jusqu'à la défaite électorale de la gauche en 1976, la première en 44 ans, n'ont jamais pris d'ampleur, dans la mesure où la puissante centrale syndicale social-démocrate LO se savait appuyée par le PS dont elle est l'émanation.

AUJOURD'HUI

À midi, M. Pierre A. Nadeau, président du conseil et chef de la direction de Petrofina Canada Inc. prononce une causerie sur «l'énergie au Québec, un enjeu majeur du débat constitutionnel», à l'hôtel Ritz-Carlton, dans le cadre du congrès annuel de l'Institut des conseillers en administration du Québec.

À midi, le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. William Bennett, est l'invité du bureau de commerce lors d'un déjeuner-causerie aux locaux de l'organisme sur la côte du Beaver Hall.

À midi, Mme Micheline Bouchard, présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec prononce une causerie sur «la politique québécoise de l'énergie», à l'invitation de la Chambre de commerce française au Canada, à l'hôtel Ritz-Carlton.

À midi, le père Gérard Turcotte, aumônier de la résidence Bon-Secours pour alcooliques est l'invité de l'Association des chrétiens témoins dans leurs entreprises lors d'un déjeuner au grand salon de l'hôtel Méridien.

À 13 h 30, le centre Troisième Âge Culture organise une causerie de Maryvonne Kendergi sur les compositeurs québécois

L'AMÉTIÉO

Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec averses. Maximum près de 8. Nuageux avec averses mardi.

Réservoirs, Cabonga et Gouin: nuageux avec averses dispersées. Maximum près de 8. Nuageux avec averses mardi.

Pontiac-Gatineau, du Lièvre et des Laurentides: nuageux avec éclaircies. Maximum près de 13. Pluie probable mardi.

Outaouais et Montréal: ciel variable. Maximum près de 16. Pluie probable mardi.

Trois-Rivières-Drummondville, Québec et Estrie-Beauce: ciel variable. Maximum de 13 à 15. Pluie probable mardi.

Mauricie, parc des Laurentides et Rivière-du-Loup-La Malbaie: nuageux avec éclaircies. Maximum près de 11 à 13. Nuageux avec averses dispersées mardi.

Lac-Saint-Jean et Saguenay: nuageux avec éclaircies. Maximum de 10 à 12. Nuageux avec averses dispersées mardi.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts-parc de la Gaspésie et Baie-Comeau: nuageux. Maximum près de 10. Ciel variable mardi.

Gaspé et Sept-Îles: nuageux avec éclaircies. Maximum de 8 à 10. Ciel variable mardi.

Basse-Côte-Nord-Anticosti: averses. Maximum près de 6. Ciel variable mardi.